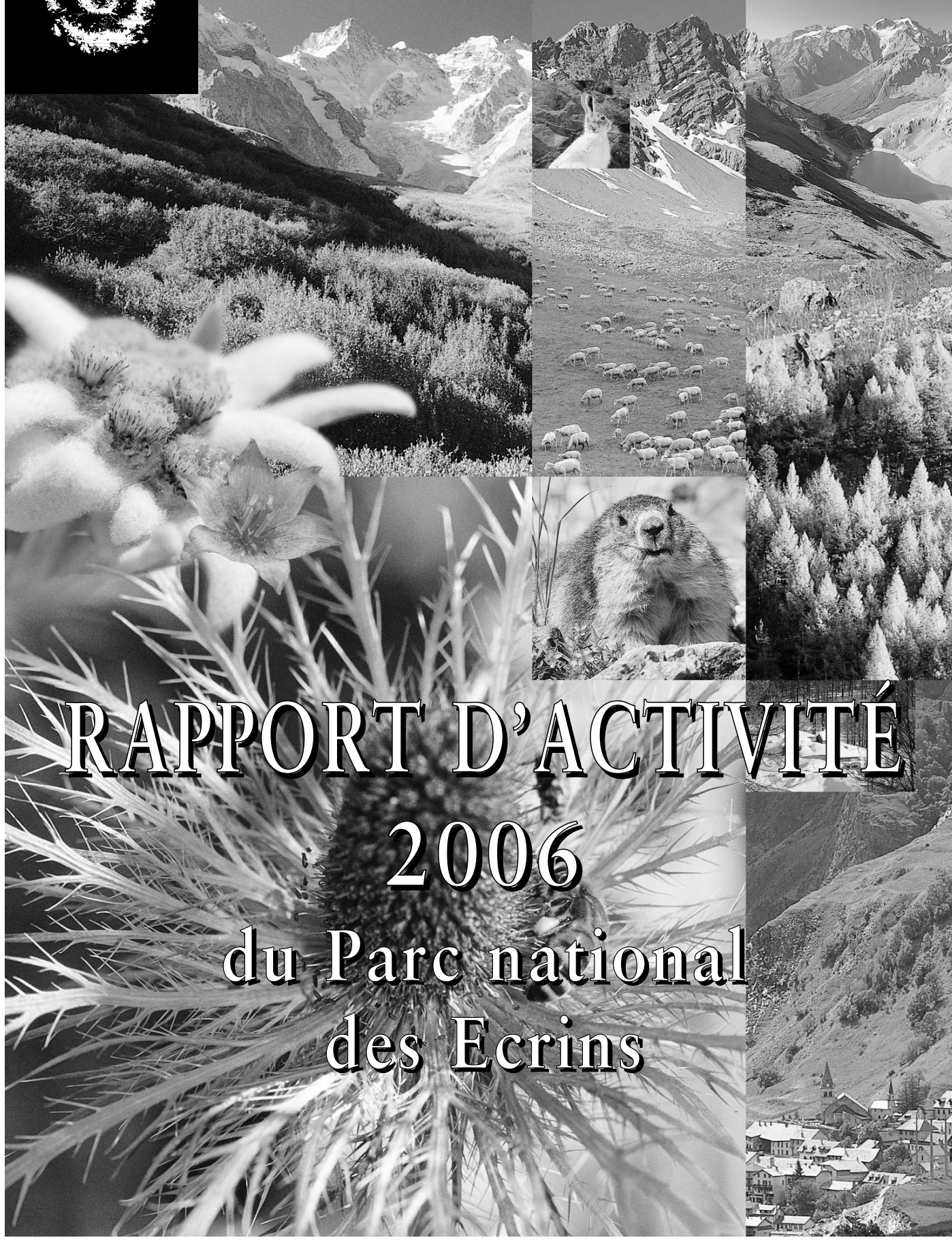




Les Ecrins
Parc National



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2006
du Parc national
des Ecrins



Les Ecrins

Parc National

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 6 juillet 2007

RAPPORT D'ACTIVITE
2006

SOMMAIRE

AXE 1 : RECUEILLIR ET METTRE A DISPOSITION LES CONNAISSANCES SUR LES PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS DU MASSIF DES ECRINS..... 9

Mesure 1.1 : Apprécier les facteurs globaux agissant sur l'évolution des territoires..... 9

- Sous-mesure 1.1.1 : Suivre les évolutions des écosystèmes dans la réserve intégrale du
Lauvitel 9
- Sous-mesure 1.1.2 : Participer aux suivis des changements climatiques 9
- Sous-mesure 1.1.3 : Evaluer l'impact des pollutions dans la zone centrale..... 11
- Sous-mesure 1.1.4 : Etablir un suivi de l'évolution socio-économique du territoire 12

Mesure 1.2 : Mesurer l'évolution des milieux, en préconisant des modes de gestion liés aux pratiques 13

- Sous-mesure 1.2.1 : Mesurer l'évolution des milieux et déterminer les enjeux paysagers 13
- Sous-mesure 1.2.2 : Définir les modalités de gestion et de suivi permettant de conserver la
biodiversité des milieux agro-pastoraux 14
- Sous-mesure 1.2.3 : Définir les modalités de gestion des milieux forestiers 15
- Sous-mesure 1.2.4 : Définir les modalités de gestion des milieux aquatiques..... 16
- Sous-mesure 1.2.5 : Définir le suivi des milieux et des pratiques, secteur par secteur, et
pour l'ensemble du parc national..... 17

Mesure 1.3 : Définir les conditions de préservation des espèces 18

- Sous-mesure 1.3.1 : Mieux connaître la flore 18
- Sous-mesure 1.3.2 : Assurer une veille écologique sur l'ensemble de la faune..... 19
- Sous-mesure 1.3.3 : Définir les conditions de préservation des populations identifiées
comme vulnérables 21
- Sous-mesure 1.3.4 : Améliorer les connaissances des espèces caractéristiques du parc
national 23
- Sous-mesure 1.3.5 : Développer la connaissance des interactions espèces/activités
humaines 24

Mesure 1.4 : Mettre à disposition les éléments caractérisant la mémoire du territoire..... 26

- Sous-mesure 1.4.1 : Poursuivre le recueil des mémoires de la terre 26
- Sous-mesure 1.4.2 : Structurer le recueil du patrimoine culturel 26
- Sous-mesure 1.4.3 : Recueillir les éléments de l'histoire du territoire..... 27
- Sous-mesure 1.4.4 : Participer au développement de l'archéologie de haute montagne..... 27
- Sous-mesure 1.4.5 : Poursuivre les inventaires du patrimoine matériel..... 28

AXE 2 : ACCUEILIR ET PARTAGER LA DECOUVERTE DES PATRIMOINES DU PARC NATIONAL DES ECRINS 29

Mesure 2.1 : Construire un fonds de témoignages documentaires et artistiques 29

- Sous-mesure 2.1.1 : Faire fonctionner un centre documentaire/bibliothèque accessible en
interne et en externe 29

Sous-mesure 2.1.2 : Organiser une politique de prises de vues fondée sur l'activité quotidienne dans le territoire et l'approche technique et sensible des patrimoines.....	29
Sous-mesure 2.1.3 : Impulser une politique cinématographique rendant compte du territoire et de l'activité de l'établissement.....	30
Sous-mesure 2.1.4 : Mettre en œuvre les programmes de recueil des témoignages sonores auprès des acteurs du territoire, des grands témoins et des agents du Parc	31
Sous-mesure 2.1.5 : Développer les expressions rédactionnelles et graphiques aux plans techniques et artistiques concernant le territoire et ses patrimoines	31
Mesure 2.2 : Diffuser les connaissances et témoignages acquis sur le territoire et les savoir-faire de l'Etablissement	32
Sous-mesure 2.2.1 : Diffuser les connaissances et les savoir-faire de l'établissement en interne et auprès des publics locaux et avertis	32
Sous-mesure 2.2.2 : Partager les connaissances et les savoir-faire avec les techniciens et les acteurs socio-professionnels.....	33
Sous-mesure 2.2.3 : Interpréter et mettre en forme les connaissances, savoir-faire et savoir-être pour une découverte active des patrimoines par les visiteurs.....	34
Sous-mesure 2.2.4 : Elaborer des outils pour sensibiliser et informer les publics lointains	36
Mesure 2.3 : Organiser la découverte des patrimoines à partir des villages et hameaux 37	
Sous-mesure 2.3.1 : Orienter les publics et organiser leur accueil vers le réseau des Maisons du Parc et des centres d'information	37
Sous-mesure 2.3.2 : Organiser le dispositif d'accueil du Parc national des Ecrins.....	38
Sous-mesure 2.3.3 : Structurer la découverte des patrimoines et du territoire protégé à partir des villages et hameaux.....	39
Mesure 2.4 : Conduire un programme d'actions de sensibilisation au milieu montagnard dans une logique d'éducation à l'écocitoyenneté	40
Sous-mesure 2.4.1 : Faire comprendre aux scolaires les enjeux de la conservation de la nature et des patrimoines	40
Sous-mesure 2.4.2 : Engager et organiser une réflexion stratégique autour des activités sportives de montagne et des nouveaux sports au regard des enjeux de conservation et de développement durable des territoires et leurs patrimoines.....	42
Sous-mesure 2.4.3 : Communiquer sur les règles et les conditions d'une découverte durable des patrimoines	42
Mesure 2.5 : Partager l'ambition de la préservation des patrimoines avec la population locale.....	43
Sous-mesure 2.5.1 : Construire avec les acteurs locaux une identité commune « Ecrins » fondée sur la qualité du territoire classé parc national.....	43
Sous-mesure 2.5.2 : Construire un échange permanent d'information entre le Parc national des Ecrins et les habitants	44
Sous-mesure 2.5.3 : Accompagner les initiatives culturelles favorisant l'échange entre société rurales et urbaines	44

AXE 3 : PARTICIPER ET AGIR EN FAVEUR D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE BASE SUR LA VALORISATION DES PATRIMOINES ET D'UNE IDENTITE « ECRINS » 46

Mesure 3.1 : Prendre en compte les patrimoines dans la planification du développement local et sa mise en oeuvre..... 46

Sous-mesure 3.1.1 : Intégrer les préoccupations patrimoniales dans les politiques de développement local	46
Sous-mesure 3.1.2 : Développer le partenariat avec les acteurs locaux	47
Sous-mesure 3.1.3 : Participer à la gestion du patrimoine naturel dans le parc	47
Sous-mesure 3.1.4 : Contribuer à la conservation de la biodiversité des écosystèmes agricoles et pastoraux.....	48
Sous-mesure 3.1.5 : Contribuer à conserver la biodiversité des écosystèmes forestiers.....	49
Sous-mesure 3.1.6 : Accompagner les mutations des paysages ruraux et montagnards du massif des Ecrins	50

Mesure 3.2 : Appliquer les principes du développement durable à l'aménagement des vallées et des sites 50

Sous-mesure 3.2.1 : Améliorer l'insertion environnementale des hébergements d'altitude	50
Sous-mesure 3.2.2 : Aménager les infrastructures extérieures d'accueil des visiteurs du massif (sentiers, sites)	51
Sous-mesure 3.2.3 : Améliorer la qualité des espaces de vie des vallées.....	53
Sous-mesure 3.2.4 : Maîtriser les besoins et la production en énergie.....	54

Mesure 3.3 : Réduire les sources de dégradation des patrimoines 54

Sous-mesure 3.3.1 : Faire disparaître les éléments disgracieux des paysages	54
Sous-mesure 3.3.2 : Résorber les sources de pollution des eaux en Z.C.	55
Sous-mesure 3.3.3 : Inciter à la réduction du volume de déchets produit en zone centrale.....	55
Sous-mesure 3.3.4 : Maîtriser les usages de loisirs.....	55
Sous-mesure 3.3.5 : Préserver le patrimoine naturalité.....	56

Mesure 3.4 : Développer des productions et des pratiques reposant sur le caractère du massif classé parc national 57

Sous-mesure 3.4.1 : Encourager des pratiques artisanales.....	57
Sous-mesure 3.4.2 : Encourager des productions et des pratiques agricoles	57
Sous-mesure 3.4.3 : Encourager la qualité de l'accueil et des services touristique.	58
Sous-mesure 3.4.4 : Encourager la valorisation de la filière bois	59

AXE 4 : ORGANISER ET GERER L'ETABLISSEMENT PUBLIC POUR CONDUIRE LE PROJET « PARC NATIONAL DES ECRINS » EXPRESSION D'UNE AMBITION INTERNATIONALE 60

Mesure 4.1 : Insérer les activités du Parc dans des stratégies de coopération inter-espaces protégés, au niveau national et international. 60

Sous-mesure 4.1.1 : Participer aux réseaux de coopération nationale entre espaces protégés.....	60
Sous-mesure 4.1.2 : Participer aux réseaux de coopération internationale entre espaces protégés.....	61
Sous-mesure 4.1.3 : Approfondir la coopération bilatérale avec des espaces protégés alpins.....	62

Sous-mesure 4.1.4 : Contribuer à l'autonomisation juridique et financière du RAEP par rapport au Parc national des Ecrins.....	62
Mesure 4.2 : Faire respecter la réglementation relative à la protection des patrimoines.....	62
Sous-mesure 4.2.1 : Faire respecter la réglementation pour laquelle les personnels sont commissionnés, en lien avec d'autres services de police.....	62
Mesure 4.3 : Faire vivre une organisation de l'Etablissement public au service des ses missions.....	63
Sous-mesure 4.3.1 : Rédiger, formaliser et appliquer un ensemble de documents de programmation et de contractualisation du partenariat.....	63
Sous-mesure 4.3.2 : Organiser et faire vivre la concertation dans les instances de l'Etablissement.....	64
Sous-mesure 4.3.3 : Organiser l'équipe pour exercer les missions dévolues à l'établissement et mettre en œuvre le programme d'aménagement, en veillant à la transversalité, et à l'unité des équipes terrain et siège.....	67
Mesure 4.4 : Se doter de moyens humains, matériels et financiers adaptés	68
Sous-mesure 4.4.1 : Gérer le personnel pour mieux atteindre les missions	68
Sous-mesure 4.4.2 : Se doter d'équipements permettant de fonctionner correctement et les gérer	69
Sous-mesure 4.4.3 : Avoir dans le fonctionnement du Parc et la gestion de ses équipements une exemplarité écocitoyenne.....	70
Sous-mesure 4.4.4 : Dégager des moyens financiers à la hauteur des ambitions, sur la durée	70
Mesure 4.5 : Evaluer l'action dans une démarche prospective.....	71
Sous-mesure 4.5.1 : Manager l'activité du Parc national par objectifs et par opérations	71
Sous-mesure 4.5.2 : Développer la culture et la pratique de l'évaluation – Evaluer régulièrement l'action, noter les évolutions de contexte/enjeux, et réfléchir à l'avenir.....	72

Préambule

2006 aura été l'année d'éclosion de la réforme de la politique nationale des Parcs nationaux, avec le vote sans opposition par le parlement de la loi du 14 avril 2006. Les décrets nationaux d'application de cette loi ont ensuite été très rapidement publiés le 28 juillet 2006.

Cette réforme ambitieuse doit ensuite se décliner et se mettre en œuvre dans chaque parc national, et en particulier aux Ecrins, avec deux grandes échéances à venir :

- la révision du décret de création du parc, chantier devant être mené à bien avant fin 2008,
- l'élaboration de la première charte du Parc devant être finalisée pour avril 2011.

La loi du 14 avril 2006 comporte aussi la décision de création de l'établissement public inter- Parcs nationaux « Parc nationaux de France », dont le parc national des Ecrins a assuré en 2005 – 2006 le « portage » de la mission de préfiguration.

Enfin, dans la logique de mise en œuvre de la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF), 2006 aura été l'année de négociation du premier contrat d'objectifs entre le Parc et sa tutelle, pour les années 2007 à 2009.

Le rapport d'activité, document de travail de référence, tant en interne que pour les partenaires ou pour le public s'intéressant aux actions concrètes du Parc, rend compte des actions réalisées ou de l'état d'avancement de celles en cours.

Illustrant au mieux l'action du Parc (en relation avec ses nombreux partenaires), en relatant des faits, résultats voire anecdotes ..., il ne saurait se prévaloir d'une totale exhaustivité.

Pour en faciliter la lecture, et en particulier le lien aux objectifs exprimés et aux actions déclinées dans le programme d'aménagement, le rapport d'activité est structuré sur le plan du programme d'aménagement 2005 – 2010, validé par arrêté interministériel du 14 février 2006.

Axe 1 : RECUEILLIR ET METTRE A DISPOSITION LES CONNAISSANCES SUR LES PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS DU MASSIF DES ECRINS

Mesure 1.1 : Apprécier les facteurs globaux agissant sur l'évolution des territoires

Sous-mesure 1.1.1 : Suivre les évolutions des écosystèmes dans la réserve intégrale du Lauvitel

Action 1.1.1.1 : Structurer le suivi au long terme

Suite aux préparations réalisées en 2005, le référentiel géographique est mis en place en 2006 avec l'installation au cours de l'été des placettes d'amer qui matérialisent le réseau d'observation.

Un suivi du style STOC EPS est mis en place, pour remplacer les quadrats avifaunes trop lourds à assumer à long terme avec la programmation de 2 visites par an (voir 1113).

Action 1.1.1.2 : Développer le recueil de paramètres physiques sur le site, de manière fiable

L'ensemble du matériel de mesure hydrologique et météorologique fonctionne correctement. Le rapport hydro – météo de l'année 2005 est rendu en juin par Dominique Dumas.

Une échelle limnimétrique (mesure de la hauteur d'eau du lac) a été installée au bord des cascades de Plan Vianney et une sonde nivologique a été installée en octobre pour mesurer le paramètre « précipitation neigeuse » sur la digue du Lauvitel.

Action 1.1.1.3 : Suivre les dynamiques naturelles

Le protocole de suivi forestier européen dans sa version simplifiée Cost E 27 est testé par les équipes de l'ONF des Hautes Alpes et de l'Isère les 7, 8 et 9 juin. Un premier bilan est présenté en décembre par l'ONF de l'Isère. Pour rentrer dans une logique de suivi à l'échelle nationale, le suivi est à compléter en intégrant la recrudescence du bois mort et l'historique géomorphologique du site.

Le suivi avifaune « STOC EPS », mis en place a été correctement réalisé en mai et juin avec 10 points d'écoute de référence.

Autorisations

- 49 journées hommes de pénétration dans la réserve intégrale dont 19 journées de personnels scientifiques et 30 journées par des agents du Parc national des Ecrins.

Action 1.1.1.4 : Valoriser les résultats obtenus

Un diaporama pour présenter les 10 ans de résultats de suivi sur la Réserve intégrale du Lauvitel a été présenté aux habitants à la Danchère le 5 mai. Une vingtaine de personnes dont les 2 maires étaient présentes. Le même diaporama a été présenté aux personnels du Parc national des Ecrins au cours de l'Assemblée générale de juin au Périer.

Tous les lundis des mois de juillet et d'août, des « rencontres avec garde moniteur » ont eu lieu au Lauvitel.

Sous-mesure 1.1.2 : Participer aux suivis des changements climatiques

Dans le cadre de l'Interreg IIIB un projet européen CLIMOTE (détection et modification climatique et leurs impacts en zone de montagne) est mis en œuvre. Le Parc national des Ecrins en est un membre associé.

Dans le cadre du programme PHENOCLIM, une convention est signée avec le Centre de recherche en épistémologie appliquée, CREA, pour l'installation d'une station météo associée aux indicateurs

phénologiques de la végétation. Elle est installée à la maison du Parc de Vallouise. Une même station installée (initiative personnelle d'un agent) sur Embrun permet de comparer les résultats disponibles en ligne sur un site web.

Action 1.1.2.1 : Suivre les glaciers

Le suivi de l'évolution des glaciers est particulièrement représentatif et illustre concrètement les évolutions climatiques. Les protocoles de mesure sont calés pour un suivi sur le long terme. Un « groupe glacier » qui anime le suivi s'est réuni le 2 mars.

L'année 2006 est caractérisée par des accumulations hivernales 2005-2006 très moyennes.

- Mesures de l'accumulation hivernale de neige au Glacier Blanc (bilan de masse) en collaboration avec le LGGE et Umberto Morra di Cella du Val d'Aoste : négatif depuis 2002, le bilan de masse mesuré sur le glacier Blanc est encore négatif en 2006 avec -0,78 m. La neige tombée en août a protégé la partie supérieure du bassin d'alimentation au dessus de 3000 m. Le bilan moyen de ces 5 dernières années est de - 1,08m.
Les 8 balises de référence sont complétées par 3 balises dans les pentes de Roche Faurio dont l'évolution est spectaculaire.
- Mesures des niveaux des lacs d'Arsine en juin, septembre et octobre. Le recul du glacier a eu pour conséquence la formation de 1 puis de 2 lacs. Le rempart morainique qui les retient se colmate par une abondante « farine de roche » et un exutoire a été créé en 1986 par crainte d'un débordement et d'une débâcle glaciaire. Les niveaux des lacs et le fonctionnement de l'émissaire sont ainsi suivis. En 2006, un vélage spectaculaire a eu lieu dans le petit lac en octobre, des blocs de glace se sont retrouvés perchés à 3 m sur les berges.
- Mesures des positions des fronts des glaciers de la Pilatte (- 19 m), du Chardon (- 11 m), de la Selle (- 20 m), du Sélé (- 19 m), du glacier Blanc (- 10 m).
En 10 ans, le glacier Blanc aura perdu 240 m, celui du Chardon 189 m, celui de la Pilatte 183 m et celui du glacier Noir plus de 62 m.
- Mesures de vitesse sur le glacier rocheux du Laurichard. La vitesse d'écoulement du glacier du Laurichard montre un net tassement des vitesses d'écoulement après les années records de 2003, 2004 et 2005. Ce glacier rocheux, suivi depuis 1979, est un des rares à être suivi.
- Suivi de l'évolution des glaciers par photoconstats sur le glacier Blanc, Mourre la Mine, le Casset, la Maye, le Grand Armet, les Souffles, l'Homme et le Lautaret, Condamine inférieur et supérieur, les Rouies, l'Olan, la Cime du Vallon, les Aupillous, Chabournéou, Sirac, Vallompierre dans le Valgaudemar. De plus, en raison de fortes modifications, le Parc initialise une série de photoconstats au glacier Courbe dans le Valbonnais (le lac visible sur les cartes a disparu).
- Publications et réalisations de documents de communication :
 - Les suivis effectués par le Parc national des Ecrins sur le glacier Blanc sont cités dans un article de C. Vincent et de E. Thibert sur les conséquences de la canicule de 2003.
 - Mémoire de Perrine Szuba de juin 2006 : évolution spatiale et temporelle de la déglaciation du bassin versant de la Baisse depuis la fin du Petit Age glaciaire.

Action 1.1.2.2 : Suivre les événements extrêmes : crues, éboulements, chablis, volis, laves torrentielles, avalanches, incendies... avec leurs conséquences sur l'environnement (voir aussi 1432)

Un protocole de recueil pour la constitution d'une base de données est proposé en avril et mis en test à l'automne 2006.

Plusieurs évènements « extrêmes » ont été recensés dans les secteurs :

- **avalanches importantes** dont celles de Saturzin à Chantelouve, avalanche de 800 m le 9 mars près du village des Portes sur la Chapelle en Valgaudemar, avalanche du torrent de la Lauzière à Dormillouse, avalanche du ravin de Sapienier sur Pelvoux, avalanche dans le Couleau en Embrunais, avalanches décennales dans le petit Tabuc et sur Chirouzas dans le Briançonnais,
- la cabane du Vaccivier en Valgaudemar est soufflée par une avalanche,
- grosse avalanche dans le vallon d'Archinard,
- **crues torrentielles** : exceptionnelle le 18 octobre de la Lavey, dégâts sur le sentier de Font Turbat et sur la passerelle de la cascade de la Pisse, crue plus que cinquantenaire dans la nuit du 23 au 24 octobre sur la haute Séveraisse, avec plus de 120 mm d'eau en quelques heures : 3 ponts emportés, laves torrentielles au niveau des Viollins et des Mensals suite à une crue de la Biaysse, crue du Fournel, de l'Onde et de Celse Nière, crues dans le Rabioux et sur Réallon à l'automne, en août suite à un orage violent au fond du Vallon des Cavales, le sentier du refuge du Pavé est emporté,
- fin octobre, des crues d'ampleur décennales bouleversent les torrents, le parking des Borels dans le Champsaur disparaît et une partie du parking et la passerelle d'hiver de Dormillouse sont emportés,
- le 29 août un éboulement très important se produit dans le vallon des Etançons sur Saint Christophe en Oisans (le débit du Vénéon est noté à 126 m³/seconde).

Action 1.1.2.3 : Participer aux suivis nivologiques

Les sondages de neige aux Estaris et à la station nivo-météo des Rougnoux dans le Champsaur se poursuivent (convention EDF) permettant à EDF d'affiner la gestion de la ressource en eau pour les barrages. Les battages de neige pour Météo France à Orcières (le Drouvet) se poursuivent également et participent à la sensibilisation et la formation des agents sur le sujet.

Action :1.1.2.4 : Suivre les évolutions quantitatives de l'eau (voir aussi 3134)

Les suivis de l'évolution des glaciers et les suivis nivologiques mentionnés ci-avant contribuent à la démarche de suivi quantitatif de l'eau. De plus, le secteur du Champsaur note un étiage sévère du Drac en août.

Sous-mesure 1.1.3 : Evaluer l'impact des pollutions dans la zone centrale

Action 1.1.3.1 : Maintenir le fonctionnement de la station du Casset

L'entretien de la station de mesure de pollution atmosphérique du Casset (convention ASCOPARG et mesures assurées par l'école des Mines de Douai et les laboratoires Wolff) au Serre du Cuq (Briançonnais) se poursuit. Le secteur assure les relevés hebdomadaires et leur expédition avec un souci de qualité grandissant et nécessaire. Une visite semestrielle est effectuée par l'ASCOPARG et l'école des Mines de Douai.

Une intervention technique (changement de la pompe ABSO2) a été effectuée.

Le site de la station du Casset est retenu par l'EMEP pour participer à une campagne européenne de mesure des Polluants Organiques Persistants par voie passive dans l'air ambiant. Un échantillonneur spécial est installé en juillet et renvoyé en Norvège au bout des 3 mois d'exposition prévus par le protocole.

Action 1.1.3.2 : S'intégrer dans des réseaux de mesure des pollutions atmosphériques

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Action 1.1.3.3 : Développer la connaissances des pollutions de type aquatique

Le dispositif de suivi de la qualité de l'eau, du point de vue physico-chimique et hydrobiologique et bactériologique, a été mis en place en 2005 dans chaque secteur (8 points de mesures) en zone centrale, ou en limite, pour une durée de 3 ans. Les échantillons sont prélevés par les agents et analysés, après un

acheminement en respectant la chaîne du froid, en laboratoire par l'Université de Provence et le bureau d'étude Gay environnement (conventions).

Les 8 sites (3 points de mesures sur chaque) sont :

- torrent de Chargès dans l'Embrunais
- torrent de la Selle en Vallouise
- torrent de Chichin en Vallouise
- torrent du Tourrond dans le Champsaur
- torrent du Gioberney dans le Valgaudemar
- torrent du Tourot dans le Valbonnais
- torrent du Vénéon à la Bérarde en Oisans
- torrent du Rif de la Planche dans le Briançonnais

Les relevés visent à évaluer la qualité des eaux issues de la zone centrale et d'évaluer l'impact possible de certaines activités (refuges, élevage etc.). Après une première année de mesures en 2005, le dispositif fonctionne correctement. En Oisans, le point du torrent du Diable est transféré à la Bérarde. De plus, au vu des rapports scientifiques de 2005, tous les sites en aval, très éloignés de l'impact, ont été abandonnés car ils n'apportent pas d'informations déterminantes dans ce suivi. Deux campagnes physico-chimiques et hydrobiologiques ont été réalisées en 2006. Un descriptif succinct des activités humaines a été réalisé par chaque secteur sur chaque site.

Action 1.1.3.4 : Initier une connaissance des autres pollutions

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Sous-mesure 1.1.4 : Etablir un suivi de l'évolution socio-économique du territoire

Action 1.1.4.1 : Administrer une enquête sur la fréquentation touristique

2006 a été marqué par l'étude de **fréquentation estivale** réalisée tous les 5 ans dans le Parc national des Ecrins et dans d'autres Parcs de manière coordonnée.

Un suivi quantitatif couplé d'une étude qualitative de la fréquentation du parc a été mis en place entre le 15 juin et le 15 septembre. Un bureau d'étude a été choisi pour mettre en œuvre, suivre et analyser cette étude.

Au **niveau quantitatif**, 20 points de comptages routiers et 11 éco-compteurs piétonniers ont été mis en place et régulièrement contrôlés par les équipes des secteurs. Pour ce faire, 3 éco-compteurs électroniques existants ont été remis à niveau et 8 autres ont été achetés. Autonomes en énergie pendant 10 ans et dissimulés dans le sol ou dans des murets, ils sont relevés avec un ordinateur de poche. Ces données sont ensuite exploitées à l'aide d'un logiciel spécifique.

Ces installations sont pérennes et un suivi annuel sera dorénavant effectué. Des comptages visuels (réalisés par des employés du bureau d'étude) des randonneurs sur sentiers ont complété le dispositif.

Comptages routiers DDE :

Comme chaque année, la convention avec la DDE 05 a été renouvelée pour la gestion de nos compteurs routiers et le traitement informatique des résultats.

15 sites de comptage fixe sont opérationnels entre juin et septembre et font l'objet d'un suivi annuel.

Les résultats sont transmis en copie aux maires concernés.

Les sites du Casset et de Molines en Champsaur ont fait l'objet de travaux de pérennisation avec l'intégration dans la chaussée de boucles électromagnétiques de comptage.

En 2006, pour répondre aux attentes de l'enquête de fréquentation quinquennale, 6 stations de comptages supplémentaires temporaires ont été installées pour la période du 15 juin au 30 septembre.

Au **niveau qualitatif**, plus de 1800 questionnaires ont été renseignés, 3 tables rondes ont été organisées à Vallouise, La Chapelle et La Bérarde.

Les résultats de l'enquête seront présentés en cours d'année 2007. Ce qui ressort le plus de cette enquête est la grande fidélité et la satisfaction des randonneurs. Une légère baisse de 8 % est constatée par rapport à

l'enquête de 2001, cette baisse se retrouve également en Vanoise et sur l'ensemble des massifs montagneux français. Les résultats seront exposés dans l'Echos des Ecrins de l'été 2007 et à l'occasion de l'édition d'un document sur le sujet.

En décembre, un protocole de suivi de la **fréquentation hivernale** est élaboré et mis en test pour la saison 2006-2007. Ce suivi, réalisé sur les 7 secteurs, comprend un recueil des activités au niveau spatial, temporel et quantitatif. Il comprend des cartographies des pratiques, un suivi de la fréquentation des parkings (quantitatif et qualitatif avec la provenance des pratiquants) et des observations ponctuelles (3 jours) sur quelques sites précis des différentes pratiques. Une évaluation est prévue au cours de l'année 2007.

Action 1.1.4.2 : Mesurer les retombées socio-économiques locales générées

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006. Une réflexion est lancée pour 2007, en interparcs, avec PNF (travail sur le cahier des charges).

Action 1.1.4.3 : Développer la connaissance des impacts des activités humaines (voir aussi 2421 et 3341)

Les évolutions des survols sur le territoire sont difficiles à apprécier. La mise en œuvre, en été et surtout à l'automne, d'un protocole d'observations des survols a permis de quantifier la pression de survol tant en zone centrale qu'en zone périphérique pour l'ensemble des aéronefs (parapentes, planeurs, avions et hélicoptères). Ce programme a vu son rapport final début février. On obtient ainsi une bonne connaissance des engins et un temps de survol sur l'ensemble du parc, une base de futurs contacts avec les pratiquants. En Embrunais, une étude sur le projet de via-ferrata dans le Morgon est en cours.

Action 1.1.4.4 : Recueillir, exploiter et mettre à disposition les données socio-économiques

A travers l'actualisation des données socio-économiques de l'atlas du Parc national des Ecrins, un stagiaire de l'IUP de Gap, Fabien Gascard, a établi un rapport sur la loi des Parcs nationaux et ses conséquences.

Mesure 1.2 : Mesurer l'évolution des milieux, en préconisant des modes de gestion liés aux pratiques

Sous-mesure 1.2.1 : Mesurer l'évolution des milieux et déterminer les enjeux paysagers

La réalisation d'un schéma spatial de gestion des espaces naturels sur Gap est un travail assez novateur de Mme Gerbaux du CETE d'Aix. Le Parc national des Ecrins s'associe à ce travail avec l'apport de données et d'une expérience acquise en terme de fonctionnement des corridors et des dynamiques des populations. Le Parc national des Ecrins s'est réuni avec l'IMEP et le LECA pour faire le point sur les avancées dans ces domaines et préparer des collaborations.

Action 1.2.1.1 : Cartographier les habitats à l'aide d'une méthode cohérente avec les autres espaces

Le **programme Habitatp** vise à établir une typologie et une méthode d'analyse des photos aériennes pour une cartographie des habitats au niveau alpin. Il associe 3 partenaires français (Parc national des Ecrins, Parc national de la Vanoise et ASTERS) et 8 autres espaces protégés alpins allemands, autrichiens, suisses et italiens.

Il est financé à 50% par l'Europe qui a octroyé en 2005 un nouveau budget et une prolongation d'un an. Ce projet européen se termine en 2006. Il est marqué par les complexités de gestions administratives et financières.

Du point de vue technique, les échanges s'intensifient notamment sur la diversité paysagère et sur la base de données transnationales. Une réunion à Zernez en Suisse permet de lancer les travaux de conclusion et de préparer la conférence de Berchtesgaden en septembre. Le document final, rédigé en anglais, est relu et complété. Une note méthodologique mettant en perspective l'outil Habitalp pour les gestionnaires est présentée. En interne, l'ensemble des cartographies aériennes de haute précision sont sauvegardées sur un serveur spécifique. Au total ce programme novateur aura mobilisé fortement des compétences très diverses : botanique, géomatique, géographique, etc. auprès de 5 personnes du siège de Gap Charance.

Ce programme a été présenté, entre autre, lors de la rencontre des Parcs nationaux à Valdeblore en avril.

La cartographie des zones humides de l'Isère a été pilotée en 2006 par l'association AVENIR à la demande du Conseil général de l'Isère. Les données issues de la base de données DELPHINE et un appui technique du Parc national des Ecrins alimentent ce travail.

Action 1.2.1.2 : Suivre les milieux et les habitats au long terme (voir aussi 1251)

Le programme DELPHINE a permis de cartographier les groupements végétaux et les usages sur l'ensemble de la zone parc. En partenariat avec l'IGA, un projet d'atlas, à partir de la base de données, est en cours avec de nombreux échanges entre le service scientifique et les étudiants de Master chargés du travail. Le document final sera remis en début d'année 2007 avec l'appui d'un géomaticien.

Action 1.2.1.3 : Suivre la dynamique des groupements végétaux

Dans le cadre du suivi de l'évolution des alpages, la méthode des lignes de lecture donne des résultats intéressants pour des suivis à court et moyen termes. Ce travail est confié à Olivier Senn par convention notamment dans le cadre de l'évaluation des mesures agri-environnementales.

La restauration de la mare de Bidoye est suivie dans le Valgaudemar.

Action 1.2.1.4 : Définir une politique de gestion paysagère

En janvier, le Parc participe à une réunion « paysages » regroupant les acteurs de l'Isère dans ce domaine. Un stagiaire, Guillaume Girier, produit une cartographie des bassins versants.

Sous-mesure 1.2.2 : Définir les modalités de gestion et de suivi permettant de conserver la biodiversité des milieux agro-pastoraux

Action 1.2.2.1 : Définir les modalités de gestion et de suivi favorables au maintien des messicoles (voir aussi 3146)

Un projet de stage pour le suivi des plantes messicoles est préparé pour une application au cours de 2007.

Action 1.2.2.2 : Définir les modalités de gestion et de suivi favorables au maintien des structures bocagères (voir aussi 3143)

Un accompagnement de la thèse de Pascal Campagne et d'Olivier Deguerry, doctorants à l'IMEP avec fournitures de données, échanges et participation au comité de pilotage, a constitué l'action principale de cette année. Nous obtenons une analyse de la structure bocagère à 3 dates différentes.

2 articles scientifiques et un poster sont parus :

- « The bocage of the Champsaur valley : a mediterranean mountain landscape » par P. Campagne,
- « Factors explaining shrub species distribution in hedgerows of a mountain landscape » Agriculture, écosystèmes et environnement, volume 116, Issues 3-4, september 2006, pages 244-250
- poster: « Evolution du bocage du Champsaur (Hautes Alpes) depuis 1837 » par P. Campagne, T. Tatoni, P. Roche, Z. Tollrianova, M. Beckert, C. Fournier.

Une sortie sur le thème du « Bocage » est organisée pour les étudiants de l'IUP de Gap dans le cadre des journées de « l'Appel de la forêt » à Molines.

Action 1.2.2.3 : Définir les modalités de gestion et de suivi favorables au maintien des prairies de fauches naturelles d'altitude (voir aussi 3144)

Le projet VISTA, piloté par Sandra Lavorel de l'UJF de Grenoble, est présenté au conseil scientifique le 5 mai. Cet intéressant travail qui aboutissait à des scénarios de gestion n'a pas été retenu au titre de l'Agence nationale pour la recherche.

Le programme « avifaune prairiale » se poursuit dans les secteurs avec des mesures IPA effectuées. Les données concernant les suivi des oiseaux, des pratiques de la fauche et des enquêtes agricoles sont validées et transmises à l'Observatoire national.

La gestion des prairies de fauche est prise en compte dans les 10 fiches techniques publiées et éditées sur le suivi des MAE et CTE (cf. gestion des alpages).

Action 1.2.2.4 : Définir les modalités de gestion et de suivi favorables au maintien de la valeur biologique des alpages (voir aussi 3141)

Suite aux problèmes de sécheresse observés dans les alpages, l'idée d'un observatoire de suivi est lancée. Elle comprend notamment un projet de tournée de fin d'estive qui est discuté et présenté en octobre aux agents lors d'une journée de formation.

Pour rendre compte du suivi et des expériences acquises lors de la mise en place des MAE et CTE, 10 fiches techniques « Gestion des alpages du parc national des Ecrins » ont été rédigées, éditées et diffusées avec le CERPAM au cours de l'été.

4 diagnostics pastoraux ont été réalisés sur l'Embrunais, sur la commune de Réallon : Le Laus et Le Vallon (alpages ovins) et Chargès et Vaucluse (alpages bovins).

L'expérience acquise au fil des années avec le CERPAM, l'appui de l'INRA et du CEMAGREF permet de publier un ouvrage « Diagnostic pastoral en alpage » dans la collection techniques pastorales du CERPAM.

Fin de l'évaluation des MAE et CTE en alpage sur une période de 10 ans.

Réalisation des fiches techniques « gestion des alpages du parc national des Ecrins ».

Présentation des résultats lors d'une journée de restitution le 18 octobre 2006 à Vallouise.

Présentation des résultats à une journée des espaces protégés PACA.

Présentation des résultats à une CDOA 05.

Présentation des résultats à l'AG du personnel.

Sous-mesure 1.2.3 : Définir les modalités de gestion des milieux forestiers

Action 1.2.3.1 : Identifier les mesures de gestion favorables pour chaque type de milieux forestiers

Le partenariat avec l'Office national des forêts (ONF) continue. Tous les aménagements forestiers en cours de révision sont désormais accompagnés par un porté à connaissance du Parc national des Ecrins (liste en 1232).

Action 1.2.3.2 : Définir des prescriptions environnementales pour les aménagements forestiers (voir aussi 3152)

De nombreuses informations et prescriptions ont été transmises pour les plans d'aménagements suivants :

- Forêt communale d'Oris en Rattier,
- Forêt communale de Mizoën,

- Révision du plan d'aménagement forestier de Villar Loubière,
- Révision du plan d'aménagement forestier de Villar Notre Dame,
- Révision du plan d'aménagement forestier de Champcella,
- Plan simple de gestion pour une forêt privée de Châteauroux, Serre.

Action 1.2.3.3 : Mettre en place un réseau local de suivi à long terme des écosystèmes forestiers d'altitude

Le test du protocole COST E27, effectué dans la réserve intégrale, rentre dans ce cadre là. La faisabilité d'extension de ce protocole sur d'autres sites est discutée entre le Parc et l'ONF. Le rapport définitif est attendu pour 2007, après un complément de campagne prévu en juillet 2007.

Action 1.2.3.4 : Accompagner des expérimentations spécifiques à l'espace montagnard (voir aussi 3153)

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Action 1.2.3.5 : S'intégrer aux différents réseaux de suivi de l'espace forestier

Deux journées de formation et de sensibilisation des agents du Parc, de l'ONF et du CRPF, en salle et sur le terrain, ont été organisées avec le réseau de surveillance DSF (service santé des forêts du MAAPAR) sur la phytopathologie forestière.

Sous-mesure 1.2.4 : Définir les modalités de gestion des milieux aquatiques

Dans le cadre des échanges avec les autres organismes de gestion des milieux naturels, deux stagiaires du CSP sont venus pendant une journée pour découvrir le Parc national des Ecrins et ses actions.

Action 1.2.4.1 : Définir les modalités de gestion des milieux aquatiques (voir aussi 3134)

Lacs de montagne

Une nouvelle réglementation, applicable par arrêté préfectoral à compter de l'exercice 2007 aux deux lacs isérois de la Muzelle et de la Barre, a été définie par la commission consultative des lacs de montagne en août 2006 :

- taille légale de capture de la truite abaissée à 18 cm et nombre de prises limité à 10 par jour,
- plus de taille ni de quota de capture pour l'omble chevalier,
- obligation d'annoter le carnet de pêche au fur et à mesure des captures.

Un suivi de qualité de l'eau du lac de la Muzelle est mis en place au droit du rejet de l'assainissement du refuge et de la bergerie pour évaluer l'impact des dispositifs installés.

Une uniformisation de l'ouverture et de la fermeture de la pêche en lacs de montagne entre les deux départements des Hautes-Alpes et de l'Isère a été décidée au cours de la réunion de la commission des lacs de montagne avec une fermeture de la pêche dans les lacs de montagne le 2^{ème} dimanche d'octobre à compter de 2007.

Zones humides

La cartographie des zones humides de l'Isère a été pilotée en 2006 par l'association AVENIR à la demande du Conseil général de l'Isère. Les données issues de la base de données DELPHINE et un appui technique du Parc national des Ecrins ont alimenté ce travail.

En Embrunais sur la plaine du Roc, une étude a été réalisée par une stagiaire, Laure BROCHIER, sur le suivi des reptiles et des amphibiens. Des aménagements de mares pour les populations de Sonneurs à ventre jaune sont testés de façon expérimentale sur la Plaine du Roc. La population de Sonneurs est régulièrement suivie. Ce travail se poursuivra en 2007.

Action 1.2.4.2 : Optimiser la gestion piscicole

Le contact avec la Fédération de pêche des Hautes-Alpes se poursuit avec le projet de réalisation de 2 stages communs entre la Fédération de pêche et le Parc national des Ecrins sur les « pratiques et attentes des pêcheurs de montagne » avec un volet biologique et un volet socio-économique. Ces 2 stages ont surtout permis de resserrer les liens avec la Fédération de pêche des Hautes-Alpes et de recueillir des données sur la gestion et la fréquentation des lacs de la zone centrale.

Les lacs de la Muzelle, de plan Vianney de Pétarel et des Pisses sont toujours suivis avec pose et dépose des thermomètres enregistreurs et prélèvements de zooplancton et de poissons.

Une pêche électrique sur le torrent de Réallon a permis de suivre l'introduction de Saumon de Fontaine. Les résultats sont en attente.

Sous-mesure 1.2.5 : Définir le suivi des milieux et des pratiques, secteur par secteur, et pour l'ensemble du parc national

Action 1.2.5.1 : Suivre les milieux et les pratiques secteur par secteur et pour l'ensemble du parc national (voir aussi 3133 et 1212)

L'arrivée de l'éco-conditionnalité change la donne dans le positionnement de la contractualisation. Un projet de pôle Natura 2000 est envisagé en janvier avec la communauté de communes du Guillestrois, l'ONF, la DDAF et le Parc pour la gestion coordonnée des sites.

Des efforts de structuration aux niveaux national, régional et départemental du projet sont notables.

La rédaction des documents d'objectifs (DOCOB) se poursuit :

Natura 2000 site du Valgaudemar : Le Parc national des Ecrins a été opérateur pour la réalisation du DOCOB. Suite aux demandes de modifications du CSRPN, une réunion de concertation avec Marcel Barbero, la DIREN et le Parc national des Ecrins est organisée et clôt le sujet. Par ailleurs, des travaux sont réalisés par l'ONF dans le vallon de Palluel dans le Valgaudemar pour favoriser les populations de Potentilles du dauphiné et le CERPAM réalise le diagnostic pastoral sur l'alpage de Palluel.

Natura 2000 site de la Muzelle : Une proposition de pré-étude est adressée à la DDAF de l'Isère en fin d'année.

Les sites Natura 2000 dont les documents d'objectifs ont été approuvés font l'objet de suivis de milieux ou d'espèces (ex : suivis glaciers et Trèfle des rochers, protection des Potentilles du dauphiné sur Primemesse pour le site Lautaret – Combeynot – Ecrins, suivi galliformes et Chardons bleus pour le site du Fournel les Bans), et suivi et protection d'un site de reproduction du Hibou Grand Duc sur le site du Steppique Durancien et suivi du débroussaillage.

Action 1.2.5.2 : Retracer les évolutions suivies des milieux du parc national pendant la période 1995-2005 « (SOPHIE) »

Le programme SOPHIE a pour finalité de suivre sur le long terme un échantillon représentatif des milieux du parc dans son ensemble, sous l'angle des milieux et des habitats qui les composent. 2006 a été une année de restitution de ces travaux pour les secteurs. Ces données continuent à être exploitées grâce à une convention avec l'IMEP de Marseille pour en tirer des indications globales sur l'évolution des milieux du territoire.

Action 1.2.5.3 : Communiquer sur l'état des milieux du parc national

Un atlas commenté de la base de données DELPHINE a été réalisé par des étudiants et repris par M. Esterny et G. Rovera, IGA de Grenoble (cf 1212).

Action 1.2.5.4 : Suivre les lieux habités et leur environnement proche

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Mesure 1.3 : Définir les conditions de préservation des espèces

Sous-mesure 1.3.1 : Mieux connaître la flore

Partenariat avec le CBNA : Une convention cadre est discutée avec la nouvelle directrice, Sandrine Gardet, tout au long de l'année 2006 pour aboutir en décembre à la remise d'une proposition de convention.

Base de données : Suite à la fourniture des données flore du CBNA sur les 61 communes du Parc national des Ecrins, une base de données est mise en place pour un usage interne avec possibilité de requêtes simples. A l'automne, le projet de mise à jour des données grâce à l'outil informatique de type PC pocket est lancé dans le souci d'un partenariat avec le CBNA et le Parc naturel régional du Queyras.

Biodivalp : Un projet de recherche a été tenté sur une étude de la répartition et la variabilité des plantes sur l'arc alpin par P. Taberle de l'Université Joseph Fourier de Grenoble. Ce projet auquel devaient participer les trois Parcs nationaux alpins n'a pu aboutir.

Action 1.3.1.1 : Développer la connaissance sur les relations entre espèces, climat et usages

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Action 1.3.1.2 : Améliorer la connaissance sur les espèces indicatrices de pollutions

Une collaboration avec *Arnica montana* dans le but de mesurer l'impact des pollutions de l'air à partir de l'observation des lichens de la zone périphérique est à l'étude.

Face à la progression inquiétante de l'Ambroisie à feuilles d'Armoise, pollution végétale, une cartographie est réalisée et des journées d'arrachage sont organisées en Oisans. Une nouvelle station est découverte à Bourg d'Oisans.

Dans le Valgaudemar, l'équipe du secteur se mobilise pour détruire la Renouée du Japon située au tour de la maison du Parc.

Action 1.3.1.3 : Sensibiliser le public aux espèces – symboles du parc national

L'atlas de la flore protégée des Hautes-Alpes piloté par Edouard Chas et la SAPN voit le jour en novembre. Une collaboration avec le CBNA, le Parc naturel régional du Queyras et le parc national des Ecrins a permis une fine relecture. En décembre l'association *Gentiana* sollicite le Parc pour la réalisation d'un ouvrage similaire sur l'Isère.

Par ailleurs, la protection et la gestion des espèces végétales remarquables passent par la sensibilisation des publics locaux et visiteurs. Des animations, 2 conférences débats dans le Champsaur, rencontres avec un garde moniteur, sorties sur le terrain avec des classes locales, transplantées et des visiteurs sont organisées dans chaque secteur.

Comme chaque année le secteur du Briançonnais a participé aux « Florales » en juillet à SerreChevalier.

Le secteur de l'Oisans a participé aux « Escapades florales » avec l'office de tourisme de Saint Christophe en Oisans en juin (renfort du botaniste du siège).

Action 1.3.1.4 : Poursuivre le suivi des populations de certaines espèces dont la responsabilité de la sauvegarde incombe aux acteurs du territoire du Parc national des Ecrins

Des travaux pour une meilleure connaissance des alchémilles et des cotonéasters ont été menés en 2006 ainsi que des réflexions sur la position taxonomique du Pin mugho par rapport au Pin à crochets.

La thèse de Florence Nicollé du LECA de Grenoble sur le suivi des plantes rares permet de mieux cerner les problématiques suivant les espèces à étudier.

Dans l'ensemble des secteurs, les inventaires selon le protocole des fiches flore –localité-station se poursuivent.

En Oisans, découverte d'une station de Cirse hétérophylle sur Champébran sur Saint Christophe en Oisans, cette station était menacée par une piste d'adduction d'eau.

Dans le Briançonnais, mise en place de filets pour la protection des Potentilles du Dauphiné sur Primemesse. Découverte de la Gagée jaune (*Gagea lutea*) dans le Grand Tabuc, découverte de nouvelles stations de *Tragopogon crocifolius*, d'*Androsace maxima* sur Puy Chevalier et de Jonc arctique sur le Pic du Mas de la Grave (versant Besse en Oisans). Redécouverte d'une station d'Armoise boréale sur Buffère .

Dans l'Embrunais, suivi des Sabots de Vénus à Boscodon. Suivi des stations de Reine des Alpes dans le Rabioux (population stable). Découverte du Prunier de Briançon dans le Couleau.

Dans le Champsaur, redécouverte de la station de référence où le Carex à épis d'orge décrit par Dominique Villar avait été décrite sur Buissard.

Dans le Valgaudemar, découverte de *Lunaria rediviva*. Mise en place d'une protection et d'un suivi du Géranium argenté (*Geranium argenteum*) dans le cadre du partenariat avec l'ONF sur la queyrelle. A Molines en Champsaur des travaux de restauration des stations de Potentille du Dauphiné ont été réalisés par l'ONF avec la coordination du Parc dans le vallon de Palluel par débroussaillage.

Dans le Valbonnais, redécouverte de la station de référence où Oxytropis améthyste a été définie par Casimir Arvet Touvet sur l'Alpe du grand Serre (*Oxytropis amethytea*).

Action 1.3.1.5 : Construire une base de données « espèces indicatrices »

Aucune action particulière n' a été engagée sur le sujet en 2006.

Action 1.3.1.6 : Estimer la diversité floristique des groupements végétaux

Aucune action particulière n' a été engagée sur le sujet en 2006.

Sous-mesure 1.3.2 : Assurer une veille écologique sur l'ensemble de la faune

Action 1.3.2.1 : Collecter des données en continu

Les programmes concernant l'inventaire et le suivi des espèces sont poursuivis. Chaque secteur collecte ses observations et saisit ses fiches dans la base de donnée générale, qui s'enrichit, année après année de toutes les observations ponctuelles.

Action 1.3.2.2 : Structurer des bases de données performantes

Un important travail de structuration des bases de données est réalisé dès le mois de mai pour différencier lors des requêtes les différents protocoles de recueil de données (contacts aléatoires, comptages, données bouquetins etc.).

Un travail, avec un bio-statisticien de l'IMEP (F.Torre) sur l'analyse de la base de données faune du Parc, engagé en 2005 se poursuit. Des présentations sur les analyses des données du « suivi hivernal » sont faites en été, sur le « calendrier ornithologique du Champsaur » en décembre. Une modélisation de la base de données « sites chiroptères » avec création des tables de données et développement d'une interface de saisie

est effectuée. Le travail de catalogage (utilisation de l'outil MD Web) est lancé pour la mise à disposition des documents existants en interne comme pour les partenaires, mais la complexité technique reporte à 2007 la saisie des méta données.

Action 1.3.2.3 : Etablir la valeur patrimoniale des micro-mammifères

Les contacts de micro mammifères sont enregistrés dans les fiches contact faune.

Une convention est signée avec JP.Querre, INRA, pour une étude afin de définir la valeur patrimoniale des micro mammifères en 2007 et 2008.

Dans le secteur de l'Embrunais, des déterminations de micro mammifères sont réalisées à partir des pelotes de réjection du Grand Duc, Faucon crécerelle et Chouette hulotte.

Dans la réserve intégrale du Lauvitel, le suivi au long terme se poursuit, des captures ont été réalisées pendant 2 nuits par Gilles Yoccoz et 2 agents du Parc. Ces captures permettent le suivi du Campagnol roussâtre toujours aussi stable.

Action 1.3.2.4 : Suivre les tendances évolutives des populations d'oiseaux montagnardes

Le programme « Avifaune prairial » mis en place dans le cadre de l'Observatoire national prairie de fauche de l'ONCFS (IPA, indices ponctuels d'abondance) et le programme STOC EPS (Suivi temporel des populations d'oiseaux communs par Echantillonnages Ponctuels Simples) se sont achevés en 2006. Les résultats rendus par J. Broyer et L. Curtet ont permis de définir des conditions à l'équilibre démographique des oiseaux nicheurs dans les prairies de fauche.

Une journée de formation aux chants d'oiseaux a été organisée en interne début juin à la Draye.

Martin triste : observation d'un martin triste au camping d'Embrun. Cette espèce échappée pouvant devenir invasive est à surveiller.

Grues cendrées : passages de 30 grues cendrées en migration dans le vallon du Fontenil dans le Briançonnais.

Crabiers chevelus : observation de 10 crabiers chevelus au plan d'eau du Casset dans le Briançonnais.

Dans le Champsaur, le suivi du calendrier ornithologique est complété de 4 nouvelles espèces avec le goéland cendré, le percnoptère, le vautour moine et la grande aigrette amenant à 148 espèces en 2006.

Dans l'Embrunais, la fermeture des décharges entraîne une baisse des populations de goélands.

Action 1.3.2.5 : Maintenir le suivi des ongulés

Etude et évaluation de nos méthodes de dénombrement

Le travail d'évaluation des méthodes de dénombrement des ongulés sauvages lancé avec Jean-Michel Gaillard et le Parc national de la Vanoise en 2004 se poursuit. Le Parc participe au comité de pilotage de la thèse d'Emilie Largo sur ce sujet.

Une convention est signée en 2005 entre le Parc national des Ecrins et l'Université de Sherbrooke au Québec pour la mise au point de méthodes indiciaires légères et fiables : programme EMILIE (Etude, Méthodes, Initiatives Légères Inter Espaces protégés). Une réunion de restitution est prévue pour début 2007.

Chamois

Les comptages lourds se poursuivent en gardant le rythme de 6 ans, en comptant une unité de gestion par an. En 2006, l'UG 11 « Meije-Combeynot » est dénombrée début juillet. Cette unité de gestion concerne le secteur du Briançonnais et 3 communes. 1371 chamois sont dénombrés contre 1615 en 2000.

Les agents du Parc national des Ecrins ont participé au comptage de l'UG 2, adret de la Grave, organisé par la Fédération des chasseurs des Hautes-Alpes.

Les protocoles d'échantillonnage se poursuivent sur les sites prévus au programme, ces échantillonnages n'ont relevé aucune pathologie particulière, ni déséquilibre dans les classes d'âges de la population.

Une flambée de kératoconjunctivite est observée et confirmée par Dominique Gauthier sur Vars (hors aire optimale d'adhésion).

Une cartographie des zones d'hivernage et de mises bas a été réalisée et digitalisée sur l'ensemble du Parc.

Bouquetins

Le Parc national des Ecrins a procédé, depuis sa création, à des opérations de réintroductions de bouquetins : Valbonnais – Oisans (1989 – 1990), Champsaur (1994 – 1995). Le Parc national suit également la population de bouquetins réintroduite de 1959 à 62 en zone périphérique dans le Briançonnais (massif des Cerces). Les comptages réalisés en 2006 sont les suivants :

- 277 bouquetins ont été dénombrés en novembre pour la colonie des Cerces. Une chèvre férale (qui s'est ensauvagée) est observée au printemps et à l'automne avec la colonie. L'année 2006 est surtout marquée par une forte mortalité hivernale avec 18 animaux retrouvés morts d'épuisement. Le seul bouquetin marqué provenant du Val de Suze et arrivé dans le massif à l'âge de 3 ans est retrouvé mort dans sa 14^{ème} année.
- 172 bouquetins pour la colonie du Champsaur-Valgaudemar dont 8 encore marqués. La population est estimée à 220 individus. On note une dispersion spatiale des animaux de plus en plus importante. A noter la présence de 2 bouquetins aux Gourniers dans l'Embrunais au cours de l'été.
- 74 animaux ont été vus lors du comptage effectué en juillet (en Valbonnais et en Oisans). La reproduction est estimée à 14 naissances. Cette population à croissance faible subit la maladie caséuse. A noter la mort de la plus vieille étagne, « Maurienne », lâchée en 1989, à l'âge de 23 ans et ayant mis bas 14 cabris au cours de sa vie en Valbonnais.

Mouflons

La population de mouflons en zone périphérique est en augmentation sur Aspres-les Corps. Celle de l'adret du Monétier-les-Bains semble stable (estimée à 177 mouflons à l'automne).

Chevreuil

Pour évaluer les variations de population de chevreuil, des IPA sont reconduits sur Réallon, Champoléon, Orcières et au Périer en hiver. Dans le Valbonnais le chevreuil est contacté 25 fois pour un total d'animaux de 100 et dont la majorité se localise sur la commune du Périer.

Cerf

Un « groupement d'intérêt agro sylvo cynégétique et faunistique du Pays du grand Briançonnais » est créé en 2006 pour la gestion du Cerf sur cette zone. Un lâcher expérimental est réalisé dans le Queyras par la Fédération des chasseurs.

Sous-mesure 1.3.3 : Définir les conditions de préservation des populations identifiées comme vulnérables

Action 1.3.3.1 : Suivre les populations de rapaces

Gypaète barbu

25 observations de l'espèce sur le massif des Ecrins en 2006 (contre 223 en 2005). L'opération de prospection de niveau alpin organisée en novembre a permis de contacter 65 oiseaux sur les Alpes. Un diaporama réalisé et présenté au colloque du Grand Bornand, est mis à disposition de tous les secteurs.

Aigle royal

Le suivi de cette espèce se poursuit par des observations ponctuelles et le suivi de la reproduction. 236 aires sont actuellement recensées sur l'ensemble du parc. Les bases photographiques constituant la mémoire des secteurs sont complétées. 17 jeunes ont été vus à l'envol en 2006 contre 24 observés en 2005.

A titre d'exemples, dans le Briançonnais, un aiglon a été vu à l'envol dans l'aire de la Combe de l'Homme, en Vallouise, 7 aiglons nés et 4 à l'envol et dans le Valbonnais, 1 aiglon est vu à l'envol sur le Vet.

2 électrocutions ont été constatées en 2006 à la Fare en Champsaur et à Bourg d'Oisans où l'aigle s'est électrocuté pour avoir voulu capturer un grand corbeau posé sur un pylône électrique.

Faucon pèlerin

Comme chaque année depuis 4 ans, le Parc collabore au suivi mis en place par le CRAVE des sites de reproduction du Faucon pèlerin sur le département des Hautes-Alpes (prise en charge par le Parc des sites

situés sur son territoire). Aucune trace de nidification n'est observée au niveau du couple du Pont de l'Alpe du Briançonnais . Dans le Valbonnais 2 jeunes sont à l'envol au niveau du couple de la Barrière et un couple est présent sur la Rochette dans la Roizonne.

Autres rapaces diurnes

A noter en 2006, l'importance des données de Vautour fauve avec 71 individus contactés notamment à la Brèche du Périer.

Dans l'Embrunais les suivis de migration post nuptiale ont dénombré 400 oiseaux dont une centaine de bondrées apivore.

Dans le Valbonnais 2 couples de Circaète Jean le Blanc sont connus : un à la Chapelle et un autre à priori au Désert.

En Vallouise, un couple de Circaète Jean Le Blanc est suivi avec un jeune à l'envol. Grâce à la sensibilisation des pratiquants et la pose de panneaux d'information au pied de la voie, 2 sites de nidification du Faucon crécerelle ont été sauvegardés.

Rapaces nocturnes

Animation « Nuit de la Chouette » dans de nombreux secteurs.

Dans le Briançonnais, 2 jeunes Hiboux Grands ducs ont été photographiés par un accompagnateur Fabien Sicard de Visa trekking, à la Schappe de Briançon ... (Couple connu depuis 1998). La chouette de Tengmalm a été vue dans la montagne du Vallon et dans les Chenaudes.

Dans le Valbonnais un Grand duc est entendu pour la 2^{ème} année consécutive sur Chantelouve et un Petit duc est contacté à Valbonnais. La présence de la Chevêchette est confirmée sur Chantelouve et au Périer et la Chouette de Tengmalm est contactée au vallon de Malentraz et à Chantelouve. A noter également la présence d'une Effraie des clochers au pont du Prêtre.

En Vallouise, aucune nidification du couple de Hiboux grands ducs des gorges de la Durance n'a été observée en 2006. La visualisation d'une ligne EDF est une maigre consolation par rapport au suréquipement de ce site en terme de câbles. Les négociations entreprises avec le propriétaire et exploitant des tyroliennes n'ont toujours pas abouti. Un contact de Hibou grand duc est à noter sur le site de Barachin. Un nouveau contact de Chevêchette sur la Vallouise porte à 7 le nombre de sites connus sur le secteur.

Action 1.3.3.2 : S'impliquer dans l'Observatoire des Galliformes de Montagne

Dans le but de mieux connaître l'évolution des populations de galliformes de montagne (Tétras lyre, Perdrix bartavelle, Lagopède alpin, Gélinotte des bois...), l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, les espaces naturels protégés, l'Office national des forêts, les Fédérations départementales des chasseurs et plusieurs associations collaborent au sein d'un GIS (groupement d'intérêt scientifique), constitué en 1992 : l'Observatoire des galliformes de montagne (OGM).

L'implication du Parc a pour base le travail de suivi des populations de Lagopède alpin, Tétras-lyre et Perdrix bartavelle à travers les sites de référence (5 sites pour le tétras-lyre, 2 sites pour la Bartavelle, 1 site pour le Lagopède).

La convention du GIS a été reconduite jusqu'en 2009.

En 2006, un gros travail collectif de l'équipe Parc a permis la réalisation du cahier technique galliformes avec l'appui de Ariane Bernard-Laurent, membre expert du conseil scientifique. Ce travail édité et diffusé avec l'Echos des Ecrins a été très apprécié de la population locale.

L'affaire Plastym suit son cours concernant la défektivité des flotteurs de visualisation posés sur les câbles des remontées mécaniques.

Lagopède alpin

Les comptages sur les sites de référence montrent une stabilité globale des populations : 11 coqs sur Chargès et 19 coqs au Saut du Laire. Dans le Valbonnais, le comptage sur le site de Chantelouve montre une stabilité de la population depuis 1996.

Perdrix bartavelle

Comme en 2005, l'année 2006 a été une année très favorable pour la Perdrix bartavelle où les contacts se sont multipliés dans les secteurs. Dans l'Embrunais 28 mâles ont été recensés sur la zone de référence de Réallon et 35 coqs sur le site de référence du Valgaudemar, ces résultats confirment l'impression de bonne année pour l'espèce.

Tétras lyre

Participation aux dénombrements annuels des Tétras sur Villar d'Arène et sur Saint Michel de Chaillol, organisés par la Fédération de chasse 05. Sur les sites de référence les comptages ont recensés 17 coqs dans le Fournel, 26 coqs dans le Valgaudemar et montrent une stabilité des populations. Un stage de Lucie Jourdan sur la réactualisation des données de l'enquête cartographique, sur les habitats utilisés par le tétras lyre au cours de son cycle annuel a été réalisé sur l'unité naturelle de moyenne Durance.

Le Parc national des Ecrins a participé à un comptage aux chiens en août sur Villar d'Arène. Les résultats obtenus montrent une faible reproduction pour 2006 avec seulement 4 coqs, 6 poules et 12 juvéniles dénombrés.

Action 1.3.3.3 : Développer les connaissances sur les chauves-souris

Un stagiaire de Master 2, Mustapha ElHaissoufi, a réalisé en 2006, un bon état des connaissances sur les chiroptères du parc national des Ecrins.

Inventaire des sites

3 soirées de capture ont eu lieu dans l'Embrunais, le Champsaur et le Valbonnais. Une nouvelle espèce pour le parc national des Ecrins, la Pipistrelle pygmée a été contactée à Chabottes. De nouvelles données ont été recueillies sur l'Oreillard alpin avec 3 sites dans le Valbonnais et 1 site dans le Briançonnais, et concernant le Molosse de Cestoni en Oisans et dans le Valbonnais. En 2006, il faut également signaler la perte du gîte des Sables de Grand Murin suite à des travaux réalisés dans le site à Bourg d'Oisans.

Dans le cadre du suivi des colonies de chauves souris, 11 kg de guano ont été collectés pour la colonie de Grand murin de l'église de Châteauroux, 64kg pour la colonie de Grand murin de la garderie de Bourg d'Oisans en 2006. Cette colonie de 474 individus a été dénombrée à l'envol avant la naissance des jeunes.

Gîtes artificiels

Avec les membres du groupe chauve-souris, les gîtes posés aux Boussardes sur Monétier les Bains ont été relevés : 22 nichoirs sur 25 ont été utilisés, 3 espèces ont été contactées, l'Oreillard roux, la Pipistrelle commune et le Murin à moustaches. En Vallouise, une partie des gîtes est installée dans le vallon de Narreyroux et une autre au col d'Anon et la prospection des gîtes au col de la Pousterle a permis de contacter l'Oreillard roux. Dans le Champsaur un Oreillard roux et ... quelques loirs ont profité du gîte dans le Champsaur et le Valbonnais. En Oisans ce sont essentiellement les muscardins qui se sont installés.

Animations

Plusieurs secteurs ont réalisés des nuits de la chauve-souris au cours de l'été : Vallouise, Embrunais, Champsaur, Valgaudemar, Valbonnais et Oisans. En Vallouise plusieurs interventions chez des particuliers ont permis de faire de l'information sur ces espèces mal connues et d'identifier la Barbastelle au moulin des Ribes. Un diaporama a été présenté dans le cadre du réseau de l'éducation à l'environnement (REE) et sera remis à chaque secteur.

Sous-mesure 1.3.4 : Améliorer les connaissances des espèces caractéristiques du parc national

Action 1.3.4.1 : Relancer les inventaires de Rosalie et d'Isabelle

La présence de la Rosalie des Alpes est toujours notée dans le Valbonnais.

Action 1.3.4.2 : Inventorier des populations de papillons, orthoptères et libellules

Pour relancer une dynamique de travail sur les invertébrés, des groupes sont constitués avec un pilote par groupe taxonomique : écrevisses, odonates, orthoptères et lépidoptères. La base de données invertébrés est régulièrement alimentée et exploitée.

Le Muséum national d'histoire naturelle a mis en place un programme de suivi des rhopalocères appelé STERF qui est transmis aux secteurs. Un test durant la saison 2006 montre toute la technicité nécessaire et semble inadaptée à nos compétences.

En 2006, le projet d'un livre sur les insectes et petites bêtes dans la suite de la collection des fleurs et arbres et arbustes est envisagé.

La Cigale grise est confirmée à Siévoz et à Entraigues dans le Valbonnais. Des inventaires des odonates sont réalisés sur Réotier, sur les Bouchards à Savines, sur Sainte Croix à Châteauroux dans l'Embrunais et dans le Valbonnais sur la tourbière de la Muzelle. Le Criquet des salines est contacté à Saint Clément à la confluence de la Romanche et du Vénéon. En Vallouise de nouveaux sites sont découverts pour le Moiré provençal et l'Alexanor. Dans le Valbonnais le Chamoisé des glaciers est contacté dans la vallée de Font Turbat. 2006 a été également pour certaines vallées une année de pullulation de Tordeuse du mélèze.

Action 1.3.4.3 : Participer au plan d'action national pour les insectes

Aucune action particulière n'a été engagée sur le sujet en 2006.

Action 1.3.4.4 : Contribuer à la connaissance du lièvre variable

Aucune action particulière n'a été engagée sur le sujet en 2006.

Action 1.3.4.5 : Poursuivre les parcours hivernaux

Initialement mis en place pour suivre la progression des grands prédateurs, le protocole consiste à parcourir 48 h après la chute de neige des itinéraires précisément définis. 85 sorties sur les 14 circuits ont été effectuées au cours de la saison 2005-2006.

Sur l'ensemble des secteurs, aucun indice de présence des grands prédateurs n'a été relevé par ce protocole. L'analyse des parcours hivernaux, confiée à l'IMEP, Franck Torre, est testée avec la mise en place de l'interface de saisie. Le programme sera évalué en 2007.

Action 1.3.4.6 : Inventorier certains animaux aquatiques et palustres patrimoniaux, autres que les poissons (non exclusif)

Dans la plaine du Roc à Embrun, un nouvel habitat pour le Sonneur à ventre jaune est testé dans le cadre des projets d'aménagements prévus sur cette plaine. Une stagiaire, Laure Brochier travaille sur ce sujet.

Les populations de Sonneur à ventre jaune sont suivies à Bidoye et Ancelle dans le Champsaur.

Les inventaires d'Ecrevisse à pattes blanches sont relancés grâce à un travail commun avec le CSP. Les sites connus sont suivis et une nouvelle station est découverte dans le Champsaur.

Sous-mesure 1.3.5 : Développer la connaissance des interactions espèces/activités humaines

Action 1.3.5.1 : Développer la veille pathologique

Suite aux alertes concernant la grippe aviaire, le Parc national des Ecrins a apporté ses connaissances sur les migrations des espèces, a fourni tous les secteurs en matériel de protection et a diffusé les consignes.

Des cas de kérato-conjonctivite (infection virale des yeux des ongulés) sont signalés sur Vars fin août et Dominique Gauthier confirme une recrudescence de cette maladie. En Oisans 2 chamois avec larmiers ont été observés.

Dans le cadre du programme de transmissibilité faune sauvage – faune domestique, une convention annuelle est signée avec le laboratoire vétérinaire des Hautes-Alpes et des contacts sont pris avec le laboratoire départemental de l'Isère. Dans le Valbonnais une autopsie d'un cadavre de bouquetin, retrouvé en août dans le massif du Rochail, révèle les symptômes de la maladie caséuse.

Sur le chamois, le programme de suivi sanitaire se poursuit et aucune pathologie majeure n'est constatée sur les échantillons observés. Suite à des réunions avec Dominique Gauthier et le stage effectué par Claire Martin dans le Briançonnais, la détection de pestivirus et sa progression rapide sur les populations de chamois met le Parc en alerte.

Le suivi de la mortalité se poursuit. Les analyses n'ont déterminé aucune maladie particulière. Dans le Briançonnais une dizaine de chamois, 3 bouquetins et 1 mouflon sont transportés pour analyse. La persistance d'octobre à mai de la neige a été fatale à de nombreux animaux notamment des ongulés. En Briançonnais 18 bouquetins ont été retrouvés morts. En Vallouise, un chevreuil et un Hibou grand duc sont amenés au laboratoire pour analyse. Dans le Valgaudemar 2 martres sont analysées. Dans le Valbonnais 4 chamois et 2 fouines sont analysés et en Oisans un chevreuil. Pour l'essentiel des ongulés amenés au laboratoire vétérinaire une mort par détresse physiologique est constatée.

Une chèvre férale est à nouveau observée avec la colonie de bouquetins des Cerces au printemps et à l'automne.

Action 1.3.5.2 : Limiter l'impact du retour des grands prédateurs sur les activités pastorales

9 constats de dommage à la faune domestique ont été réalisés (sur l'ensemble de la zone parc) contre 26 en 2005. 6 ont été indemnisés (17 en 2005) pour 9 animaux indemnisés (72 en 2005).

Des opérations de hurlements provoqués ont été organisés pendant 6 soirées en juillet et août sur le massif du Taillefer. Une réponse a été enregistrée à Chamrousse en juillet par l'ONCFS. 6 indices de lynx et 5 indices de loup ont été relevés par les gardes moniteurs. Le Parc a apporté son soutien aux opérations de prospections hivernales réalisées sur le Queyras – Parpaillon.

Un loup a été photographié en avril sur la commune de Saint Maurice en Valgaudemar.

Le Parc national des Ecrins participe de façon active aux réunions du groupe national loup (3 réunions), aux comités départementaux et autres instances régionales. Un étudiant chercheur, Julien Alleau, travaille sur l'historique des attaques de loups dans les Hautes-Alpes.

Une cabane hélicoptable du Parc construite pour répondre à des besoins urgents d'hébergement de bergers sur des zones sensibles est mise en place pendant un premier temps sur l'alpage de Cote Belle à Valjouffrey et pendant un second temps sur l'alpage du Vet à Entraigues.

Dans le Champsaur deux conférences débats ont été organisées sur le thème des grands prédateurs.

Dans le Briançonnais, des chiens patous très agressifs ont posé problème pour des randonneurs sur l'alpage de la Buffe à la Grave. Sur l'alpage d'Arsine 2 chiens patous ont quitté le troupeau pour chasser et ont été observés courant après les troupeaux voisins, des marmottes et des chevreuils. Seule leur capture par un garde moniteur mettra un terme à cette divagation.

Action 1.3.5.3 : Participer à la gestion de la faune

Le Parc national des Ecrins a participé à toutes les séances plénières du comité départemental de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) ainsi qu'aux groupes de travail préparatoires.

Action 1.3.5.4 : Développer la connaissance de l'impact de la faune sauvage sur les milieux

Campagnols terrestre et provençal

Les pullulations de campagnols terrestres sur le canton de La Grave et le secteur de Besse – Clavans semblent se calmer au cours de l'été. Des prairies sont de nouveau fauchées après un abandon de la fauche pendant plusieurs années. Des suivis de densité par transects et une cartographie des densités de populations sur l'adret de La Grave sont réalisés. Les pullulations augmentent à nouveau à l'automne. De nouveaux territoires sont touchés notamment dans le cœur du Parc aux Fumas sur La Grave. Le Renard roux garde son statut de « non nuisible » pour la 4^{ème} année consécutive sur le canton de La Grave.

Dans la commune des Vigneaux une pullulation de campagnols provençaux reste ponctuelle.

Sanglier

Quelques dégâts sur Orcières permettent de classer le sanglier comme nuisible. Des filets sont mis en place à Valsenestre pour protéger les jardins.

Marmotte

A la suite de réactions sur les recherches et expériences de contraception de marmottes à Prapic, le Parc national des Ecrins passe une convention avec le Cemagref (Isabelle Mauz) pour étudier l'aspect sociologique de ce dossier. L'étude est rendue en 2006 avec une présentation de la dynamique de la population étudiée. Le tout est présenté en conseil scientifique en mai. Un stagiaire, Joffrey Guinot, prend le relais pour le suivi de la dynamique de population et l'évolution des impacts sur le plateau de Charnières.

Mesure 1.4 : Mettre à disposition les éléments caractérisant la mémoire du territoire

Sous-mesure 1.4.1 : Poursuivre le recueil des mémoires de la terre

Action 1.4.1.1 : Connaître le patrimoine géologique et géomorphologique des Ecrins

Un travail a été réalisé par Manuel Trarieux sur la géomorphologie des glaciers rocheux du Vallon de la Route (Briançonnais).

Action 1.4.1.2 : Assurer la protection et la gestion des sites géologiques

Aucune action particulière n'a été engagée sur le sujet en 2006.

Action 1.4.1.3 : Mettre en valeur les sites géologiques

Aucune action particulière n'a été engagée sur le sujet en 2006.

Sous-mesure 1.4.2 : Structurer le recueil du patrimoine culturel

Action 1.4.2.1 : Participer à la sauvegarde des langues

Aucune action particulière n'a été engagée sur le sujet en 2006. (voir aussi toponymie en 1421)

Action 1.4.2.2 : Compléter les connaissances des outils et des gestes

Aucune action particulière n'a été engagée sur le sujet en 2006.

Action 1.4.2.3 : Comprendre les habitants et l'identité du massif

L'université d'été de Vallouise a pour thème en 2006 « l'alimentation dans l'espace alpin ». Les actes du colloque de 2005 sur « l'eau dans l'espace alpin » sont publiés.

Action 1.4.2.4 : Intégrer la notion d'identité culturelle dans les documents de l'établissement et de ses partenaires

Aucune action particulière n'a été engagée sur le sujet en 2006.

Sous-mesure 1.4.3 : Recueillir les éléments de l'histoire du territoire

Action 1.4.3.1 : Collecter la mémoire des Ecrins (voir aussi 1421)

Le travail sur la toponymie se poursuit en Embrunais avec présentation de photos de paysages aux anciens et annotations.

En juillet, l'interview de la doyenne des anciens habitants du Lauvitel, est réalisée. Ce témoignage enrichira le fond documentaire du parc national des Ecrins.

Action 1.4.3.2 : Inventorier les événements naturels marquants du passé (voir aussi 1122)

Aucune action particulière n'a été engagée sur le sujet en 2006.

Action 1.4.3.3 : Enquêter sur l'évolution de l'utilisation de l'espace par l'homme

Deux études sur les marmottes de Prapic par Isabelle Mauz et sur les pratiques piscicoles dans les lacs de montagne par Edouard Klein enrichissent cette action.

Action 1.4.3.4 : Utiliser les archives des départements de l'Isère et des Hautes-Alpes

Le Parc national des Ecrins a rencontré début juillet la nouvelle conservatrice des archives départementales des Hautes-Alpes. Les archives départementales ont été utilisées par le secteur du Champsaur pour des recherches sur les indices de présence du loup entre 1700 et 1850 dans le Champsaur.

Action 1.4.3.5 : Conserver les sites essentiels à la compréhension de l'histoire du territoire

Aucune action particulière n'a été engagée sur le sujet en 2006.

Action 1.4.3.6 : Valoriser des sites majeurs et les éléments recueillis

En Oisans, une réflexion a été engagée sur la conservation et la mise en valeur de la voie romaine de Bourg d'Oisans.

Sous-mesure 1.4.4 : Participer au développement de l'archéologie de haute montagne

Action 1.4.4.1 : Contribuer à l'enrichissement des connaissances

Les rapports des études réalisés en 2005 sur Faravel par V. Py et B. Ancel confirment la datation au Moyen Age de la mine. Bois, poulie et semelle de chaussures sont découverts sur le site.

Action 1.4.4.2 : Faciliter la mise en œuvre des travaux archéologiques

Des autorisations pour les travaux de Kevin Walsh en Vallouise et de Vanessa Py sur les sites miniers de Faravel ont été accordées en Vallouise. Par ailleurs le Parc national des Ecrins finance modestement des fouilles sur le site de Rama sur le secteur de Vallouise. Ce travail a fait l'objet d'une restitution des résultats des fouilles auprès de la population à Champcella. Une demande d'étude sur les marbres de Molines a été demandée par Céline Laforêt.

Action 1.4.4.3 : Créer une base de données archéologiques

Le Parc national des Ecrins a pris contact avec le SRA Rhône Alpes pour négocier la mise à disposition d'un extrait de la base de données « Patriarche » mais sans réponse pour l'instant.

Action 1.4.4.4 : Reconstituer les racines du territoire

Un document de synthèse sur les connaissances archéologiques dans le Parc national des Ecrins (partie Hautes-Alpes) est élaboré grâce à une convention avec les archéologues du centre Camille Jullian. Il est disponible au centre de documentation et remis à tous les secteurs des Hautes-Alpes.

Sous-mesure 1.4.5 : Poursuivre les inventaires du patrimoine matériel

Action 1.4.5.1 : Elargir l'inventaire des bâtiments à d'autres éléments du patrimoine bâti

Aucune action particulière n'a été engagée sur le sujet en 2006.

Action 1.4.5.2 : Inventorier les spécificités architecturales

Aucune action particulière n'a été engagée sur le sujet en 2006.

Action 1.4.5.3 : Apporter des éléments de réflexion sur les mutations de l'architecture au XXIème siècle

Aucune action particulière n'a été engagée sur le sujet en 2006.

Axe 2 : ACCUEILIR ET PARTAGER LA DECOUVERTE DES PATRIMOINES DU PARC NATIONAL DES ECRINS

Mesure 2.1 : Construire un fonds de témoignages documentaires et artistiques

Sous-mesure 2.1.1 : Faire fonctionner un centre documentaire/bibliothèque accessible en interne et en externe

Action 2.1.1.1 : Assurer une veille documentaire

La revue de presse du Parc est poursuivie (avec numérisation des articles) et diffusée à l'ensemble du personnel du Parc national des Ecrins, par mail tous les 15 jours. Cette revue de presse est constituée à partir d'une quinzaine de journaux locaux et nationaux sur des sujets concernant ou impliquant l'établissement. Elle est largement appréciée de tout le personnel du Parc national des Ecrins. 107 articles ont été collectés en 2006 toutes revues et tous journaux confondus.

Au secteur de l'Embrunais, une base de données a été constituée indexant les dossiers, rapports, bilans, programmes, comptes rendus, etc. disponibles au secteur depuis la création du Parc. La base de données continue à être alimentée en 2006. En Oisans une base de données documentaires est régulièrement mise à jour depuis 1974.

Action 2.1.1.2 : Assurer les recherches documentaires finalisées interne/externe

Le centre documentaire de Gap Charance dispose de 6765 références et plus de 8500 ouvrages en prêt. En 2006, environ 120 personnes ont emprunté des ouvrages au centre de documentation dont 56 du personnel du Parc. Une cinquantaine de demandes par mail ont été soit dirigées vers les documents à télécharger sur le site du Parc, soit traitées par prêt de documents. Au total, 760 documents ont été prêtés.

L'envoi par mail des nouveaux titres à disposition a renforcé l'intérêt en interne, siège et secteurs.

Le « kiosque documentaire » mis en ligne sur internet par l'ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels) (<http://documentation.espaces-naturels.fr/>) rassemble les bases documentaires de tous les Parcs nationaux. Le kiosque a resserré les liens entre les différentes documentalistes des Parcs nationaux français et s'avère être une aide précieuse dans la recherche rapide des documents demandés notamment des documents électroniques.

Action 2.1.1.3 : Développer une politique d'acquisition et d'indexation

En 2006, 258 nouvelles références ont été acquises et indexées dont une partie demandée par le personnel du Parc pour enrichir le fond du secteur.

Sous-mesure 2.1.2 : Organiser une politique de prises de vues fondée sur l'activité quotidienne dans le territoire et l'approche technique et sensible des patrimoines

Action 2.1.2.1 : Accroître le fonds photographique documentaire du Parc national des Ecrins

Fin 2005, 5500 images étaient disponibles dans la photothèque en ligne. L'approvisionnement s'est intensifié en 2006, et en fin d'année, ce n'était pas moins de 10000 images qui étaient accessibles.

A la suite de la mission photographique sur l'Oisans , à l'occasion de la création de l'espace muséographique de la nouvelle Maison du Parc, ce secteur est particulièrement bien renseigné (glaciers, cols, lacs, refuges, itinéraires, éléments remarquables, sommets, vallées et villages).

La numérisation des photos d'arbres et d'arbustes, à l'occasion de la sortie de l'ouvrage en relation, a permis de compléter l'inventaire floristique d'une manière exhaustive.

L'appareil photo numérique reflex acheté commence à donner pleine satisfaction : des séries remarquables sur certaines espèces faunistiques (tétralyre, hermine, cincle plongeur, circaète, bouquetin) ont été réalisées. Certaines de ces séries ont été utilisées dans des nouveaux diaporamas de la Maison de Parc de Bourg d'Oisans.

Dans l'Embrunais, de nombreuses prises de vue en digiscopie ont été réalisées avec du matériel performant (couple longue-vue – appareil photo numérique). Les images obtenues de très bonne qualité ont permis la réalisation d'une exposition. Le fort grossissement obtenu permet de rester éloigné des sujets photographiés, donc d'obtenir des photos pleines de naturel, ou bien encore d'oiseaux de très petite taille, tout en limitant l'impact humain. Cette technique sera donc étendue par l'achat de matériel performant en 2007.

Action 2.1.2.2 : Initier un travail photographique d'auteur

Un stagiaire, Rémy Petit a réalisé des images sur des hébergements (refuges, gites).

En Oisans, des portraits de métiers d'altitude (guide de haute montagne, gardien de refuge, berger, garde-monteur) ont été réalisés par Bertrand Bodin.

Gérald Lucas a lui travaillé sur la vie dans les villages en Oisans. Ce fond a servi à la réalisation de diaporamas.

2 diaporamas (l'eau et la faune) ont été réalisés par la société retenue par l'appel d'offre muséographique de la maison de parc de Bourg d'Oisans.

1 diaporama sur l'Oisans (Portraits d'Oisans) a été réalisé par le service accueil/communication du Parc à l'occasion de l'inauguration de cette maison.

Action 2.1.2.3 : Mettre à disposition un ensemble photographique documentaire (voir aussi 2242)

L'accès à la photothèque en ligne est opérationnel. Il permet à tout agent de télécharger des images en basse définition (résolution suffisante pour un PowerPoint) parmi les 10000 accessibles.

Sous-mesure 2.1.3 : Impulser une politique cinématographique rendant compte du territoire et de l'activité de l'établissement

Action 2.1.3.1 : Alimenter un fonds de témoignages cinématographiques sur les actions du Parc et la vie du territoire

Suite des films co-réalisés par le Parc et Xavier Petit dans le cadre de la collection « De sentiers en découverte » avec engagement d'un film sur la dimension pédagogique du Parc dans le rapport de l'homme à la montagne et à la nature. Tournages thématiques spécifiques sur les temps forts « glaciers », sur les « savoir-faire et patrimoine bâti », « savoirs naturalistes », « actions pédagogiques », etc...

Action 2.1.3.2: Réaliser des films à partir du fonds images et en partenariat avec les professionnels

Aucune action particulière n'a été engagée sur le sujet en 2006.

Action 2.1.3.3 : Accompagner des productions initiées par des opérateurs externes

Dans le cadre de l'opération pilote agriculture durable en Champsaur et Valgaudemar, le parc national des Ecrins a participé de façon financière et technique à la réalisation d'un film sur l'agriculture en montagne : cahier des charges, consultation, choix du réalisateur, séances de travail pour le projet, etc.

Les films réalisés par Xavier Petit dans le cadre de notre fonds vidéo ont permis de participer à la conception d'un DVD sur les savoir-faire et attitudes en matière d'intervention sur le bâti (conservation des savoir-faire). On note également, le prêt de séquences filmiques pour diverses productions télévisées nature et montagne, la mise en forme de deux films-témoignages : « Paroles de Guides » en lien avec le Centre de l'Image de Montagne et le Conseil Général des Hautes-Alpes (Centre de l'oralité alpine).

Sous-mesure 2.1.4 : Mettre en œuvre les programmes de recueil des témoignages sonores auprès des acteurs du territoire, des grands témoins et des agents du Parc

Action 2.1.4.1 : Enrichir la banque des témoignages sonores dans l'exigence professionnelle qui la rend partageable

Deux personnes ont bénéficiés de la formation "collecte de la mémoire orale". 9 journées sur la collecte de la mémoire orale ont été proposées gratuitement (sur 2005/06) par la BDP des Hautes-Alpes, associée à la cinémathèque d'images de montagne et aux archives départementales, dans le cadre du projet de centre de l'oralité. Ce stage s'inscrit dans un projet du Conseil Général 05 pour recenser, collecter, numériser et restituer des témoignages oraux, passés et présents des Hautes-Alpes. En outre, le suivi apporté par les professionnels de l'enquête orale et de l'enregistrement permettra de donner plus d'autonomie dans un cadre de qualité pour la suite du programme "mémoire des Ecrins"... avec un appui supplémentaire qui pourrait être trouvé auprès du Conseil général.

Un enregistrement vidéo (témoignage de Pierre Salomez) ainsi que plusieurs entretiens audio pour la réalisation du cahier galliforme ont été réalisés.

Un projet a également abouti avec la cinémathèque de l'image de montagne pour réaliser des entretiens filmés de guides de haute montagne dans le cadre d'une convention Signature d'une convention avec le Conseil Général des Hautes-Alpes pour la mise en œuvre d'un centre de l'oralité alpine, l'implication du Parc dans le travail d'enquête vidéo auprès de 20 guides de la Compagnie des Guides de l'Oisans, du film « Paroles de Guides ». Participation à la mise en place du centre de l'oralité et un dossier de l'Echo des Ecrins consacré au travail sur les témoignages et la mémoire alpine.

Action 2.1.4.2 : Diffuser des mises en forme sonores thématiques dans le réseau des structures d'accueil

Enregistrement de la doyenne des anciens habitants du Lauvitel dans le cadre du recueil du témoignage sur la vie en estive au Lauvitel à l'automne 2006.

Action 2.1.4.3 : Privilégier le recueil des vécus de terrain des agents

Pas de nouveaux enregistrements sonores réalisés en 2006.

Sous-mesure 2.1.5 : Développer les expressions rédactionnelles et graphiques aux plans techniques et artistiques concernant le territoire et ses patrimoines

Action 2.1.5.1 : Enrichir le patrimoine du territoire Parc par les expressions graphiques rédactionnelles et artistiques les plus diverses

Une réflexion sur les critères d'accompagnement culturels dans la perspective de la charte : les aides au démarrage, les aides techniques de suivis et d'assistance ont été engagées en 2006.
Travaux d'illustrations pour les expositions, les éditions (Faune sauvage des parcs nationaux de France) et pour toute la signalétique patrimoniale de l'Embrunais.

Le Parc a participé au festival musical de Chaillol.

Action 2.1.5.2 : Organiser l'indexation et la mise à disposition des expressions graphiques, rédactionnelles et artistiques

Reproduction de toutes les œuvres des quatre artistes D. Barker, D. Clavreul, R. Chevalier, R. David Schilcock en fichier très haute définition pour édition d'ouvrages et reproductions d'œuvres.
Indexation dans la base « images » du Parc.

Mesure 2.2 : Diffuser les connaissances et témoignages acquis sur le territoire et les savoir-faire de l'Etablissement

Sous-mesure 2.2.1 : Diffuser les connaissances et les savoir-faire de l'établissement en interne et auprès des publics locaux et avertis

Action 2.2.1.1 : Diffuser et restituer les connaissances et savoir-faire de l'établissement en interne

La transmission et la diffusion des connaissances et des savoir-faire en interne sont le gage de la pérennité des connaissances et du fonctionnement de l'établissement notamment entre siège et secteurs.

Le Jaseur :

La lettre d'information interne poursuit son rythme mensuel de diffusion (11 numéros en 2006).
L'objectif de faire le lien entre les différents secteurs et services concernant ce qui est réalisé dans le cadre des activités du Parc est atteint. Globalement, les rédacteurs restent toujours un peu les mêmes. Une « évaluation » de l'intérêt de cette lettre interne est à réaliser. Collecte, mise en page, reproduction et diffusion sont réalisées par le service accueil-communication.

Comme en 2005, des « infos nature » ont été diffusées en 2006 sur les mails des personnels du Parc.

Action 2.2.1.2 : Diffuser et restituer des connaissances et savoir-faire de l'établissement auprès des publics locaux et avertis (voir aussi 2432)

L'information de proximité est la communication la plus importante en terme d'enjeu.
Elle construit un « socle commun » indispensable pour un Parc national de plus en plus engagé dans une logique de complémentarité de la zone protégée avec la zone périphérique. Elle en illustre et démontre la pertinence et la cohérence et influence la nature des coopérations pour les inscrire dans les objectifs de long terme.

Les principaux relais de l'information de proximité sont l'irremplaçable relationnel de chaque agent avec la population locale, le journal du Parc, les médias locaux et les rencontres organisées.

Le journal du Parc : « l'Echo des Écrins » :

Avec ses dossiers thématiques l'Echo des Ecrins assure l'information de la population locale sur l'activité du Parc national, les actions de fond et autres actualités.

En 2006 trois numéros ont été édités en 25 000 exemplaires et diffusés en 22 000 exemplaires dans toutes les communes du territoire du Parc. La diffusion a été cette année effective dans les boîtes à lettre avec autocollant « stop pub » dans la plupart des communes du Parc (avec surcoût). Un envoi est également adressé à quelque 700 partenaires du Parc et 200 abonnés. Le numéro 25 (janvier 2006) a été consacré au respect de l'hiver et de ses hôtes. A cette diffusion a été associé le cahier thématique sur les « glaciers ». On a malheureusement noté des problèmes de diffusion dans le Briançonnais. Dans le numéro 26 (juillet 2006), un gros plan sur la Maison du Parc du Bourg d'Oisans a été réalisé. La diffusion a été associée à la synthèse en huit pages du Programme d'aménagement. Dans le numéro 27 (décembre 2006), la mémoire du territoire a été prise comme thématique. La diffusion du numéro a été associée au cahier « galliformes » et affichette-programme de la campagne hiver « chuut ».

Dans la perspective de l'élaboration de la charte, une réflexion est engagée à l'automne 2006 pour faire évoluer le positionnement du journal. Christian Pichoud et Gérard Fromm font désormais partie du comité de rédaction aux côtés de Michel Sommier (directeur de la publication), Claude Dautrey (rédacteur en chef) et Claire Gondre (rédaction et coordination). Deux réunions par an et des échanges mail et téléphoniques favoriseront une concertation autour du sommaire du journal, des thématiques futures et des interlocuteurs à interviewer. La volonté affirmée est d'ouvrir plus les colonnes de l'écho pour « donner la parole » aux acteurs du territoire.

Rapport d'activité du Parc :

Une synthèse du rapport d'activité 2005 a été éditée et diffusée à l'automne 2006.

Les médias locaux

Peu de relations avec les radios locales et des difficultés sont rencontrées pour suivre le « retour » sur les ondes...

Les infos sont par ailleurs régulières à la presse locale : campagne hiver, prêt à poster, mobilité douce, convention Jeunesse et sports, livre Labande, livre arbres, Conseil d'administration (selon ordre du jour), chantier sentier glacier Blanc, aile d'avion glacier Blanc, programme d'accueil, conférences à Charance, inauguration MDP de Bourg d'Oisans, fête de la science, bilan CTE (journée Vallouise), comptage gypaètes, nettoyage du Plan de l'Alpe de Villar d'Arène....

Sous-mesure 2.2.2 : Partager les connaissances et les savoir-faire avec les techniciens et les acteurs socio-professionnels

Action 2.2.2.1 : Structurer le recueil de savoir-faire pour initier et faire vivre une collection de fiches techniques

Pas de nouvelles fiches techniques publiées en 2006 dans la collection.

Cahier thématique « galliformes, poules et coqs de montagne » :

Le deuxième numéro de la collection de cahiers thématiques « territoire Ecrins » de 36 pages, sur les galliformes, a fait l'objet de larges réflexions et d'un travail de synthèse et de rédaction important. Le choix a été affirmé d'une diffusion large auprès des habitants, en même temps que l'Echo des Ecrins n°27. Les partenaires du Parc et la presse en sont également destinataires. Le cahier technique a été édité en 27 500 exemplaires et 22 000 exemplaires ont été diffusés avec l'Echo des Ecrins. Les « retours » sont élogieux et encourageants.

Un cahier thématique « sentiers » est en projet pour 2007.

Réalisation de fiches techniques sur la gestion des alpages : bilan de 12 années de mesures agri-environnementales et de l'évaluation scientifique de ces mesures.

Réalisation d'un dossier et de douze fiches techniques sur la gestion des alpages et édition avec le CERPAM d'un ouvrage sur les diagnostics pastoraux.

Action 2.2.2.2 : Partager les savoir-faire à l'occasion de rencontres de professionnels (voir aussi 2522)

Une diffusion d'informations naturalistes auprès des accompagnateurs en montagne se fait de façon régulière avec notamment l'organisation de 9 journées d'information sur le Parc, avec différents thématiques et intervenants au programme pour 43 accompagnateurs. Le Parc a par ailleurs participé aux formations des accompagnateurs en moyenne montagne sur les modules concernant le milieu enneigé et celui sur les connaissances fondamentales. Un retour d'informations est attendu en échange par les secteurs.

Les liens et contacts avec les différentes universités sont aussi l'occasion d'échanger et de partager des informations. On peut noter entre autre une rencontre avec l'Université de Gap en vue d'une éventuelle collaboration, un approfondissement des échanges techniques à travers des conventions avec l'IMEP de Marseille et avec l'Institut de géographie alpine, une intervention auprès des étudiants de Master de l'UJF (Université Joseph Fourier de Grenoble) avec la présentation des activités scientifiques du Parc.

Le Parc national des Ecrins a également participé à la formation d'enseignants dans le cadre du réseau « à l'école de la forêt », du Réseau rural d'Education de l'Embrunais et à la formation d'animateurs nature dans le cadre de la Maison de la Nature de Guillestre. Les animateurs des centres de vacances de la vallée du Champsaur ont également été sensibilisés sur les actions du Parc. L'évaluation et la présentation d'un bilan des mesures agri environnementales (MAE et CTE) à Vallouise, mises en place depuis plus de 10 ans sur le territoire ont été l'occasion d'échanges avec les professionnels.

Les différentes manifestations, suivis et comptages, sont autant de moments propices aux partages d'informations et de savoir-faire avec nos partenaires.

Restitution des résultats sur l'évaluation des CTE en alpage auprès de différents partenaires et professionnels agriculteurs.

Sous-mesure 2.2.3 : Interpréter et mettre en forme les connaissances, savoir-faire et savoir-être pour une découverte active des patrimoines par les visiteurs

Action 2.2.3.1 : Développer les éditions dans une logique de collection

Les éditions nouvelles en 2006 ont concerné la collection « Faune sauvage des Parcs Nationaux de France » avec l'aide à la conception de deux ouvrages dans cette collection à diffusion nationale qui associe rédactions naturalistes et illustrations d'artistes naturalistes.

Lancement d'une collection de petits ouvrages de poche avec les éditions Libris : « 80 fleurs des Alpes », le Parc national de Port Cros éditant « 80 fleurs du littoral ».

Réalisation d'une série d'enveloppes pré-timbrées « affranchissement monde » avec la Direction de la Poste Hautes-Alpes. Une série de six enveloppes avec des photographies du Parc, sa signature et la réédition de son timbre, ainsi qu'une carte de correspondance reprenant le visuel – tirage à 80000 exemplaires – « Bon travail d'image ».

Avec les éditions Olizane et F. Labande, édition d'un guide de randonnées alpines (120 itinéraires), rédaction des pages introductives de présentation du Parc, des secteurs, de l'éthique dans la pratique de la randonnée. Numérisation et indexation de clichés haute montagne à cette occasion.

Animation et suivi technique de l'agenda.

Terre Sauvage et Parcs Nationaux de France en lien avec Parc national des Ecrins et le groupe « Bayard et Territoires ». Réflexion pour un projet pluriannuel et une politique de l'image inter-parc adaptée.

Participation à l'édition de la carte vallée de Serre Chevalier avec la société Mogoma et dans la collection qui a déjà édité le Champsaur, le Valgaudemar et le Pays des Ecrins.

Lancement du livre « Arbres et arbustes de montagne », diffusion nationale et promotion locale à l'occasion de diverses manifestations.

Travail sur la refonte des textiles (visuels, modèles, etc...).

Action 2.2.3.2 : Concevoir des expositions

2006 a été une année de conception d'expositions mais aussi de structuration et d'organisation du suivi des expositions.

3 expositions mises en place en été ont été réalisées en 2006.

- Exposition « Vallouise au fil des jours » et livret d'exposition
- Exposition « digiscopie »
- Exposition « les 4 saisons de l'éleveur »

Une exposition « **Survivre à l'hiver** » est en cours de réalisation en 2006 pour une sortie prévue en 2007 et 2008. Il s'agit de la refonte d'une ancienne exposition, déjà réalisée à l'époque avec le même illustrateur (Lionel Condemine). Le sujet vise tous les publics et s'emploie à montrer la difficulté de cette saison pour les animaux et les plantes tout en invitant à la découverte respectueuse des paysages et de ses beautés hivernales. Les grands principes d'élaboration (le format des supports : 42 panneaux de 90x180 cm, la disposition des modules et l'organisation des contenus) ont été arrêtés, le story board a permis de réaliser en interne les pré-maquettes des 12 premiers panneaux (correspondants aux modules 1 et 2). Un essai « grandeur nature » a été tiré en imprimerie afin d'appréhender l'agrandissement des dessins initiaux.

La stratégie de l'établissement vise à élaborer pour chaque secteur une **exposition « territoire »**. Dans le Valbonnais le concept et le scénario de l'exposition « Territoires » sur le secteur sont discutés et travaillés.

Une exposition sur les **alpages** est également en cours.

Dans le cadre des journées des Parcs Nationaux de France le service accueil/communication du Parc national des Ecrins a conçu et réalisé les grands visuels sur toile des Parcs Nationaux et une exposition Parcs Nationaux de France sur modules itinérants. Exposition présentée à l'occasion des « journées de Valdeblore », premières du genre pour les Parc nationaux de France.

Action 2.2.3.3 : Concevoir des outils audiovisuels

Les secteurs et services développent leurs interventions sous la forme de montages sous PowerPoint, supports retenus pour certaines conférences, interventions thématiques et pédagogiques. Un groupe de travail est mis en place pour assurer la cohérence graphique de ces productions, leur indexation et la constitution d'un fonds commun à usage interne. En 2006 un stage « PowerPoint » de 2 jours a été réalisé en interne. Au vu du succès de cette formation, elle sera renouvelée en 2007.

Des power point sont réalisés au sein des secteurs et au siège notamment sur l'hiver des animaux pour sensibiliser le grand public, sur l'eau en Oisans, sur le lièvre variable, sur le métier de garde moniteur et sur la mission pédagogique du Parc national des Ecrins.

Le montage réalisé dans le Valbonnais sur la « Famille Croc' et l'arbre magique » est finalisé et diffusé en 2006.

Action 2.2.3.4 : Utiliser les nouveaux supports de communication

La nouvelle Maison du Parc de Bourg d'Oisans bénéficie pleinement des nouveaux outils de communication. Deux espaces ont été réalisés, une salle de projection en amphithéâtre (46 places) et un espace muséographique (100m²).

La salle de projection est équipée d'une régie complète (vidéo projecteur, 4 projecteurs diapositives synchronisés avec interface dataton, automate de pilotage, écran et volets occultants électriques, lumières tamisées, serveur vidéo...).

L'espace muséographique est divisé en plusieurs îlots :

- îlot territoire : un vidéo projecteur projette des fonds de carte sur une carte en relief blanche du territoire Oisans. Un écran tactile permet la sélection de différents points distincts selon 9 thématiques (glaciers, cols, lacs, refuges, itinéraires, éléments remarquables, sommets, vallées et

- villages). Un écran plasma affiche alors les photos du point choisi, ainsi qu'une fiche technique, tandis que le vidéo projecteur décrit l'itinéraire où positionne le point sur la carte ;
- îlot institutionnel : un cube aux façades translucides renseigne sur le parc national selon différentes thématiques (le projet, l'institution, les territoires, la découverte) ;
- îlot panorama : 3 écrans plasma de grande taille affichent des diaporamas d'une durée de 3 mn chacun (eau, faune). Un écran tactile permet leur sélection. Des hauts-parleurs ajoutent une ambiance sonore ;
- îlot témoignage : 4 interviews d'acteurs du territoire (guide de haute montagne, gardien de refuge, berger, garde-moniteur) sont diffusés via des « douchettes ». Un écran plasma projette une sélection d'images sur cette thématique.
- fresque : une fresque de 5 m de large sur 2 m de haut, composée de 500 images, est équipée de 24 petits écrans. Chaque écran affiche en boucle une sélection de photos ou d'illustrations.

La mise en place de la nouvelle loi et du nouveau décret sur les Parcs nationaux entraîne des modifications en ce qui concerne la consultation du conseil scientifique concernant les avis sur les travaux. La mise en place d'une **plate forme collaborative** est discutée et réfléchi pour une consultation plus réactive des membres du conseil scientifique, tirant parti de l'expérience préalablement acquise par le Parc à travers son programme Leader +.

Sous-mesure 2.2.4 : Elaborer des outils pour sensibiliser et informer les publics lointains

Action 2.2.4.1 : Faire vivre le site internet

Pour répondre à la demande d'une meilleure autonomie pour la mise à jour du site, et par des personnes non spécialisées, le programme d'accueil est maintenant opérationnel sous forme de base de données. Il est possible de le mettre à jour très simplement via une interface de saisie.

Les informations sont alors, après validation, mises en ligne immédiatement.

Rubrique actualités : 23 « actualités » mises en ligne en 2006 (*), soit environ 2 par mois. En fait, cela s'est accéléré en cours d'année, au printemps avec la création d'une interface d'administration qui facilite la mise en ligne (autonomie). L'expérimentation est positive. Le « réflexe » n'est pas encore totalement acquis. Il faut dire que, pour l'instant, on a l'impression que cela ne sert à rien ni à personne. A réfléchir dans la refonte du site. Actuellement, rien ne permet de visualiser ou de faire savoir qu'une nouvelle information est disponible...

23 actualités mises en ligne en 2006 :

- * Demandez le programme de l'hiver 2007 !
- * Villar d'Arène : nettoyage au Plan de l'Alpe
- * Savoir-faire en conservatoire
- * Un outil d'échange sur les projets pédagogiques du Parc national
- * Mobilisation pour le comptage des Gypaète barbus
- * Fête de la science... autour des plantes, dans l'Embrunais
- * Les journées du patrimoine naturel
- * La nouvelle Maison du Parc au Bourg d'Oisans
- * Une aile d'avion sur le glacier blanc
- * L'écho des Écrins (été 2006), le journal du Parc national
- * Deux postes de secrétariat à pourvoir
- * Complètement timbrées !
- * Randonnées dans le Parc national des Écrins
- * Les nouvelles des bouquetins.
- * Tous les arbres... grands et petits !
- * Se déplacer autrement
- * Education à l'environnement... avec le Parc national des Ecrins
- * Une offre pédagogique pour l'enseignement secondaire
- * 6ème festival des Montagn'arts... en Valbonnais
- * Programme d'aménagement 2005 – 2010

- * Rendez vous de printemps en Valbonnais
- * La Bérarde : un nouvel accord pour requalifier le site
- * Meilleurs vœux 2006
- * Total respect : la montagne en hiver

Action 2.2.4.2 : Coopérer avec les médias nationaux (voir aussi 2432 et 2123)

La maquette de la revue trimestrielle de la Fédération des Clubs alpins français s'est modernisée en 2005 et laisse désormais une place très réduite pour les Parcs nationaux. Malgré ce peu de place pour la brève et l'illustration, la collaboration se poursuit avec une parution trimestrielle.

On peut également noter les collaborations ponctuelles avec d'autres magazines (Alpes-Loisirs, Alpes Magazine, revue de l'IGN, le magazine « mon animal »...).

A noter des demandes de plus en plus fréquentes de la part de sites internet et notamment celui du CRT Rhône Alpes.

Au niveau de l'implication du Parc national des Ecrins au niveau télévisuel, on peut noter la collaboration avec F3 pour divers reportages sur les activités scientifiques du Parc national des Ecrins et la venue de TF1 et F2 en Vallouise pour des reportages sur l'hélicoptère de Dormillouse.

Mesure 2.3 : Organiser la découverte des patrimoines à partir des villages et hameaux

Sous-mesure 2.3.1 : Orienter les publics et organiser leur accueil vers le réseau des Maisons du Parc et des centres d'information

Action 2.3.1.1 : Guider le visiteur par une signalétique adaptée

Signalétique de guidage vers les maisons du Parc

Une signalétique temporaire pour tout l'été 2006 a été installée à la fin du mois de juin.

Elle se décline en 3 temps : un effet d'annonce par toiles tendues en entrée de ville, un guidage destiné principalement aux piétons et un ou deux totems d'arrivée à la Maison du Parc. La ligne graphique est verticale (logo PNE et espace d'information sur fond gris avec la spirale) et se retrouve tout au long du parcours.

3 secteurs ont été pionniers en la matière : l'Oisans (pour l'ouverture de la nouvelle MDP), le Valgaudemar et Châteauroux. Cette opération est surtout un premier pas vers une signalétique pérenne pour toutes les Maisons de Parc. On peut la considérer comme une étape de "test" pour la pertinence des cheminements et la coordination de l'information avec les communes.

Action 2.3.1.2 : Travailler en réseau avec les offices de tourisme, syndicats d'initiative et maisons à thème partenaires du Parc national des Ecrins

Le Parc national des Ecrins s'efforce de proposer sa documentation générale aux offices de tourisme et syndicats d'initiative soit une quarantaine de points de diffusion. Des visites ponctuelles, une distribution de prospectus et de la documentation générale Parc des Ecrins pour la saison d'été, l'organisation de stands Parc national des Ecrins pour les Floralies et les journées de la raquette avec les Enseignes de Villar d'Arène permettent des contacts avec les offices du tourisme du Briançonnais. Sur La Grave des rencontres organisées en hiver à l'OT sur une sensibilisation de la faune face à l'hiver ont renforcé les échanges. Dans le Valbonnais, la collaboration avec l'OTSI de Valbonnais, Alpe du Grand Serre et de la Mure, se poursuit et le secteur a participé à une réflexion sur le positionnement touristique de la communauté de communes.

Dans le Valgaudemar, des échanges réguliers sont faits avec l'OT Champsaur/Valgaudemar pour la réalisation de programmes d'animation, l'ouverture au public, la diffusion de documents du Parc.

En Vallouise les relations avec l'OPPE sont bonnes et les procédures et contenus des diffusions des informations sur le Parc national des Ecrins ont été recalés suite à des problèmes de prise en compte dans leur brochure et sur leur site internet « hiver ».

Dans le Champsaur, une réunion a été organisée par le Parc pour la formation des hôtesses des syndicats d'initiative de la vallée et une réunion a permis de rencontrer les SI de la vallée.

En Oisans, le secteur a participé aux événements liés aux offices de tourisme. La collaboration avec l'OT de Saint Christophe en Oisans a permis l'intégration d'une page « Parc » sur la plaquette de l'OT.

Dans l'Embrunais le secteur travaille en partenariat avec l'OT de Châteauroux et Embrun avec des prêts d'exposition ou de la salle de réunion notamment. Un livret de découverte est en projet avec l'OT de Châteauroux, le secteur a participé à la recherche de photos, articles, illustrations et cartes postales.

ALPENCOM

C'est un programme international conduit par le Réseau Alpin des Espaces Protégés. Il réunit une dizaine de Parc des Pays de la Convention alpine. Le parc national des Ecrins est « lead partner » de ce programme.

Par-delà ce pilotage le service accueil/communication s'est particulièrement investi sur quatre domaines :

- L'identité graphique et le plan de communication du Réseau
- Les coopérations et politiques d'accueil dans les Parcs
- Le module de découverte des Parcs de l'Arc alpin en système cartographique 3D
- L'exposition « Le retour du sauvage »

Alpencom WP5 (international)

Dans le cadre du réseau alpin des espaces protégés, un projet de visite virtuelle (se rapprochant de Google earth) s'est monté autour des parcs naturels de l'Arc alpin. Un premier prototype de carte virtuelle est en train de voir le jour en partenariat avec une dizaine d'espaces. Le but est, à terme, de faire entrer tous les espaces protégés alpins dans l'aventure...

Dans la pratique et pour la première étape de travail, nous avons proposé une liste de 74 points thématiques (faune, flore, paysages, curiosité, culture : spécifiques au territoire et assez transversaux pour intéresser un public européen) localisés géographiquement et accompagnés d'une illustration photographique.

Sous-mesure 2.3.2 : Organiser le dispositif d'accueil du Parc national des Ecrins

Action 2.3.2.1 : Conduire un programme de mise à niveau des Maisons du Parc (voir aussi 4421)

La mise à niveau des Maisons du Parc est l'occasion d'un travail de réflexion interne autour d'un concept et outil d'accueil qui rassemble les fonctions d'un siège de secteur et celles de l'accueil des publics et de lieu de partage avec la vie locale.

La réflexion prospective pour des requalifications a été conduite avec l'équipe du secteur et les services thématiques pour la Vallouise. Le cadran solaire de la maison du Parc a été rénové.

L'objectif de constituer des Maisons du Parc au centre des vallées et qui sont perçues par les habitants et partenaires comme des espaces de vie et d'échanges fait chaque année ses preuves avec la maison du Parc de Châteauroux. Ces rencontres facilitent les échanges d'information en interne comme en externe.

Pour le détail des résultats de la fréquentation des Maisons du Parc se reporter au document en annexe présentant le bilan de fréquentation.

L'année 2006 a été très riche en matière de qualification des Maisons du Parc avec d'une part l'élaboration et le suivi de l'aménagement intérieur et l'équipement de l'extension de la Maison du Parc de l'Oisans à Bourg d'Oisans. La forte implication du service accueil/communication sur le programme scénographique et les équipements.

Forte implication aussi dans la conception des cahiers des charges et l'élaboration des dossiers de consultation pour la qualification et l'extension de la Maison du parc du Valgaudemar, la qualification de la Maison du Parc de Vallouise intérieurs, extérieurs et espaces polyvalents.

Travaux de réflexion collective avec les équipes de secteurs pour ces deux projets et pour le changement d'implantation de la Maison du Parc du Briançonnais.

Trois gros dossiers touchant à la qualification de l'accueil à replacer dans un contexte général qui concerne aussi le programme Leader et les projets non moins importants des Maisons de la Montagne de Pelvoux

Ailefroide, de la Bérarde, de Savines, des projets d'accueil collectifs du Désert en Valjouffrey, du Fontenil de Moulin Vieux et de Bourg d'Oisans pour ne citer que les opérations d'envergure. Ce programme de mise à niveau a demandé un important travail de concertation et de formalisation des problématiques et des programmes.

Action 2.3.2.2 : Donner une identité aux centres d'information temporaires

Les centres d'informations temporaires répondent à la fois à une logique de proximité du territoire du Parc et à un renforcement du dispositif d'accueil. La diversité des centres d'information appelle un travail sur la cohérence de l'ensemble des centres. A noter en 2006 que l'ouverture pendant 4 mois d'été du point d'information à Prapic a recueilli la plus grande satisfaction des touristes et des locaux. Pour les détails des résultats de la fréquentation des centres d'information temporaires se reporter au document en annexe présentant le bilan de fréquentation.

Sous-mesure 2.3.3 : Structurer la découverte des patrimoines et du territoire protégé à partir des villages et hameaux

Action 2.3.3.1 : Développer des propositions de services touristiques à partir des villages et hameaux

Signalétique patrimoniale

Une première phase de test s'est faite en 2001 sur les 3 Communes du Briançonnais, où 12 implantations ont été réalisées dans le cadre du programme Leader II. Le Haut-Champsaur et l'Embrunais ont ensuite pris l'initiative de travailler sur le même principe, dans le respect de la charte graphique engagée, sur des thèmes bien identifiés et des constructions souvent classées : les éléments patrimoniaux majeurs pour le Champsaur-Valgaudemar en 2003 (13 implantations) et les édifices religieux pour l'Embrunais en 2005 (16 implantations). L'association des commerçants de Villar d'Arène s'est aussi appuyée sur la démarche pour organiser en 2006 un circuit au sein du hameau, en aménageant la charte graphique afin de proposer des dimensions de réalisation plus modestes (une dizaine d'implantations).

Le Parc a apporté son concours à la Commune de la Chapelle-en-Valgaudemar en 2005 pour valoriser le site de Navette (2 lutrins) puis à deux autres Communautés de Communes, le Pays des Ecrins et l'Embrunais (sur des aspects de patrimoine rural pour compléter le circuit religieux) dans le cadre de conventions. Les lutrins de cette dernière tranche (18 pour le Pays des Ecrins et 17 pour l'Embrunais) sont actuellement tous livrés aux communes pour une implantation et un lancement dès le printemps 2007.

Navettes

Participation à la vente de billets pour les navettes de découverte du Pays des Ecrins, pendant l'été, aux maisons du Parc de Vallouise et de Briançon.

Action 2.3.3.2 : Développer des programmes d'animation et de découverte privilégiant la rencontre et la médiation humaine

Les rencontres formalisées en été, dans les centres d'accueil avec un garde-moniteur sur l'ensemble des secteurs, les interventions d'un garde-moniteur lors des sorties raquettes organisées par les accompagnateurs, les rencontres fortuites sur le terrain, les renseignements demandés à la Maison du Parc de Briançon, ont été l'occasion de développer les échanges et les discussions informelles sur le Parc et la nature.

Au cours de l'été le secteur de l'Embrunais a organisé 13 soirées qui ont permis de contacter 385 personnes. Ces soirées ont été complétées par 2 causeries sur Réallon (44 personnes) et 8 sorties sur la chapelle Saint Marcellin. En Vallouise 11 soirées thématiques ont été organisées ainsi que des rencontres avec des gardes moniteurs tout au long de l'été, des sorties de découverte pour adultes ou enfants et 17 ateliers artistiques. L'ensemble de ces interventions a permis de toucher près de 1450 personnes.

En 2006, 816 animations (730 en 2005) ont permis de contacter et sensibiliser 23 800 personnes contre 21000 personnes en 2005.

Programme d'accueil 2006 :

La collecte du contenu est terminée en mai : envoi à la presse et aux offices de tourisme pour qu'ils relaient les rendez-vous du Parc dans leurs supports. Un progrès significatif : la mise en ligne du programme sur le site web est réalisée de façon autonome, permettant les mises à jour en temps réel.

L'esprit de la maquette 2005 est conservé. L'édition du programme en 40 000 exemplaires. Diffusion en juin auprès des habitants du territoire (même format et même diffusion que l'écho des Écrins) et dans les offices de tourisme et maisons du Parc.

Action 2.3.3.3 : Accompagner la mise en cohérence des différentes signalétiques (voir aussi 3223)

Signalétique routière

Infos village, Maison du Parc, patrimoniale, pédestre et portes d'entrées, autant d'étapes dans la découverte du territoire qui nécessitent organisation et hiérarchisation. Chacune des nouvelles implantations est à réaliser en renforçant la coordination avec les autres projets de signalétique.

Signalétique patrimoniale

Ce programme, tel qu'il est préconisé par le Parc, vise, à terme, à pouvoir développer des produits thématiques sous la forme de circuits de découverte du petit patrimoine. Un itinéraire sur les fours ou les canaux pourrait alors être envisagé à l'échelle du territoire. C'est dans cet esprit qu'a déjà travaillé, l'an dernier, la communauté de communes de l'Embrunais sur son parcours "patrimoine religieux".

Action 2.3.3.4 : Encourager une logique de progression dans la découverte des ressources patrimoniales (voir aussi 3221)

Voir 3221

Mesure 2.4 : Conduire un programme d'actions de sensibilisation au milieu montagnard dans une logique d'éducation à l'écocitoyenneté

Sous-mesure 2.4.1 : Faire comprendre aux scolaires les enjeux de la conservation de la nature et des patrimoines

Action 2.4.1.1 : Coopérer aux programmes pédagogiques annuels des classes locales

Avec l'appui d'un enseignant du secondaire, le chargé de mission « pédagogie » a travaillé pour la mise en place des projets pédagogiques définis en 2005. 4 projets pédagogiques (non exhaustif) dans le secondaire et 2 en primaire ont été mis en place en 2005/2006.

Le Parc national des Ecrins entretient de bonnes relations avec les réseaux d'éducation à l'environnement avec notamment le REE 05 et Ecrins, le RENE 38, le GRAINE paca, le Réseau rural d'éducation, le réseau « A l'école de la forêt » qui met en place 12 projets pédagogiques en 2006 pour 22 classes dont 9 en zone périphérique du Parc. Le Parc participe également à la commission pédagogique du Parc naturel régional du Queyras.

Le Parc national a participé à de nombreux temps forts et projets pédagogiques concernant les scolaires locaux. Pour exemple, on peut citer :

- les interventions du secteur du Champsaur auprès des classes d'Orcières, de Saint Jean Saint Nicolas, de Chabottes, de Chaillol Saint Julien pour les classes primaires ainsi qu'au collège de Saint Bonnet et au lycée de Poutrain pour des BEP,

- des interventions du secteur de l'Embrunais ont été réalisées auprès des écoles maternelles de Savines et de Puy saint Eusèbe avec notamment la réalisation et la pose de mangeoires pour oiseaux ... déposées peu de temps après suite aux directives liées à la grippe aviaire,
- semaine Tour Brune à Embrun : animations organisées par le Parc et le Réseau rural d'éducation à l'environnement de l'Embrunais Savinois sur le thème du paysage,
- à Vallouise une classe a été suivie au cours de 5 séances,
- une classe des Vigneaux a travaillé sur « l'adaptation de la faune et de la flore en montagne »,
- la maison du Parc de Vallouise a été visitée par 369 scolaires locaux auxquels a été remis à chacun un dossier sur le Parc national des Ecrins,
- le secteur de Vallouise a participé aux journées « hiver » organisées sur Puy Saint Vincent pour 500 enfants du département des Hautes-Alpes.,
- participation aux journées « neige et sécurité » organisées par le Conseil général sur Puy Saint Vincent auprès de 500 enfants,
- initiation d'un programme pédagogique dans le Valbonnais avec 6 classes de 4^{ème} au collège de la Mure sur le thème de la géologie,
- intervention d'un stagiaire en atelier créatif avec la malle pédagogique champignons auprès de 50 enfants dans le Valbonnais,
- en Oisans 16 classes ont été suivies cette année avec le thème de l'eau développé : 754 élèves touchés du CP à la 4^{ème}. Le programme a été préalablement établi avec les professeurs et une restitution des travaux a été faite aux parents,
- dans le Briançonnais, des travaux avec les classes de Villar d'Arène sur les arbres et arbustes se sont concrétisés par une sortie dans la forêt de Boscodon,
- les classes de La Grave ont également bénéficiés d'animations,
- 20 élèves du lycée de Briançon ont réalisé une sortie sur le thème du bouquetin dans le Briançonnais et 40 élèves de La Saulce ont bénéficié d'une sortie accompagnée d'un garde moniteur sur l'Alpe de Villar d'Arène,
- une classe du lycée de 1^{ère} option « environnement » de Vizille a conclu son année d'étude par une sortie accompagnée d'un garde moniteur au lac d'Arsine en juin,
- 2 stagiaires des collèges Vauban et Garcin de Briançon, dans le cadre des stages obligatoires de découverte du milieu professionnel, ont été accueillis au secteur du Briançonnais
- intervention sur la thématique « développement touristique de qualité » (Leader +) au lycée agricole de Gap.

Bilan global 2006 des actions pédagogiques : 4 356 scolaires locaux.

Action 2.4.1.2 : Adapter l'apport du Parc aux attentes des classes de découverte

Un travail de cadrage identique a été entrepris pour ce qui concerne les conditions d'accueil et d'information des classes de découverte.

Bilan global 2006 : 6 616 scolaires transplantés sensibilisés.

Quelques chiffres à titre d'exemples: dans le Briançonnais, 47 animations (sorties guidées, causeries projections, visites guidées par un garde-moniteur à la maison du Parc) ont concerné près de 2000 enfants des classes de découverte.

Dans le Valbonnais, les actions sont orientées majoritairement vers le centre de Moulin-Vieux à Lavaldens. Elles associent découverte du milieu naturel montagnard avec des sorties de terrain et présentation du Parc national avec des audiovisuels et diapositives commentées et ont touché 471 enfants.

En Vallouise, 1388 scolaires en classes transplantées ont bénéficié d'animations dont 1154 à la maison du Parc de Vallouise.

Action 2.4.1.3 : Concevoir des outils pédagogiques « montagne »

Suite à la réalisation de l'exposition, un cahier pédagogique « la montagne c'est quoi ? » a été réalisé et testé auprès de 3 classes de collège de l'Argentière. Par ailleurs un cahier pédagogique « un arbre qui parle » est en cours ainsi que 3 malles pédagogiques « forêt », « paysage » et « champignons ».

Sous-mesure 2.4.2 : Engager et organiser une réflexion stratégique autour des activités sportives de montagne et des nouveaux sports au regard des enjeux de conservation et de développement durable des territoires et leurs patrimoines

Action 2.4.2.1 : Développer la concertation autour des pratiques sportives (voir aussi 1143 et 3341)

Outre le travail au quotidien assuré par chacun, à différentes occasions, on rappellera le travail réalisé par la commission escalade, et celui conduit avec les accompagnateurs en montagne par delà le programme annuel de découverte établi en commun.

Action 2.4.2.2 : Sensibiliser les pratiquants sur les impacts des activités envers les patrimoines

Sensibilisation mobilité douce avec un week-end à Venosc avec Mountain Wilderness et contribution aux programmes de navettes du Pays des Ecrins.

Beaucoup d'actions de sensibilisation concernant le dérangement de la faune en hiver ont été conduites, à l'occasion de rencontres avec les accompagnateurs, guides, moniteurs de ski et promeneurs. Dans l'ensemble, les rencontres avec les professionnels et pratiquants d'activité de loisirs sont autant d'occasion de discussions et de sensibilisations que ce soit pour les skieurs, randonneurs, chasseurs, grimpeurs, alpinistes etc.

La campagne « Chutt » sur le respect de l'hiver est renouvelée le 21 décembre à Briançon. Le travail sur les panneaux concernant le dérangement de la faune en hiver « Attention fragile » a permis leur mise en place au cours de l'hiver 2006 dans le Briançonnais (voir aussi 2431).

Dans le Champsaur, une journée d'information a été dispensée sur ce sujet auprès des moniteurs de ski d'Orcières 1850.

En Oisans, des animations ont été réalisées pour le CAF et la participation à la Gaspard'in a été l'occasion d'échanges. Il en est de même pour le secteur du Valgaudemar avec la participation et l'aide à la journée Rando VTT et l'organisation de la Valgaude blanche.

En Vallouise, des contacts et échanges sont établis avec l'exploitant concernant l'aménagement d'une via ferrata en zone sensible. Les contacts n'ont pour le moment pas abouti. Le Parc était également présent au salon de la raquette à Guillestre.

Manifestation sportive : « Le Grand Parcours »

Du 3 au 4 juin 2006, à l'Argentière-la-Bessée, la FFCAM inaugurerait cette initiative destinée à relancer l'alpinisme auprès des pratiquants. Les participants ont réalisé parcours rocheux, cramponnage, pose de rappels et manœuvres par cordée de 2. Le Parc a fait partie des partenaires présents sur les temps d'échanges et de débat. Un questionnaire sur la connaissance du milieu naturel et l'histoire de l'alpinisme accompagné d'une chemise de documentation pour chaque participant a aussi été spécialement réalisé pour cette occasion.

Sous-mesure 2.4.3 : Communiquer sur les règles et les conditions d'une découverte durable des patrimoines

Action 2.4.3.1 : Etablir un plan de communication et de sensibilisation sur les règles et conditions d'une découverte durable des patrimoines

Campagne Chuut...

L'évolution des pratiques sportives et de découverte de la montagne en hiver pose un certain nombre de questions concernant les impacts sur la faune sauvage notamment. Quoique encore relativement démuné dans l'évaluation précise des effets des activités de loisirs sur le milieu naturel en hiver, il était utile et urgent d'engager une campagne d'information et de sensibilisation. En invitant au respect du "patrimoine hiver" dans son ensemble : son silence, ses beautés et la vie sauvage qui l'anime.

La "campagne" d'information initiée dans les Écrins met l'accent sur la responsabilité de chacun. Dans un premier temps, il s'agit de mettre en œuvre une sensibilisation de proximité en s'appuyant sur le réseau des Maisons du Parc et les offices de tourisme du massif, ainsi que des centres de vacances et bureaux des accompagnateurs. Tous les événements ayant trait à la montagne en hiver sont l'occasion d'une sensibilisation des publics pratiquant des activités sportives et de découverte de la montagne en hiver : raquette, ski de randonnée, simples promeneurs, photographes etc. La "campagne" associe un dépliant, diffusé largement, et une affiche, visuel sensible et esthétique : l'œuvre que Samivel avait réalisé pour le Parc national des Écrins.

Le dépliant (tiré à 50 000 exemplaires) apporte des informations sur les animaux en hiver, les contraintes auxquelles ils doivent se soumettre. Il propose par ailleurs un ensemble de bons comportements à adopter pour respecter la vie sauvage et autoriser chacun à pouvoir s'émerveiller du spectacle de l'hiver. L'affiche (tirée à 3000 exemplaires) reprend en grand format le visuel fort de Samivel.

Signalétique "attention fragile !" en Briançonnais

Une signalétique extérieure vient épauler la campagne de sensibilisation Chuuut. 3 panneaux intitulés "attention fragile !" (format 75x107 cm) ont été fabriqués en tant que supports pédagogiques et d'information. Ils sont opérants sur des sites identifiés, sensibles au dérangement. C'est par exemple, le site du Casset (dans le Briançonnais), avec une grosse fréquentation d'accompagnateurs, de groupes et de raquettes, qui se prête bien à une telle installation.

Ces 3 panneaux ont été conçus avec le secteur du Briançonnais et pour ce territoire, mais seront réédités pour couvrir les besoins des autres secteurs.

Action 2.4.3.2 : Rechercher les meilleurs médias pour une sensibilisation régulière au respect des règles de découvertes durable du patrimoine (voir aussi 2212 et 2242)

Quelques tentatives ont porté leurs fruits avec la presse locale... Il manque une relation suivie et régulière.

Mesure 2.5 : Partager l'ambition de la préservation des patrimoines avec la population locale

Sous-mesure 2.5.1 : Construire avec les acteurs locaux une identité commune « Ecrins » fondée sur la qualité du territoire classé parc national

Action 2.5.1.1 : Construire une chaîne de l'accueil lisible, inscrite dans le caractère du massif classé parc national des Ecrins (voir aussi 34)

Toute la conduite du programme « Dans les Ecrins » bénéficiant de financements européens sur programme Leader+ s'inscrit dans cette exigence de construction d'une identité synonyme de qualité.

En 2006 cela s'est traduit par un accompagnement de projets d'accueil (1^{er} appel à projets) et plus particulièrement sur les aspects de contenu de l'offre (prestations, produits) : visites des projets, missions d'accompagnement des projets réalisés par les consultants extérieurs.

Action 2.5.1.2 : Identifier les éléments du patrimoine spécifiques aux territoires Ecrins

Les deux tranches de **signalétique patrimoniale** terminées cette année (Pays des Ecrins, Navette et Embrunais) s'inscrivent, bien sûr, dans la dynamique générale du schéma d'interprétation. Mais c'est surtout auprès des personnes « ressources » (élus, habitants, artisans...) que la richesse du témoignage nous raconte la vie et l'originalité du territoire. Cette échelle de prospection permet l'identification d'éléments ponctuels, d'objets uniques aussi bien que la révélation d'un patrimoine oral (vieilles histoires locales et autres légendes).

Cette démarche a tout particulièrement bien fonctionné en Embrunais où les élus locaux entretiennent déjà une dynamique de valorisation et de conservation de leur patrimoine. Un réseau de personnes ressources très motivées et disponibles s'est d'ailleurs naturellement établi, accélérant grandement les recherches.

Un projet de sentier d'interprétation s'est engagé cette année sur la Bérarde, à la suite du travail d'Emilie Moine (stagiaire) et en complémentarité avec la création de la Maison de la montagne à la Bérarde. .

Sous-mesure 2.5.2 : Construire un échange permanent d'information entre le Parc national des Ecrins et les habitants

Action 2.5.2.1 : Echanger, informer, restituer, associer

Le Parc est présent régulièrement dans les colonnes de la presse écrite locale et en particulier dans le Dauphiné-Libéré. Faire appel régulièrement aux correspondants locaux est un moyen efficace de valoriser localement les activités du Parc.

Une grande diversité d'actions ont contribué à cet objectif de rapprochement du Parc avec les populations et acteurs locaux dans un objectif de restitution et d'échanges. On peut citer pour exemple :

- participations diverses à la semaine de la science,
- embauche des personnels saisonniers d'accueil et ouvriers dans les villages de la zone Parc national,
- encadrement de la course de ski de fond, la Casset'lopet au Casset,
- corvée fagots de bois et fournée Parc pour la traditionnelle fête du pain bouilli à Villar d'Arène,
- dans la compétence « tourisme » de la communauté de communes du Valbonnais, le Parc participe à l'étude visant à positionner le secteur (consultation, financement),
- aide à la population : canaux d'irrigation, débit de bois de chauffage, Noël de Cristal en Valgaudemar,
- rencontres valléennes à l'automne en Vallouise pour 90 personnes, dans l'Embrunais à Savines et à Châteauroux, dans l'Oisans et dans Champsaur à Orcières et Champoléon,
- aides aux agriculteurs dans le Champsaur, et pour l'héliportage de Dormillouse en Vallouise,
- reconstruction de la passerelle de l'Étret en partenariat avec la commune du Monétier-les-Bains dans le Briançonnais,
- participation à la fête de La Poste à Embrun,
- participation au concours de chiens de conduite de troupeaux aux Orres.

Action 2.5.2.2 : Rendre les socioprofessionnels ambassadeurs du Parc national des Ecrins (voir aussi 2222 et 2332)

Concernant la mise en réseau des acteurs et de l'activité des réseaux professionnels du tourisme notons en 2006 l'actualisation des conventions avec les accompagnateurs en montagne, l'élaboration d'une convention avec le réseau d'éducation à l'environnement reconductible mettant en œuvre un financement d'un programme d'actions annuelles, l'établissement d'une convention avec la DDJS concernant la formation des brevets d'état d'accompagnateurs et la participation au jury des épreuves.

Mise en oeuvre, animation et suivi du partenariat avec les 38 accompagnateurs en montagne signataires de la convention en 2006 : organisation des journées d'information initiales (9 en 2006), signature des conventions, édition et diffusion des programmes, bilans...

Préparation du programme 2007 : appel à nouveaux candidats (5 de plus, ce qui porte leur nombre total à 43), animation, suivi.

Animation et accompagnement techniques des porteurs de projets retenus dans le cadre du programme européen Leader + « dans les Ecrins » (hébergement, prestations et produits de découverte).

Sous-mesure 2.5.3 : Accompagner les initiatives culturelles favorisant l'échange entre société rurales et urbaines

Action 2.5.3.1 : Favoriser les initiatives culturelles

Les initiatives culturelles bénéficient des aides financières directes (subventions) dites « aides au démarrage », elles se prolongent en général par des aides indirectes qui prennent différentes formes :

- interventions de gardes moniteurs,
- prêt de matériel (ex : Noël de Cristal dans le Valgaudemar),
- prêt d'expositions du Parc,
- assistance à la mise en page des supports de communication,
- mutualisation de ressources,
- conseil et accompagnement stratégique.

Action 2.5.3.2 : Conforter les actions culturelles en place sur le territoire

Les aides culturelles souffrent d'un déficit de continuité dommageable aussi bien aux actions elles mêmes qu'à l'établissement. La réflexion sur les critères et formes d'intervention doit être approfondie.

Action 2.5.3.3 : Participer aux actions culturelles structurantes pour les territoires dans le Parc national des Ecrins (voir aussi 3124)

Chaque secteur accompagne les actions culturelles spécifiques à chaque vallée. Cet accompagnement se fait de façon assez hétérogène car correspondant le plus souvent à des liens et relations établis localement depuis longtemps avec les populations. Il s'agit entre autres de la participation :

- du secteur du Briançonnais à la fête du pain bouilli de Villar d'Arène et la réalisation d'une « fournée Parc », au mois de novembre,
- au festival de Chaillol par une sortie sur les paysages et oiseaux en août dans le Champsaur,
- à la foire BIO de Crots,
- à l'organisation du festival les « Montagnar'arts » qu'assure l'association locale « le théâtre de la lune », dans le Valbonnais,
- aux animations organisées par la FRAPNA à l'occasion des journées du patrimoine,
- au Noël de Cristal en Valgaudemar (expo, diaporama, conférence sur les glaciers),
- à la nuit des refuges en juin sur certains secteurs,
- à la « Valgaude Blanche » course de ski de fond en février,
- à la « Valgaude VTT » organisée par la communauté de communes du Valgaudemar,
- à la foire aux tardons de Champoléon et d'Orcières,
- à la fête du bois à Venosc,
- à la participation à l'encadrement de la Gaspard'in (course de ski alpinisme) et de la Christolaise (course pédestre) en Oisans,
- à la participation du secteur de l'Oisans aux Escapades florales (découverte flore),
- à la participation au « Festival du film de montagne de Bourg d'Oisans »,
- à la participation à la journée sur la « mobilité douce » organisée par Mountain Wilderness en Oisans,
- à la participation de « La montagne en fête » en Vallouise, à la fête des guides à Ailefroide, au « Raid des Escartons » et au « Défis de l'Oisans ».

Axe 3 : PARTICIPER ET AGIR EN FAVEUR D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE BASE SUR LA VALORISATION DES PATRIMOINES ET D'UNE IDENTITE « ECRINS »

**Mesure 3.1 : Prendre en compte les patrimoines dans la
planification du développement local et sa
mise en oeuvre**

Sous-mesure 3.1.1 : Intégrer les préoccupations patrimoniales dans les politiques de développement local

**Action 3.1.1.1 : Participer aux travaux des instances départementales, régionales et nationales
(comité de massif, CIPRA France, Commission départementale des sites, ...)**

Le Parc national des Ecrins participe aux travaux de la commission départementale des sites 05 – formation « protection de la nature » ainsi qu'à la Commission départementale d'orientation agricole (CDOA) section CAD pour les Hautes-Alpes.

Le directeur a représenté les Parcs nationaux alpins aux réunions du comité de massif unifié pour l'ensemble des Alpes.

**Action 3.1.1.2 : Participer aux travaux d'élaboration et à la mise en œuvre des projets de
développement élaborés dans le cadre des Pays (ou équivalent) dont partie du
territoire est en chevauchement avec le Parc national**

Les Pays ou projets de Pays définissent au sein d'une charte les axes stratégiques du développement de leur territoire. Quatre projets de Pays sont en cours autour du massif : Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras, contrat global de développement Alpes Sud Isère, Gapençais et Serre-Ponçon-Ubaye-Durance.

Les 4 Pays ont établi leur Charte de développement durable et ont constitué leur conseil de développement. Ils travaillent aujourd'hui à la réalisation des projets de contrats de Pays auxquels a participé le Parc national des Ecrins en 2006. Ces contacts amont permettront ultérieurement de développer les collaborations pour la Charte du Parc.

**Action 3.1.1.3 : Participer à l'élaboration des documents de planification (voir aussi 3112,
3134 et 3152)**

Les Plans d'occupation des sols (POS) sont remplacés par les PLU (Plan local d'urbanisme). Le Parc est associé dès le démarrage de la procédure d'élaboration du document d'urbanisme, ce dont il est informé par la commune ou par la Direction départementale de l'équipement. Il contribue à l'élaboration du « porter à connaissance » établi par le Préfet et rappelle les aspects réglementaires liés au classement en Parc national de la partie du territoire communal concernée.

Le Parc national des Ecrins a été associé à 8 procédures de Plan local d'urbanisme. Dans ce cadre des avis ont été rédigés sur les communes de Puy Saint Eusèbe, Embrun et Châteauroux. Une révision de PLU sur Chabottes a été accompagnée.

Plusieurs modifications de POS ont été accompagnées sur Ancelle, Freissinières, Villard Reymond, Ornon, Vallouise, Pelvoux, Puy Sanières et une révision simplifiée de POS sur La Grave.

Le Parc, secteur de Vallouise, a participé aux réunions de SCOT de la communauté de communes du Pays des Ecrins (projet en cours de convention d'OPAH).

Sous-mesure 3.1.2 : Développer le partenariat avec les acteurs locaux

Action 3.1.2.1 : Actualiser la Charte d'Environnement et de Développement durable

La Charte d'environnement et de développement durable, signée le 11 juillet 1996, est l'outil à travers lequel l'établissement et les collectivités locales affichent les objectifs communs en matière d'accompagnement des politiques de gestion, d'aménagement et de développement des vallées.

La nouvelle loi sur les Parcs nationaux et son décret d'application donnent le nouveau contexte et le cadre de travail sur la charte.

Action 3.1.2.2 : Renforcer le partenariat avec les communes et leurs groupements

Le partenariat avec les communes est formalisé avec des contrats de partenariat. Les modalités de mise en œuvre des objectifs des contrats de partenariat se concrétisent au travers des actions diverses mentionnées dans les différents chapitres. Le Parc national des Ecrins a participé aux projets globaux d'aménagement de 4 communes.

Action 3.1.2.3 : Poursuivre ou initier le partenariat avec les Organisations socioprofessionnelles

Des conventions de partenariat formalisent le partenariat entre le Parc national des Ecrins et les organisations socioprofessionnelles. Le partenariat avec les Chambres d'agriculture des Hautes-Alpes et de l'Isère se poursuit et des premiers contacts sont engagés pour le renouvellement de la convention.

Action 3.1.2.4 : Accompagner les projets sur le plan technique et financier (voir aussi 2533, 323 et 343)

Le Parc national des Ecrins a signé 22 conventions d'attribution de subventions avec des communes ou d'autres partenaires (voir annexe 5).

Sous-mesure 3.1.3 : Participer à la gestion du patrimoine naturel dans le parc

Action 3.1.3.1 : Gérer les Réserves naturelles nationales contiguës au Parc national des Ecrins

Le Parc national des Ecrins est gestionnaire, sous l'autorité des préfets des Hautes-Alpes et de l'Isère, de 6 réserves naturelles nationales situées en zone périphérique. Des financements spécifiques ont permis en 2006, la réfection de passerelles et l'entretien des sentiers et aménagements situés en réserves naturelles.

2 procès verbaux ont été dressés pour introduction de chiens en réserve naturelle du Combeynot en décembre. Deux patous ont été capturés après avoir divagués dans cette même réserve naturelle en août. Suite à la pratique du kite surf en réserve naturelle du Combeynot, au tournage et à la diffusion des images, un courrier de mise en garde a été adressé aux personnes en infraction.

Parallèlement au travail réalisé par les agents du Parc sur les réserves naturelles (surveillance, travaux sur sentiers etc.) de nombreux travaux et études ont été réalisés.

Pour la réserve naturelle du Combeynot, on peut citer la mise en place au Lautaret de 2 panneaux bois pour la saison hivernale pour la réglementation de la réserve, notamment pour l'interdiction de la pratique du kite surf et de l'intrusion de chiens.

Les procédures d'actualisation de la réglementation, demandées par le Ministère de l'écologie et du développement durable en 2000, se sont poursuivies en 2006.

Le dossier concernant le déclassement partiel de la réserve naturelle du Haut Vénéon, avec création d'un périmètre de protection sur la partie déclassée, a été discuté avec la nouvelle municipalité. Un nouveau dossier comportant l'accord cadre modifié en mars 2006 est instruit en CNPN en novembre et fera l'objet

d'une enquête publique début 2007. Le dossier concernant l'actualisation de la réserve naturelle nationale du Haut Béranger est discuté et examiné en CNPN en novembre 2006 et fera l'objet d'une enquête publique début 2007. Un déclassement partiel avec sortie de la zone urbanisable du hameau de Valsenestre est proposé.

Le dossier d'actualisation de la réserve naturelle nationale du Combeynot est en instance d'instruction en conseil d'état.

Action 3.1.3.2 : Participer à la gestion des sites protégés et classés du Parc

En Oisans, à l'occasion de la création d'une piste reliant un captage d'eau sur Champébran, un porter à connaissance est envoyé au maire de Saint Christophe en Oisans pour l'informer de la présence d'espèces végétales protégées.

Dans l'Embrunais, un suivi est réalisé concernant les projets de travaux sur la Plaine du Roc et le sentier des Rochassons.

Action 3.1.3.3 : Participer à la gestion des sites « Natura 2000 » (voir aussi 1251)

Les sites Natura 2000 du Fournel les Bans et du Steppique Durancien et Queyrassin sont animés selon les Documents d'objectifs validés en 2003 par la communauté de communes du Guillestrois.

Le Parc national participe aux suivis scientifiques et techniques du site.

Les sites Natura 2000 du Lautaret Combeynot Ecrins et du Valgaudemar n'ont pas pour le moment trouvé d'animateur.

En fin d'année la question se pose de l'implication du Parc dans l'élaboration des DOCOB restant à élaborer et de la gestion des sites lorsque aucun animateur n'a été désigné.

Action 3.1.3.4 : Participer à l'élaboration des SAGE (voir aussi 1124, 1241 et 3113)

Le Parc national des Ecrins a participé en 2006 aux Commissions locales de l'eau (CLE) du Drac Romanche en Isère.

Sous-mesure 3.1.4 : Contribuer à la conservation de la biodiversité des écosystèmes agricoles et pastoraux

Des Contrats d'agriculture durable ont été proposés aux agriculteurs du massif grâce à un financement de la Région PACA et de l'Union Européenne. Les mesures ont concerné les alpages, les prairies naturelles d'altitude et le bocage du Champsaur-Valgaudemar.

La présence du Parc national des Ecrins aux groupes de travail nationaux préparant les engagements des futures mesures agri-environnementales 2007-2013 a permis une meilleure prise en compte dans les cahiers des charges proposés de l'agriculture de montagne et des préoccupations du Parc.

L'agriculture et le pastoralisme sont les principales activités concernant le patrimoine naturel du parc national des Ecrins et doivent être soutenues par des programmes appropriés (1/3 de la surface du parc national des Ecrins).

Action 3.1.4.1 : Soutenir une exploitation durable des alpages

18 alpages dans les Hautes-Alpes et 10 alpages en Isère sont couverts par des CTE collectifs en 2006 (voir liste des alpages couverts par des CTE collectifs et CAD en annexe). Des CAD ont été mis en place sur 15 alpages de la partie haut-alpine du massif pour un montant de 590 467 € pour 5 ans financés par la Région PACA et l'UE. Les mesures souscrites peuvent concerner :

- la protection des espèces ou milieux rares comme les galliformes de montagne, la Reine des Alpes, le triton alpestre avec des pratiques de report de pâturage ou défens,
- la gestion de milieux pastoraux particuliers comme les queyrellins, les nardaies, les anciens prés, les zones embroussaillées avec des pratiques de gardiennage serré, de parcs de pâturage, de parcs de nuit tournants.

Suite au constat réalisé en 2005 concernant le mauvais état de certains alpages, la Commission agriculture a demandé de réfléchir dans le cadre de groupes de travail à la mise en place d'un « observatoire des alpages » permettant de suivre l'évolution des alpages et d'évaluer l'impact de la sécheresse sur la ressource. En parallèle, les agents du Parc ont participé à une journée de sensibilisation à l'évaluation de la consommation de la ressource en alpage selon la grille mise au point par le CERPAM et Olivier Senn.

Le Parc a subventionné la FAI et le CERPAM pour des héliportages et les secteurs du Valbonnais et de l'Oisans. Les secteurs ont participé aux montées en estive, organisations des héliportages et nettoyage autour de quelques cabanes pastorales.

Le Parc a participé financièrement à l'actualisation du diagnostic pastoral de l'alpage de l'Eychauda et à la réalisation d'un diagnostic pastoral sur la commune de La Motte en Champsaur et sur la commune de Réallon.

Action 3.1.4.2 : Favoriser le maintien de l'ouverture des milieux de l'étage montagnard

Une étude permettant de sélectionner des zones pouvant bénéficier d'une opération de débroussaillage groupée a été confiée à la Chambre d'agriculture. Dans le Valbonnais, un avis sur un projet de débroussaillage sur l'alpage du Colombier à Entraigues a été donné par le Parc.

Action 3.1.4.3 : Favoriser le maintien et l'entretien des zones bocagères (voir aussi 1222)

Des mesures de taille latérale des haies du bocage du Champsaur-Valgaudemar ont été proposées aux agriculteurs grâce à des financements de la Région PACA et de l'UE. 19 agriculteurs ont bénéficié de ces mesures pour un linéaire contractualisé de 58 km et un montant pour 5 ans de 66 644 €. Le dossier PLGE dans l'Oisans et notamment sur la Plaine du Bourg est suivi.

Action 3.1.4.4 : Maintenir l'exploitation des prairies naturelles d'altitude (voir aussi 1223)

Une mesure de fauche des prairies naturelles d'altitude a été proposée aux agriculteurs grâce à des financements de la Région PACA et de l'UE. 22 agriculteurs ont bénéficié de cette action pour 314 ha et un montant de 263 187 €. Les $\frac{3}{4}$ des surfaces ont été contractualisées sur la Grave et Villar d'Arène et l'autre quart sur le haut Champsaur.

Suite aux dégâts liés à la pullulation de campagnols terrestres sur le canton de La Grave, une aide a été apportée aux éleveurs pour une remise en état des prairies.

Action 3.1.4.5 : Favoriser la préservation des zones humides

Aucune action particulière n'a été réalisée sur le sujet en 2006.

Action 3.1.4.6 : Favoriser la préservation des plantes messicoles

Aucune action particulière n'a été réalisée sur le sujet en 2006.

Sous-mesure 3.1.5 : Contribuer à conserver la biodiversité des écosystèmes forestiers

Action 3.1.5.1 : Développer le partenariat avec l'Office National des Forêts

Dans le cadre du partenariat avec l'ONF signé en 1998, des réunions annuelles sont organisées dans chaque secteur. Ce partenariat est consolidé lors des participations aux comptages, travaux etc. On peut citer par exemple la collaboration entre le Parc et l'ONF au nettoyage de la cabane du Vaccivier et à l'aménagement du sentier menant au refuge du glacier Blanc.

Action 3.1.5.2 : Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des Plans d'aménagement forestiers et des Plans simples de gestion (voir aussi 1232)

Voir 1232.

Action 3.1.5.3 : Appuyer les expérimentations en matière de gestion environnementale forestière avec les partenaires de la forêt publique et privée (voir aussi 1234)

Aucune action particulière n'a été réalisée sur le sujet en 2006.

Sous-mesure 3.1.6 : Accompagner les mutations des paysages ruraux et montagnards du massif des Ecrins

Action 3.1.6.1 : Inciter à la réalisation de plans de paysage

Aucune action particulière n'a été réalisée sur le sujet en 2006.

Action 3.1.6.2 : Inciter à la préservation des paysages ruraux construits

Dans le Valgaudemar, des travaux sur la Via Clause des Portes avec pavage et construction d'un muret ont été entrepris en 2006 et se poursuivront en 2007.

Action 3.1.6.3 : Contribuer à la gestion des risques naturels dans le respect du caractère sauvage du massif

Une réunion entre le RTM et le Parc national des Ecrins a été organisée pour apprécier l'évolution de l'érosion sur le versant de Temple-Ecrins sur la commune de Saint Christophe en Oisans, et déterminer les actions à entreprendre.

De même, une rencontre a été organisée pour apprécier les travaux nécessaires à réaliser pour remettre en état le site du Rabioux après les crues d'octobre.

Plusieurs chantiers de réparation après les crues ont été acceptés dans le cœur du Parc, notamment dans le Valgaudemar.

Enfin, des travaux de lutte contre l'érosion par réalisation de banquettes grillagées ont été réalisés vers le lac de La Barre dans le Valbonnais.

Mesure 3.2 : Appliquer les principes du développement durable à l'aménagement des vallées et des sites

Sous-mesure 3.2.1 : Améliorer l'insertion environnementale des hébergements d'altitude

Action 3.2.1.1 : Améliorer l'insertion environnementale des hébergements d'altitude en zone centrale

Le Parc national des Ecrins a émis des avis, participé aux projets et instruit différents dossiers d'autorisations de travaux sur le bâti en zone centrale : assainissement du refuge et de la bergerie de la Muzelle en Oisans, construction de la cabane de la Vielle Selle dans l'Embrunais, construction d'une extension de la cabane du Chatellerat sur Valjouffrey (avis technique et surveillance des travaux), conseils techniques sur les cabanes du Vallon de Valsenestre, de la Vaurze en Valjouffrey et le Vet à Entraigues.

La nouvelle cabane pastorale construite par l'ONF dans le vallon du Vaccivier au fond du Valgaudemar en 2005 a été soufflée par une avalanche en 2006.

2 avis défavorables concernant la demande de démolition du refuge de l'Aigle ont été donnés par le Parc national des Ecrins, aucun projet concernant le devenir de l'ancien refuge n'étant encore satisfaisant.

Action 3.2.1.2 : Limiter les mutations d'usage des hébergements d'altitude

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Action 3.2.1.3 : Gérer les évolutions des hameaux de la zone centrale

Sur Confolens dans le Valbonnais, une autorisation de travaux a été donnée pour l'implantation de modules photovoltaïques en toiture sur la maison Vignatelli et un conseil technique pour l'aménagement de sanitaires et une autorisation d'enterrement d'une cuve à eau sur la maison Amadori ont été donnés.

Sous-mesure 3.2.2 : Aménager les infrastructures extérieures d'accueil des visiteurs du massif (sentiers, sites)

Action 3.2.2.1 : Inciter à l'aménagement des sites d'accueil en fonction de l'importance et de la nature de la fréquentation constatée ou souhaitée (aire de stationnement, informations extérieures : portes du Parc national des Ecrins, panneaux d'information, village, équipements sanitaires...) (voir aussi 2334)

Points d'information sur site « Portes du parc »

Initié en 2000, ce programme consiste à accueillir et à renseigner le visiteur à l'approche de la zone centrale du parc. Il rappelle les règles de sécurité en montagne, indique le schéma de sentiers de randonnée et propose des thèmes de découverte représentatifs du territoire. Chaque module est composé de trois panneaux format 75 x 107 cm conformément à la norme des Parcs nationaux de France.

Le souci de réaliser des aménagements d'implantation respectueux des règles de réversibilité et d'intégration paysagère reste majeur pour le Parc.

Sur les 43 points d'information sur site prévus dans le programme, 5 restent à terminer.

En 2006, les panneaux réalisés en 2005 ont été posés par les équipes de terrain du Parc, il s'agit notamment de la porte d'entrée au Rif du Sap, au départ du sentier du Ministre et aux Andrieux dans le Valgaudemar.

Un problème de dégradations prématurées de certains panneaux est apparu (stabilité des couleurs et délaminage des bords). Un constat et un recensement des panneaux concernés ont été réalisés en 2006.

En accord avec le fabricant 85 panneaux vont être repris en garantie avant l'été 2007.

Dans le Valbonnais les panneaux ont été remplacés sur Confolens en 2006.

Action 3.2.2.2 : Planifier la gestion du réseau de sentiers de l'espace protégé (voir aussi 3225)

Quelques chiffres :

- 668 km de sentiers de randonnées sont entretenus dans le parc dont 493 km en zone centrale et 164 en zone périphérique. Sur ces 668 km, 532 km le sont par les équipes du Parc, 136 km par l'ONF, 90 passerelles franchissent les torrents,

- 800 panneaux de signalétique pédestre sont présents.

Le réseau de sentiers du parc fait l'objet de conventions tripartites entre les communes, le Parc et l'ONF en s'appuyant sur le schéma directeur des sentiers de découverte du Parc.

L'ensemble des itinéraires fait l'objet d'une signalisation conforme à la norme des Parcs nationaux de France et dont la fabrication est centralisée au siège du Parc.

Spécificité 2006 :

Travaux entretien et ouvrages sur sentiers 2006 :

Nombre de journées ouvriers : 675j/h selon la répartition :

- 601 j/h salariés saisonniers
- 43 j/h stagiaires
- 31 j/h en sous-traitance

Nombre de journées Gardes-Ouvriers (saisonniers ou permanents) : 300 j /h

Nombre de journées Gardes-Moniteurs : 173 j/h

On peut noter :

- Champsaur : mise en place d'un platelage bois sur le sentier du Saut du Laire, dallage sur le sentier du Tourrond, mur de soutènement à Crupillouse,
- Vallouise : travaux de requalification (tracé et réalisation) sur le sentier du glacier Blanc , sentiers et passerelles d'accès à Dormillouse,
- Briançonnais : reconstruction de la passerelle de l'Étret, fabrication et mise en place d'un portillon au sentier des Crevasses, rénovation des passerelles sur l'Alpe de Villar d'Arène,
- Embrunais : mur de soutènement de Chargès et passerelles de Tissap, Chargès et Tourettes,
- Valgaudemar : reconstruction des passerelles du sentier du Ministre et requalification du sentier de l'Olan,
- Valbonnais : mur de soutènement du sentier de la Selle et pose de fascines au col de Roméiou,
- Oisans : pavage du Lauvitel, passerelle de la Selle et pose de gabions dans le vallon des Etançons.

Signalétique 2006 : 110 panneaux ont été refaits, la génération des panneaux installées en 1993/1994 arrivant en fin de vie. Cet effort de renouvellement sera poursuivi en 2007.

Action 3.2.2.3 : Recherche la cohérence entre les réseaux de sentiers du massif dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (itinéraires, signalisation, entretien)

Sur le département des Hautes-Alpes aucune action n'a été entreprise en 2005 dans ce sens, le Conseil général des Hautes-Alpes étant en phase d'étude de la mise en place de son PDIPR.

Sur le département de l'Isère, le secteur du Valbonnais est inscrit au PDIPR de l'Isère et le Parc a reçu une subvention du Conseil général de l'Isère sur la base de 90 km de sentiers inscrits et entretenus.

Des contacts ont été pris avec le CG 38 afin d'y intégrer le secteur de l'Oisans.

Action 3.2.2.4 : Améliorer les caractéristiques du GR 54 en concertation avec la FFRP et les collectivités

Les sentiers du Schéma directeur des sentiers du Parc inscrits au GR54 ont été entretenus en 2006 comme chaque année.

Une intervention technique et une aide financière au SIVOM du Valbonnais pour restaurer le sentier entre le Désert et le col de la Vaurze ont été accordées par le Parc.

Action 3.2.2.5 : Utiliser des méthodes d'aménagement respectueuses du caractère du Parc national des Ecrins et adaptées aux usages et à la fréquentation souhaitée (aménagement réversibles)

Tous les aménagements cités aux paragraphes précédents sont des aménagements réversibles, mis en oeuvre dans le respect du caractère du Parc.

- l'entretien courant après chaque saison d'hiver : épierrage, purge des revers d'eau, remontage des équipements démontés pour l'hiver.
Il est réalisé par les équipes du Parc.
- les travaux d'ouvrages plus importants nécessitent une étude technique, un diagnostic et un cahier des charges. Ils concernent le traitement de l'assise du sentier, les pavages en pierres, les murs et

murets de soutènement, les équipements de franchissement des torrents et passages difficiles (passerelles, gués, mains courantes etc..).
Ils sont réalisés par les équipes du Parc ou par des entreprises.

Ces travaux sont souvent l'objet de chantiers collectifs où ouvriers, garde-ouvriers, garde-moniteurs et techniciens partagent leurs savoir-faire et expériences.

Formation :

Un chantier collectif –formation a été organisé par le service aménagement et le secteur de l'Embrunais sur le sentier de Chargès à Réallon en mai 2006.

Chantier à caractère d'urgence suite à un glissement de terrain ayant entraîné la rupture du cheminement du sentier et l'instabilité de trois gros blocs (environ 7m3). Nécessité conjointe de mise en sécurité du sentier et recréation du passage pour le troupeau bovin de l'alpage de Chargès.

Dérochage des blocs en sécurité, reconstruction d'un mur de soutènement, emmarchements et gestion des eaux de ruissellements étaient au programme.

Matériels et sécurité :

En 2006, du matériel de sanglage et levage des charges par hélicoptage et des gilets fluorescents pour les intervenants ont été renouvelés, améliorant les conditions de sécurité des hélicoptages.

Suite au CHS et à la note concernant l'habillement, les ouvriers et les gardes-ouvriers ont été dotés de vêtements de travail et de pluie, de protection pour le tronçonnage, de chaussures de sécurité et de sacs à dos.

Sous-mesure 3.2.3 : Améliorer la qualité des espaces de vie des vallées

Action 3.2.3.1 : Préserver la qualité architecturale et paysagère des hameaux et villages

La recherche d'une identité sur les hameaux d'altitude est une priorité. Le Parc national des Ecrins accompagne les projets communaux d'aménagement et de gestion des hameaux.

Les actions finalisées sous forme de contrat de gestion du patrimoine rural sont :

- Four des Rousses dans l'Embrunais,
- Chapelle de Molines et aménagement du village de la Motte dans le Valgaudemar,
- Participation aux réunions organisées par la mairie du Périer sur l'étude d'aménagement du village,
- Interventions techniques et financières pour le four d'Oris en Rattier,
- Interventions techniques et financières pour le four des Verneys sur Valbonnais,
- Interventions techniques et financières pour la Tour de Serre la Croix au Périer,
- Rénovation de la chapelle Notre Dame des 7 douleurs au Casset,
- Aménagement d'une aire de stationnement au Casset
- Remise en état du pont de la forêt à Villar d'Arène.

Action 3.2.3.2 : Accompagner la formation des maîtres d'ouvrage à l'élaboration de politiques et de gestion du patrimoine bâti et paysager des villages et hameaux

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Action 3.2.3.3 : Accompagner les mutations d'usage des maisons et bâtiments traditionnels

Dans le cadre de Leader + « dans les Ecrins », des projets pour un accueil dans un habitat à forte valeur patrimoniale (gîtes privés) sont accompagnés.

Action 3.2.3.4 : Mener une réflexion avec les partenaires sur l'intégration des exploitations agricoles et des zones artisanales et commerciales

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Sous-mesure 3.2.4 : Maîtriser les besoins et la production en énergie

Action 3.2.4.1 : Maîtriser l'alimentation en énergie des bâtiments et des hameaux isolés

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Action 3.2.4.2 : Maîtriser les installations productives raccordées au réseau national électrique

Le Parc a émis des recommandations de sauvegarde paysagère sur le projet de la micro-centrale de Villar d'Arène. Un projet de micro-centrale est apparu dans la Lignare.

Mesure 3.3 : Réduire les sources de dégradation des patrimoines

Sous-mesure 3.3.1 : Faire disparaître les éléments disgracieux des paysages

Action 3.3.1.1 : Réduire l'impact visuel des réseaux aériens

Le Parc a donné 96 avis concernant des créations ou des modifications de lignes électriques en 2006. 91 avis concernaient des enfouissements de lignes et ont été positifs. 5 comportaient quelques remarques.

En Vallouise, les tyroliennes installées au dessus des gorges de la Durance au printemps 2005 sont toujours en place et une portion de ligne électrique au dessus du « siphon » a été visualisée. Une ligne moyenne tension a été enfouie en amont de l'Argentière-la-Bessée.

Action 3.3.1.2 : Participer au nettoyage des sites aménagés et au démontage des installations obsolètes

Suite à l'inventaire conduit les années précédentes en partenariat avec Mountain Wilderness, parmi les nombreux équipements ou matériels abandonnés et sans usage, peu d'entre eux présentent un intérêt patrimonial. Le Parc national des Ecrins incite ses partenaires à organiser des opérations d'enlèvement des matériels abandonnés.

Le nettoyage du Pas de l'Olan dans le Valgaudemar se termine en 2006 avec entre autres 4 rotations d'hélicoptères pour l'évacuation des déchets, évacués ensuite en collaboration avec la communauté de communes à la déchetterie de Saint Firmin. En Oisans, des nettoyages des refuges de Temple Ecrins et de la Pilatte ont été organisés par le CAF et réalisés avec la participation des gardes moniteurs du Parc national des Ecrins, début septembre.

Suite à des discussions avec le Parc national des Ecrins, EDF marque un terme définitif à l'ancien projet de barrage hydroélectrique sur la Haute Romanche des années 80 en réhabilitant le site du Plan de l'Alpe. Une entreprise privée et l'intervention du secteur du Briançonnais ont permis de nettoyer le site à l'automne 2006 des ferrailles et autres blocs de béton.

Dans les secteurs du Briançonnais et de l'Embrunais, les cabanes pastorales de la Vieille Selle, de Pré Autour et d'Arsine ont été nettoyées .

Action 3.3.1.3 : Inciter à réduire les impacts visuels des panneaux publicitaires et d'information

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Action 3.3.1.4 : Améliorer l'environnement des routes

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Sous-mesure 3.3.2 : Résorber les sources de pollution des eaux en Z.C.

Action 3.3.2.1 : Définir une stratégie d'intervention avec les partenaires techniques et administratifs

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Action 3.3.2.2 : Limiter la production du volume d'eau usée des hébergements d'altitude

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Action 3.3.2.3 : Travailler avec les éleveurs et les bergers pour réduire les pollutions liées à l'activité pastorale en zone centrale

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Sous-mesure 3.3.3 : Inciter à la réduction du volume de déchets produit en zone centrale

Action 3.3.3.1 : Inciter les gestionnaires des sites d'activités en zone centrale à réduire le volume des déchets produits

Une première réunion a été organisée avec les gardiens des refuges du Briançonnais pour aborder le sujet et voir quelles expérimentations pourraient être menées dès l'année 2007.

Action 3.3.3.2 : Encourager le regroupement des déchets dans les villages et hameaux plutôt que dans les espaces naturels

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Action 3.3.3.3 : Sensibiliser les partenaires vis à vis de la gestion des déchets sur les chantiers et dans le développement des activités

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Sous-mesure 3.3.4 : Maîtriser les usages de loisirs

Action 3.3.4.1 : Initier, poursuivre ou renforcer le partenariat avec les fédérations et associations sportives

L'escalade et l'alpinisme : le comité de pilotage de la convention escalade s'est réuni en 2006 avec diffusion d'informations et de points de vue concernant le zonage des espaces équipés sur Ailefroide. Ses avis favorables ont porté sur l'ouverture de 3 voies sur les falaises d'Ailefroide, autorisation pour la réfection des relais sur une voie au Banc des Aiguilles dans le Valgaudemar.

Le câble sur la brèche Zigmondy dans la traversée de la Meije a été restauré en 2006 (travail effectué par des guides et le PGHM).

Action 3.3.4.2 : Maîtriser le développement des activités motorisées

Le Parc national, consulté pour avis sur la manifestation motorisée « La croisière blanche » dans le Champsaur-Valgaudemar s'est exprimé sur le fait qu'une telle manifestation n'est pas en cohérence avec l'image du Parc que la vallée valorise pour son développement touristique.

Un protocole est mis au point pour suivre les effets éventuels induits par cette manifestation.

Action 3.3.4.3 : Limiter les manifestations sportives organisées à des fins de compétitions

Trois compétitions se sont déroulées touchant la zone centrale du Parc en 2006 :

- Une en hiver, la Gaspard'in en Oisans le 1^{er} mai
- Deux en été, le Trophée de la Meije dans le Briançonnais et le Trail des lacs dans le Champsaur.

Sous-mesure 3.3.5 : Préserver le patrimoine naturalité

Action 3.3.5.1 : Préserver des sites encore vierges de toute intervention

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Action 3.3.5.2 : Laisser évoluer naturellement certains espaces

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Action 3.3.5.3 : Préserver le patrimoine nuit

En 2006, l'éclairage de la Meije est toujours d'actualité.

Action 3.3.5.4 : Limiter l'accès des véhicules terrestres dans la zone centrale

L'utilisation des quelques pistes accédant en zone centrale à des refuges (ex : Pré de la Chaumette, Font Turbat) ou alpages (Rabioux ...) est soumise à une réglementation spécifique et à une procédure d'autorisation, très limitative, qui est respectée et efficace pour contenir l'accès motorisé.

Une signalisation pertinente et entretenue est cependant indispensable, complétée par les actions de surveillance.

Une demande d'accès en moto sur le sentier de la Vieille Selle en Embrunais a été refusée.

Action 3.3.5.5 : Encourager une réduction des survols d'engins motorisés

Le survol de la zone centrale par les engins motorisés est soumis à autorisation du directeur. Toutes les autorisations sont enregistrées, et font l'objet, le cas échéant, de prescriptions particulières.

Si le Parc ne peut s'opposer à l'évolution qui conduit au risque d'augmentation régulière des survols pour l'approvisionnement des refuges, par exemple, ou pour les maintenances techniques des matériels de sécurité (téléphone, radio ...) une bonne concertation en amont avec les gestionnaires de refuges, les alpagistes et autres commanditaires a déjà permis de regrouper et d'optimiser les vols dans l'intérêt de tous.

77 demandes ont été enregistrées en 2006 pour près de 1476 rotations (1000 en 2003, 900 en 2004, 960 en 2005).

Pour certaines natures de survols, comme les entraînements militaires, le nombre de rotations ne peut être qu'estimé au vu du nombre de jours. Il ne s'agit pas de chiffres exacts.

Quelques exemples :

Approvisionnement des refuges : environ 230 rotations pour 325 en 2005, 320 en 2004 et 350 en 2003.

Formation : environ 680 rotations.

Travaux sur la cabane du Chatellerat : environ 100 rotations.

Par ailleurs de nombreux problèmes sont notés par les gardes moniteurs concernant le survol de la zone centrale par des avions militaires sans autorisation.

Action 3.3.5.6 : Inciter à la réduction des pollutions sonores

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Mesure 3.4 : Développer des productions et des pratiques reposant sur le caractère du massif classé parc national

Sous-mesure 3.4.1 : Encourager des pratiques artisanales

Action 3.4.1.1 : Développer la formation des artisans aux techniques de restauration ou d'utilisation de matériaux préconisés dans des démarches environnementales

Une manifestation organisée à Molines-en-Champsaur « l'appel de la forêt » début juillet a eu un gros succès. De nombreux professionnels du bois (artisans, artistes etc.) ont eu l'occasion de présenter leur savoir faire. Le Parc national des Ecrins a participé à l'organisation et assuré une forte présence.

Action 3.4.1.2 : Sensibiliser des prescripteurs techniques aux savoir-faire traditionnels et aux matériaux naturels

En partenariat avec la CAPEB, le Parc national des Ecrins accompagne les entreprises de façon personnalisée sur les chantiers.

Action 3.4.1.3 : Développer le concept de qualité environnementale associé à la référence parc national

Le développement de ce concept est lié aux rencontres qui sont autant d'opportunités de sensibilisation et de conseil aux collectivités et au suivi des projets publics et privés . On peut estimer ces rencontres à une dizaine par an.

Le « Conservatoire des techniques et savoir faire » a été créé à l'initiative du Parc national des Ecrins il y a 8 ans. Il a pour but d'apporter aux gestionnaires des espaces protégés une méthode, un savoir faire et une boîte à outils pour développer une politique de gestion des patrimoines en cohérence avec leur vocation et leur mission : restauration du patrimoine bâti et paysager, collecte des savoir faire, communication et formation des acteurs du patrimoine.

Action 3.4.1.4 : Favoriser la création contemporaine avec matériaux du site

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Sous-mesure 3.4.2 : Encourager des productions et des pratiques agricoles

Action 3.4.2.1 : Accompagner les démarches agricoles territoriales

A la suite du dispositif « site pilote d'agriculture durable », le Parc a suivi et financé la réalisation d'un film sur l'agriculture dans le Champsaur-Valgaudemar.

Il a également suivi et financé des diagnostics de territoire agricoles et foncier sur les communes d'Orcières et des Costes.

Action 3.4.2.2 : Prendre en compte la nécessité de conforter les revenus des exploitations

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006

Action 3.4.2.3 : Encourager le respect de l'environnement

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006. La réflexion sur l'achat de vaisselle biodégradable est engagée et se poursuivra en 2007 .

Sous-mesure 3.4.3 : Encourager la qualité de l'accueil et des services touristique.

Le programme « Dans les Ecrins », bénéficiant de financements européens Leader+, a pour objectif de définir puis d'expérimenter les projets touristiques de qualité valorisant les richesses naturelles et culturelles du massif.

4 champs d'action composent les projets :

- la création et la mise en marché des produits et des prestations "nature et découverte dans les Ecrins",
- l'aménagement des hébergements (réhabilitation et création),
- le traitement des abords des lieux d'accueil et de séjour,
- l'équipement et l'aménagement intérieur des hébergements et des lieux d'accueil.

La mise en œuvre du plan de développement du GAL "dans les Ecrins" en 2006 a poursuivi son objectif de définir puis d'expérimenter des projets d'accueil touristique de qualité (prestations, services, produits...), valorisant les richesses naturelles et culturelles du massif.

Elle se traduit par la réalisation d'expertises pour les porteurs de projets dans les domaines aussi variés que l'architecture, le montage de produit, le montage juridique, le marketing.

Le programme a permis de soutenir des actions initiées par des collectivités, des associations, des privés, souvent riches d'idées et créatrices de dynamique sur le territoire.

21 projets sélectionnés suite au 1^{er} appel, tous différents mais avec des préoccupations communes ont été accompagnés en 2006.

Un second appel à candidatures a été lancé et 18 projets sont programmés en 2006 dans les 41 ayant répondu.

Un projet sur le thème des « Traces douces » en hiver en coopération avec le Parc naturel du Queyras est en cours et sera suivi en 2007.

Une évaluation finale est prévue en 2008.

Action 3.4.3.1 : Soutenir le développement d'une offre d'hébergement de qualité

Dans le cadre du programme Leader + « Dans les Ecrins », un accompagnement pour un aménagement intérieur des hébergements est proposé. La CAPEB 05, maître d'ouvrage, propose une réflexion sur des aménagements originaux, spécifiques à chaque lieu et en lien avec l'environnement du bâtiment et des paysages environnants.

Action 3.4.3.2 : Soutenir le développement d'une offre touristique de découverte des patrimoines naturels et culturels

Dans le cadre du programme européen Leader + "dans les Ecrins" des, visites des projets du 2^e appel à candidature avant leur sélection par le comité de programmation ont été réalisées.

Identification des besoins des porteurs de projets en accompagnement, constitution de l'équipe des consultants accompagnant les projets, rédaction des cahiers des charges, élaboration d'un programme de formation.

Accompagnement technique de certains projets (rendez-vous de travail, recherche de documentations...).

Préparation dossiers matures pour programmation.

Appui promotionnel aux accompagnateurs en Montagne partenaires du Parc (édition du programme, site internet, organisation de l'affichage des programmes dans les Maisons du Parc...).

Action 3.4.3.3 : Mettre au point un dispositif d'appui à des initiatives économiques orientées sur l'hébergement touristique en espace rural dans le massif des Ecrins

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Sous-mesure 3.4.4 : Encourager la valorisation de la filière bois

Action 3.4.4.1 : Encourager la valorisation locale du bois issu des coupes d'entretien des forêts à proximité des pistes existantes

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Action 3.4.4.2 : Accompagner les expérimentations locales permettant de développer la valeur ajoutée du bois issu du massif (bois-énergie et bois-construction)

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Axe 4 : ORGANISER ET GERER L'ETABLISSEMENT PUBLIC POUR CONDUIRE LE PROJET « PARC NATIONAL DES ECRINS » EXPRESSION D'UNE AMBITION INTERNATIONALE

Mesure 4.1 : Insérer les activités du Parc dans des stratégies de coopération inter-espaces protégés, au niveau national et international.

Sous-mesure 4.1.1 : Participer aux réseaux de coopération nationale entre espaces protégés

Action 4.1.1.1 : Participer aux réseaux de coopération nationale inter-espaces protégés

Le directeur du Parc assume en 2006 la présidence du collège des directeurs des Parcs nationaux, la représentation des Parcs nationaux au Conseil d'administration de la fédération des Parcs naturels régionaux, et siège au Conseil d'administration de l'ATEN (Atelier technique des espaces naturels).

La création officielle, par la loi 2006-436 du 14 avril réformant les Parcs nationaux, de l'établissement public « Parcs nationaux de France » (PNF) met fin, en fin d'année, au portage administratif par le PNE de la mission de création. Le président et le directeur du PNE sont membres du Conseil d'administration et du bureau de PNF (dont Christian Pichoud est élu vice président), et participent aussi à de nombreuses réunions pour définir le champ et les priorités d'action de PNF.

27 personnes du Parc, 5 du conseil scientifique et 13 du conseil d'administration ont participé aux « journées des Parcs nationaux » de Valdeblore (Mercantour) en avril 2006, rassemblant les 7 Parcs nationaux métropolitains et les 2 missions de création des futurs Parcs de la Réunion et de Guyane. Réunions plénières, groupes de travail thématiques, visites de terrain et soirées festives ont permis aux membres de la famille des Parcs de se retrouver et d'échanger dans le contexte nouveau de la loi qui venait tout juste d'être votée.

Réserves naturelles : participation du Parc, gestionnaire de 6 RN, à l'assemblée générale des réserves Rhône Alpes à Hautecourt dans l'Ain.

Réseau des Parcs Rhône-Alpes : la Région RA a souhaité favoriser depuis fin 2005 une dynamique de travail en commun des Parcs de la Région (Parcs naturels régionaux et Parcs nationaux). Deux réunions organisées en septembre et en décembre ont lancé des réflexions sur des problématiques partagées (comme la démarche d'évaluation des chartes et autres documents de planification) et un financement spécifique a été débloqué pour chaque Parc pour un projet photographique, regard d'un auteur sur le territoire, devant aboutir en 2008 à une exposition commune puis à une édition d'un livre sur les Parcs de Rhône-Alpes.

Participation du chef du service scientifique du Parc national des Ecrins à une réunion du conseil scientifique du Parc national de la Vanoise.

La fin de l'année 2006 voit la confirmation officielle de la sortie du Parc national des Ecrins et du Parc national de Port Cros des instances de gestion du Conservatoire botanique national alpin (CBNA de Gap Charance). Cette clarification juridique ne remet pas en cause, au contraire, les perspectives de collaboration entre le PNE et le CBNA, qui seront dorénavant dans un cadre de partenariat actif, sans participation statutaire au syndicat mixte du CBNA.

Sous-mesure 4.1.2 : Participer aux réseaux de coopération internationale entre espaces protégés

Action 4.1.2.1 : Travailler en réseau avec EUROPARC, UICN et le Réseau Alpin des Espaces Protégés

Le Parc soutient l'action du réseau EUROPARC en cotisant à l'association, mais ne s'est pas impliqué en 2006 dans les rencontres organisées par ce réseau. La représentation des parcs nationaux français y a été assurée par le directeur de la structure de préfiguration de PNF.

2006 a vu l'officialisation de la séparation juridique et administrative du Réseau alpin des espaces protégés (porté depuis 1995 par le PNE), dorénavant rattaché en tant que « task-force - ALPARC » au Secrétariat permanent de la Convention alpine : transfert des personnels au 1^{er} juin 2006, transfert des biens du réseau en fin d'exercice.

Cependant, le programme Interreg IIIb Alpencom, dont l'objectif est de définir des stratégies, monter des actions et créer des outils et supports de communication communs pour le Réseau et pour les espaces protégés alpins, continue avec le PNE pour chef de file. Une convention spécifique est passée avec ALPARC, pour l'animation et la gestion du programme jusque mi 2008 et l'organisation des manifestations restantes, mais le PNE reste fortement impliqué pour la gestion administrative et financière.

Le Parc est présent aux deux réunions annuelles du Comité de pilotage international (CPI) du RAEP : le directeur-adjoint y représente les 3 Parcs nationaux alpins français.

Réunions 2006 : à Chambéry (09 et 10 mars 2006) et à Admont - Parc de Gesäuse - Autriche (12 et 13 septembre 2006).

Le CPI débat sur toute question liée à la stratégie d'action du réseau, et arrête le programme de travail biennal (2007-2008), qui est présenté, pour validation à la conférence des ministres, dans le cadre de la Convention alpine (pour plus d'information sur le réseau, voir site internet : www.alparc.org).

Le projet du réseau alpin de créer à Briançon une « maison des enfants des Alpes » a fait en 2006 l'objet de 2 réunions avec la participation du PNE.

Le PNE s'implique toujours dans le réseau international de suivi du gypaète barbu (IBM : International Bearded Vulture Monitoring), coordonné par le Parc national des Hohe Tauern (Richard Zink), qui centralise toutes les données d'observations de cet oiseau sur les Alpes, afin de suivre les résultats des réintroductions réalisées, ainsi que les mouvements et implantations des oiseaux et les naissances. Le PNE est responsable de la coordination du recueil et de la transmission des données des Alpes françaises.

Toutefois, nous avons exprimé une forte insatisfaction sur le système de retour des données, mises à dispositions sur site internet / extranet. Une amélioration de la structuration et de l'exploitabilité des données devra être apportée à l'avenir.

Action 4.1.2.2 : Promouvoir l'image internationale du PNE

Représentation du Parc par Claude Dautrey, chef du service communication, aux rencontres de formation et d'échanges sur le thème de l'accueil dans les espaces protégés, organisé au Parc de Sokjanske Jame en Slovénie dans le cadre du projet Alpencom.

2006 voit la fin du programme « Habitalp » (financé sur fonds européens du programme Interreg IIIb), par la conférence finale organisée en Allemagne, par le Parc national de Berchtesgaden, chef de file du projet. Le PNE, représenté par 3 personnes insiste sur les questions à se poser pour valoriser les enseignements et acquis du projet.

Le Diplôme européen accordé par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe est valide jusqu'en 2010. Les recommandations émises pour cette période sont concordantes avec les objectifs de notre programme d'aménagement.

Action 4.1.2.3 : Répondre aux sollicitations d'expertise internationale et de transfert d'expériences

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006 en dehors du cadre du Réseau alpin.

Sous-mesure 4.1.3 : Approfondir la coopération bilatérale avec des espaces protégés alpins

Action 4.1.3.1 : Faire vivre et développer le jumelage avec les parcs nationaux des HOHE TAUERN (Autriche) et du TRIGLAV (Slovénie)

Pas d'action de jumelage conduite en 2006 : le PNE avait pour projet d'accueillir une délégation des deux autres Parcs partenaires en septembre en Valgaudemar pour un échange des personnels sur le thème de l'accueil en montagne et des refuges. Pour des questions de disponibilité (et peut-être aussi un certain essoufflement de notre jumelage face à l'énergie prise par les programmes de coopération dans le cadre du réseau alpin ?), nos partenaires ont finalement souhaité différer cette rencontre.

Action 4.1.3.2 : Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un autre jumelage, avec un Parc italien

Aucune action particulière n'a été réalisée sur ce sujet en 2006.

Sous-mesure 4.1.4 : Contribuer à l'autonomisation juridique et financière du RAEP par rapport au Parc national des Ecrins

Action 4.1.4.1 : Travailler avec le MEDD et la Convention Alpine pour développer le lien du RAEP à la Convention Alpine

L'objectif de rattachement du Réseau Alpin au Secrétariat permanent de la Convention alpine est réalisé. Le PNE pourra s'impliquer plus fortement dans certaines actions thématiques, en particulier une fois le programme Alpencom achevé.

Mesure 4.2 : Faire respecter la réglementation relative à la protection des patrimoines.

Sous-mesure 4.2.1 : Faire respecter la réglementation pour laquelle les personnels sont commissionnés, en lien avec d'autres services de police

54 agents du Parc sont commissionnés au titre de la réglementation du Parc en 2006 et, pour certains d'entre eux au titre de réglementations spécifiques (ex. police de l'eau).

Afin de conforter l'action pédagogique et de surveillance développée par les équipes du Parc national des Ecrins et afin d'assurer une plus grande protection de cet espace de liberté que constitue le massif des Ecrins, en particulier le territoire classé en parc national, le Parc et les parquets des deux départements ont convenu d'un protocole de collaboration pour que la politique pénale (définie par l'autorité judiciaire) soit efficacement mise en œuvre.

En 2006, 14 infractions ont fait l'objet d'une procédure, timbre-amende ou procès-verbal en ZC + ZP (cf. ci-dessous), mais l'action de surveillance se traduit souvent aussi par une intervention purement pédagogique.

Action 4.2.1.1 : Faire appliquer la réglementation du Parc national

Les procédures dressées en 2006 pour des infractions en zone centrale concernent :

- 4 timbres-amendes pour circulation de chien : 1 au niveau de Tuckett (Vallouise), 1 à Combe Guyon (Valbonnais), 1 au Vaccivier (Valgaudemard) et 1 au Fontenil (Briançonnais).
- 3 procès-verbaux : 1 pour survol du Distroit (Embrunais), 1 pour survol d'un parapente sur Valestrèche (Champsaur) et 1 pour infraction à la chasse sur Saint Christophe (Oisans).

On peut par ailleurs citer quelques problèmes de respect de la procédure d'autorisation préalable pour la réalisation d'une piste dans le Valbonnais au niveau de Font Turbat.

Action 4.2.1.2 : Faire appliquer les réglementations environnementales

7 procès-verbaux ont été dressés pour infractions aux réglementations environnementales en zone périphérique :

- 2 PV pour circulation de chiens en réserve naturelle du Combeynot (Briançonnais),
- 1 PV pour divagation de chien et perturbation d'espèce protégée (bouquetin) sur Villar d'Arène,
- 1 PV pour divagation de chien sur Monétier-les-Bains,
- 3 PV pour circulation de quad en milieu naturel dans le Champsaur.

On peut citer par ailleurs un « avertissement » au col du Lautaret pour utilisation d'une chenillette en milieu naturel et une sensibilisation à la réglementation de la pratique du kite surf en réserve naturelle toujours d'actualité.

Action 4.2.1.3 : Faire vivre l'outil « livret journalier des agents de terrain »

Les livrets journaliers des agents de terrain assermentés, relancés en 2003 sur de nouveaux supports (autocopiants pour archivage en double exemplaire – agent / secteur), font l'objet d'un contrôle et visa régulier de la part de leur supérieur hiérarchique direct, ainsi que d'un visa annuel du directeur.

Action 4.2.1.4 : Utiliser avec discernement les possibilités d'armement

Achat d'une armoire blindée en 2006 pour y stocker l'ensemble des 4 carabines du Parc national des Ecrins.

Mesure 4.3 : Faire vivre une organisation de l'Etablissement public au service des ses missions.

Sous-mesure 4.3.1 : Rédiger, formaliser et appliquer un ensemble de documents de programmation et de contractualisation du partenariat

Action 4.3.1.1 : Mettre en œuvre les documents de programmation de l'Etablissement et en rendre compte

Le programme d'aménagement est validé pour les années 2005-2010. A la fin de cette période, il sera remplacé par la future charte du Parc. Une synthèse illustrée du programme d'aménagement a été éditée et diffusée.

Comme chaque année le rapport d'activité de l'année N-1 (2005) a été réalisé et mis en ligne sur le site internet du PNE, avec édition d'une synthèse illustrée.

En parallèle la tutelle poursuit la mise en œuvre de la LOLF (Loi organique relative aux lois de finance), qui s'est traduit par la finalisation d'un contrat d'objectifs avec le Parc, pour 2007 / 2009.

Action 4.3.1.2 : Formaliser le partenariat

Les contrats de partenariat élaborés vallée par vallée avec les collectivités communales ou intercommunales et les conventions passées avec différents partenaires institutionnels ou socioprofessionnels suite à la charte d'environnement et de développement durable signée le 11 juillet 1996 forment toujours le cadre de travail pour l'action partenariale du Parc. Le nouveau cadre législatif et réglementaire national modifie les modalités de construction et d'exercice de ce partenariat.

Sous-mesure 4.3.2 : Organiser et faire vivre la concertation dans les instances de l'Etablissement

Action 4.3.2.1 : Faire vivre les instances de gestion du Parc

Le **conseil d'administration**, s'est réuni 2 fois au cours de l'année, il a été touché par le décès de Paul Picou qui en a été membre pendant de nombreuses années :

le 10 mars à Entraigues, il a :

- approuvé le compte financier 2005, la décision modificative budgétaire n°1 comprenant l'inscription des reports,
- discuté du rapport de la cour des comptes,
- discuté de la loi sur les Parc nationaux,
- approuvé l'accord cadre de la Bérarde,
- discuté de l'évolution du dossier « Valécins ».

Le 7 juillet à Vallouise, il a :

- voté la décision modificative budgétaire n°2,
- voté le rapport d'activité 2005,
- discuté de l'évolution des instances en relation avec la nouvelle loi sur les Parcs nationaux et la naissance de l'établissement public « Parcs nationaux de France », et notamment décidé de la création d'une mission transversale « partenariat » au sein du PNE,
- approuvé les perspectives budgétaires et le contrat d'objectifs 2008 – 2010,
- discuté de l'avenir du CBNA en votant notamment les décisions suivante : sortie du PNE de son attache financière, conservation du CBNA d'une contribution financière pérenne du MEDD, partenariat conservé entre le PNE et le CBNA,
- voté les subventions,
- discuté et approuvé le transfert du Réseau alpin des espaces protégés au Secrétariat permanent de la convention alpine,
- délégué à la commission permanente le fait de définir les modalités de consultation du conseil scientifique dans le cadre de l'application de la nouvelle loi sur les Parcs nationaux,
- discuté du nouvel appel à candidature Leader+,
- discuté de l'ouverture d'une piste d'adduction d'eau sur Champébran.

Le 1^{er} décembre 2006, il a :

- voté les remplacements de Paul Picou et Claude Roger par Daniel Yon et Gilles Farny,
- discuté du COB 2007/2009,
- voté la DM3 2006 et le BP 2007,
- discuté de la nouvelle loi sur les parcs nationaux et notamment du rôle du conseil scientifique,
- discuté de l'implication du PNE vis à vis du CBNA,
- de la nomination de l'ONCFS comme coordinateur des commandes concernant l'uniforme des gardes moniteurs,
- de la réglementation du parc, du transfert des bureaux du secteur du Briançonnais au Casset et de l'installation d'une antenne du réseau alpin des espaces protégés à Briançon.

La **commission permanente** s'est réunie 4 fois au cours de l'année :

Le 15 février à Gap-Charance, elle a :

- donné un avis favorable aux étapes budgétaires qui seront présentées au CA, compte financier 2005 et DM1 2006,
- examiné les demandes de subventions reçues et décidé de 3 subventions attribuées : restauration de 6 fours et chapelles sur Saint Jean Saint Nicolas, étude de l'aménagement du Périer, l'aménagement d'un chemin piétonnier dans la plaine du Roc sur Embrun,
- discuté du processus législatif « Parcs nationaux » et de la mission « Inter-Parcs »,
- discuté de l'accord cadre de la Bérarde,
- discuté du rapport de la cour des comptes,
- voté le tarif des prix de journées par catégorie d'agents,
- reconduit pour 2006 les indemnités pour la privation du droit de chasse concernant 23 communes.

Le 16 juin au Monétier-les-Bains, elle a :

- voté la DM2 2006,
- discuté du processus législatif « Parcs nationaux » et de la naissance de l'établissement public « Parcs nationaux de France »,
- discuté de l'avenir du CBNA,
- approuvé les demandes d'attribution de subventions,
- discuté du transfert du RAEP,
- examiné la Charte forestière du Champsaur/Valgaudemar,
- annoncé la démission de Jean Pierre Raffin de la présidence du Conseil scientifique et du collège des présidents de conseils scientifiques des Parcs nationaux.

Le 15 novembre à Gap - Charance, elle a :

- voté la DM3 2006,
- discuté de la création de Parcs nationaux de France et de la révision du décret du Parc national des Ecrins,
- discuté de l'évolution du rôle du conseil scientifique
- discuté du contrat d'objectif
- approuvé les 8 demandes de subventions,
- discuté de l'avenir du programme Leader +.

Le 21 décembre à Briançon, elle a :

- discuté et approuvé le contrat d'objectifs 2007/2009,
- discuté l'application de la nouvelle loi des Parcs nationaux,
- discuté de l'évolution du rôle du conseil scientifique
- discuté du contrat d'objectif
- approuvé les 8 demandes de subventions,
- discuté de l'avenir du programme Leader +.

Le **conseil scientifique** s'est réuni 2 fois en 2006 .:

Le 5 mai à Bourg d'Oisans, il a :

- fait le point sur le programme VISTA et le projet SUBALP, ,
- restitué le programme « Transmissibilité faune sauvage- faune domestique », ,
- validé le programme « chevreuil »,
- discuté du risque et du suivi de la grippe aviaire,
- restitué les études sur la marmotte sur Prapic, ,
- analysé la nouvelle loi sur les Parcs nationaux et projets de décrets,
- rendu compte de la réunion des présidents des conseils scientifiques des Parcs nationaux,
- évoqué la démission de Jean Pierre Raffin ,
- analysé les relations entre les Parcs nationaux et les Conservatoires botaniques nationaux.

Le 10 novembre à Gap Charance, il a :

- discuté de l'évolution de la situation juridique du conseil scientifique et de l'application du nouveau décret,

- discuté du rôle du conseil scientifique en application de loi d'avril 2006,
- élaboré le règlement intérieur et de l'organisation interne du conseil scientifique,
- débattu de l'orientation sur les évolutions des pratiques agricoles et pastorales avec la présentation des 3 dossiers de projet d'irrigation du plateau de Charnière, de projet de brûlage dirigé à Saint Christophe en Oisans et des charges pastorales en alpages,
- fait le point de l'évolution du dossier du refuge de l'Aigle,
- analyser les projets de micro centrales dans la Lignare et la Haute Romanche.

Action 4.3.2.2 : Faire vivre les instances de concertation avec les partenaires

Les commissions se sont réunies en 2006 selon le calendrier suivant :

Commission aménagement : pas de réunion

Commission agriculture : pas de réunion (réunion des groupes de travail « alpages » issus de la commission agriculture sur l'observatoire des alpages)

Commission communication : pas de réunion

Commission chasse : pas de réunion

Commission internationale : pas de réunion

Groupe de travail « escalade » : pas de réunion

Groupe du GAL Leader + : réunions du comité de programmation les 27 mars et 23 octobre 2006

Action 4.3.2.3 : Faire vivre les instances de concertation internes à l'équipe

Le **comité technique paritaire du Parc**, dit « central » s'est réuni 4 fois au cours de l'année pour examiner les points suivants, outre les approbations de compte rendus des séances précédentes :

Le 31 janvier à Gap Charance :

- Point sur les nouvelles modalités de gestion des indemnités de déplacement,
- Point sur les avantages en nature liés au logement en NAS et aux tournées de terrain,
- Point sur la journée de solidarité,
- Questions diverses : agenda 21

Le 26 juin à Gap Charance :

- Point sur l'armement (rapatriement des armes et achat d'une armoire),
- Point sur l'évolution de la réglementation,
- Point sur l'organigramme,
- Point sur la sécurité pendant les comptages, l'habillement, frais de déplacement, personnel handicapé, bilan RTT, logement,
- Point sur le règlement intérieur 2007,

Le 13 novembre à Gap Charance :

- Projet de BP 2007 et du COB 2007/2010
- Point sur la bonification contrat type 1980
- Point sur le suivi du temps
- Point sur l'habillement
- Point sur l'organigramme
- Discussion sur la Loi des Parcs nationaux
- Point sur les projets "Maisons du PNE"
- Point sur l'accès à Charance
- Point sur les frais déplacement

Le 11 décembre à Gap Charance :

- Point sur l'organisation interne du PNE en lien avec le COB et la charte

Nota : le directeur participe aussi aux réunions des CTPS (CTP dit « Spécial », inter parcs nationaux) organisées par la tutelle

Le **comité hygiène et sécurité** s'est réuni 2 fois cette année

Le 15 juin à Gap Charance:

- Point sur le réseau radio,
- Point sur les approbations et suivi des dispositions sur vaccination rage, parc automobile, alcool, agressions, maison du parc et siège, ateliers, habillement , patous,
- Point sur la formation des membres du CHS,
- Point sur le planning prévisionnel des travaux des combles de Charance,
- Questions diverses (wifis, document unique etc.).

Le 7 décembre à Gap Charance :

- Point sur vaccination rage, parc automobile, alcool, maison du Parc, comptages, habillement, sacs ABS etc.
- Point sur document unique.

La **commission formation** s'est réunie 2 fois en 2006 :

Le 03 février pour examiner les différentes demandes de formation du personnel,

Le 21 novembre, pour définir les enjeux et priorités de formation pour 2007.

Sous-mesure 4.3.3 : Organiser l'équipe pour exercer les missions dévolues à l'établissement et mettre en œuvre le programme d'aménagement, en veillant à la transversalité, et à l'unité des équipes terrain et siège

Action 4.3.3.1 : Marier les approches thématiques et territoriale

L'organigramme du Parc comprend 7 unités territoriales (les secteurs), et au siège, le secrétariat général et trois unités thématiques (les services) – cf. organigramme joint.

La recherche d'une bonne articulation entre ces deux approches implique des efforts constants d'organisation interne, pour clarifier les responsabilités respectives, mettre en place les échanges et partages d'informations par toute communication appropriée.

Les réunions de l'ensemble de l'équipe de direction rassemblent périodiquement la direction, les chefs de services et les chefs de secteurs (6 réunions par an environ).

Outre les collaborations et rencontres « en continu » entre siège et terrain pour mettre en œuvre et animer les opérations du programme d'action annuel, les personnels du siège assistent aussi à des opérations collectives comme les comptages et deux rencontres en assemblée générale ont été organisées en 2006 : assemblée générale de début d'année à Charance et rencontre des personnels en juin dans le Valbonnais au Périer et sur le Taillefer, occasions d'échanges d'expériences et aussi de partager une randonnée en montagne.

Action 4.3.3.2 : Favoriser la transversalité et le partage de l'information

Nombre de dossiers traités nécessitent, outre une bonne collaboration entre services thématiques du siège et terrain, un travail « transversal » entre services et le partage d'informations.

Une bonne communication (formelle et informelle) au sein de l'équipe est bien sûr nécessaire pour l'identification et la prise en compte d'enjeux complémentaires dans la conduite de ces actions.

Il convient aussi de poursuivre le développement et l'organisation du système d'information du Parc, pour la mise à disposition des données partagées, en s'appuyant en particulier sur un réseau informatique performant, une organisation claire des données et des outils de mise à disposition suffisamment simples ou maîtrisés par un plus grand nombre d'utilisateurs, pour répondre aux besoins d'exploitation et de restitution des données (besoins généraux et répétitifs ou au contraire ponctuels).

En 2006, le départ de Carine Marty, responsable informatique et administrateur réseau a freiné l'avancée de certains projets comme la mise en place d'un intranet, mais la maintenance et l'évolution du parc de matériel ont pu être assurés, malgré un grave problème survenu en avril sur un des serveurs.

Mais la mise en place de PNF relance de façon efficace le travail en réseau des informaticiens et géomaticiens des Parcs nationaux. Des perspectives intéressantes se dessinent pour mutualiser certaines

réflexions et outils pour répondre aux besoins de catalogage et de partage des données géoréférencées, en particulier dans le cadre des avancées du SINP (Système d'information de la Nature et des Paysages), dont le MEDD est pilote au niveau national.

Mesure 4.4 : Se doter de moyens humains, matériels et financiers adaptés

Sous-mesure 4.4.1 : Gérer le personnel pour mieux atteindre les missions

Action 4.4.1.1 : Adapter l'organigramme et les profils aux missions

La décision, lors du CA de juillet, de créer en 2007 – 2008 une mission transversale d'appui au partenariat au sein des équipes du Parc, doit contribuer à renforcer l'indispensable transversalité d'action des équipes siège et secteurs, dans la logique d'élaboration de la future charte du PNE. (voir organigramme 2006 joint).

Action 4.4.1.2 : Mettre en œuvre le plan de formation

L'année a comptabilisé 674,5 journées de formation, concernant 98 personnes.

Elle est en hausse par rapport aux dernières années dû au fait des prises de postes et de l'application de la nouvelle loi sur les parcs nationaux. Les stages les plus demandés portent en premier lieu sur les thèmes de la réglementation, la gestion des espèces et des espaces naturels et le fonctionnement de l'établissement public.

Les formations suivies ont été organisées par l'ATEN (42%), le Parc national des Ecrins (23%), en interne ou avec le soutien d'intervenants extérieurs, l'IFORE et d'autres organismes.

(voir en annexe la liste des stages suivis, regroupés par rubriques du plan de formation)

Action 4.4.1.3 : Stabiliser l'équipe du PNE (permanents et saisonniers)

Le personnel permanent

110 « équivalents temps plein » (hors mission connexes, finissantes du Réseau alpin des espaces protégés et de préfiguration de PNF) sur l'année au 31/12/06 basés sur:

* 105 postes budgétaires, dont 2 en congé parental, et 2 personnes mises à disposition (hors équipe PNE) (Jean Pierre Dalmas et Jean Marie Petit),

* 4 personnes hors postes budgétaires soit 4 CDD à temps partiel : Agent comptable, médecin de prévention, 2 personnes pour l'animation administrative du programme Leader+.

Divers mouvements d'agents ont eu lieu en 2006 :

Mouvements internes :

Christophe Albert, prend un poste de garde moniteur en Oisans, Marcel Baisset prend le poste de technicien de secteur en Vallouise début avril, Cyril Coursier le remplace comme technicien de secteur en Briançonnais en septembre.

Départs :

Marcel Chaud, chef de secteur de Vallouise part à la retraite à l'été 2006

Claude Roger, technicien au secteur de Vallouise part à la retraite à l'été 2006

Hélène Guiony, secrétaire au service aménagement, en septembre

Geneviève Bossa, programme Leader + en juin

Laurence Allix, remplaçante au secrétariat général, en novembre

André Brun, garde moniteur en Oisans part à la retraite en juin.

Arrivés :

Thierry Maillet, chef de secteur de Vallouise en septembre

Jérôme Foret, chef de secteur de l'Oisans en novembre

Blandine Delenatte, garde monitrice sur le Briançonnais en novembre

Laurence Allix remplace Jacqueline Cantet pendant son congé maternité puis parental à partir de février,

Céline Begoud sur le poste de Céline Panossian, elle aussi en congé de maternité à partir d'avril
Guilhem Bessoles sur le poste de Carine Marty, en congé de maternité puis parental
Carine Oliveira, secrétaire du service aménagement en octobre
Alexandre Nevire, secrétariat programme Leader+ en octobre

Le personnel saisonnier

Cinq agents de travaux saisonniers ont été recrutés pour une durée de 5 mois (remarque : 2 secteurs bénéficient d'un agent de travaux titulaire, depuis 2005).

D'autre part l'établissement a eu recours au recrutement de personnel saisonnier, notamment en renfort pour l'accueil du public (16 hôtesse ou hôtes d'accueil), mais également pour les travaux d'entretien et de restauration des sentiers (14 ouvriers).

Sous-mesure 4.4.2 : Se doter d'équipements permettant de fonctionner correctement et les gérer

Action 4.4.2.1 : Entretenir le patrimoine immobilier

Le patrimoine immobilier géré par le Parc est de **30 bâtiments** dont 16 en propriété et 14 en location (dont 2 locaux encore loués pour le Réseau alpin des espaces protégés pour les mois de janvier et de février 2006).

Les dépenses 2006 de travaux et d'équipement des bâtiments se sont réparties sur les actions suivantes:

- Fin d'opération de rénovation de la MDP de Bourg d'Oisans (muséographie)(inauguration début octobre),
- Façades de Châteauroux,
- Réaménagement – Rénovation des Maisons du parc et centres d'information,
- Travaux dans logements et locaux administratifs,
 - Maison Martin (Vallouise), réfection appartement,
 - Maison Cadet (Monétier les Bains), aménagement des 2 appartements,
 - Maison du Parc de Bourg d'Oisans, réfection des appartements,
 - Maison des Borels (Champoléon), réfection du réseau des eaux usées,
 - Maison Moisans (Entraigues), tubage de conduits de cheminée.

Action 4.4.2.2 : Maintenir la qualité de l'équipement logistique

Véhicules

7 véhicules neufs ont été achetés en 2006.

Le parc de véhicules est de 54 véhicules .

Matériel divers

Outre les matériels audiovisuels complémentaires acquis pour les Maisons du Parc, le Parc a acquis divers matériels tels que logiciels et matériels informatiques (logiciel de suivi du temps, logiciel Mac PAO, photos), télécopieurs (pour Valbonnais), 10 ordinateurs pour Gap Charance, le Briançonnais, Vallouise et l'Oisans, deux remorques pour le Valbonnais et le Briançonnais, mobiliers divers pour Charance et les secteurs, un coffre sécurisé pour le dépôt des armes à feu, 3 perceuses, une ponceuse, une scie circulaire et une tronçonneuse, 8 postes de radio portatifs, 1 congélateur, matériel photo numérique etc.

Sous-mesure 4.4.3 : Avoir dans le fonctionnement du Parc et la gestion de ses équipements une exemplarité écocitoyenne

Action 4.4.3.1 : Tendre vers le HQE

A l'occasion de rénovation ou de restauration de bâtiments, le Parc veille à introduire l'utilisation des matériaux naturels.

Action 4.4.3.2 : Développer l'esprit « écocitoyen »

Mise en place dans les secteurs et au siège du tri sélectif et organisation de l'évacuation des déchets vers la déchetterie. Des actions restent à développer notamment en ce qui concerne le co-voiturage. Une réflexion a été engagée pour l'achat groupé et l'utilisation de vaisselle biodégradable pour les réceptions et comptages. Ce projet doit se concrétiser et être évalué en 2007.

Sous-mesure 4.4.4 : Dégager des moyens financiers à la hauteur des ambitions, sur la durée

Action 4.4.4.1 : Assurer le fonctionnement de l'Etablissement

Le fonctionnement général de l'Etablissement est financé en quasi totalité par la subvention générale de fonctionnement du MEDD – budget Parcs Nationaux.

Action 4.4.4.2 : Financer les actions de l'Etablissement

Le budget d'actions du Parc fait appel à une grande diversité de co-financements outre la dotation du MEDD au titre des Parcs nationaux :

- les Régions RA et PACA, au titre des engagements dans les contrats de plan et pour le RAEP
- l'Etat hors MEDD PNx (FNADT, actions d'investissement dans les RN, Réseau Alpin ...)
- Crédits de l'Europe au titre de programmes Leader+, Interreg IIIb (Habitalp, Alpencom), Objectif 2 ...
- Conseils Généraux des Hautes-Alpes et de l'Isère (MP Bourg d'Oisans, PDIPR pour l'entretien des sentiers en Isère)
- ... etc.

Synthèse financière générale du Parc (fonctionnement général + budget actions) :

Les Recettes

Les recettes encaissées en 2006 s'élèvent à 8 025 722 Euros dont 7 124 745 € en fonctionnement et 900977 € en investissement.

Celles-ci se répartissent comme suit (extrait du compte financier 2006) :

A – Fonctionnement

Ventes, production immobilisée	322 605 €
Subventions + C.R.A.	6 095 906 €
Produits financiers	51 861 €
Produits exceptionnels	654 373 €

Total	7 124 745 €

B – Investissement

Produit des cessions	2 086 €
Subventions d'équipement – Etat	584 141 €
Subventions d'équipement – Régions	123 469 €
Subventions d'équipement – Autres collectivités et divers	191 281 €

Total	900 977 €

Les dépenses

Les dépenses constatées en 2006 s'élèvent à 8 484 684 € dont 7 640 913 € en fonctionnement et 843 771€ en investissement. Elles se répartissent comme suit (source : compte financier 2006) :

A – Fonctionnement

Charges courantes	1 955 195 €
Charges de personnel	4 669 533 €
Autres charges de gestion	51 607 €
Charges exceptionnelles	527 229 €
Amortissements	437 349 €

Total	7 640 913 €

B – Investissement

Logiciels et licences	37 926 €
Frais d'étude avant travaux	0 €
Aménagement de sentiers	125 292 €
Acquisition d'immeubles	0 €
Matériel technique	10 369 €
Acquisition collections	0 €
Matériel de transport	79 372 €
Matériel de bureau et informatique	50 249 €
Mobilier intérieur et extérieur (dont Portes d'Entrée)	18 338 €
Travaux en cours / bâtiments	412 053 €
Matériel divers	110 172 €

Total	843 771 €

Mesure 4.5 : Evaluer l'action dans une démarche prospective

Sous-mesure 4.5.1 : Manager l'activité du Parc national par objectifs et par opérations

Action 4.5.1.1 : Mettre en place la stratégie de management

La stratégie de management de l'équipe pour la mise en œuvre des actions du Parc s'appuie sur une responsabilisation de différents niveaux, associant :

- la supervision, coordination thématique par les services référents,
- la responsabilisation d'un pilote par opération.

Action 4.5.1.2 : Mettre en place les suivis analytiques

Un suivi précis des moyens financiers en analytique (recettes et dépenses), mis en place depuis 2002, permet de connaître les coûts de chaque opération, et de réaliser divers regroupements et synthèses par objectifs. Il reste encore à mettre en place un suivi généralisé du temps des personnels (qui permettra aussi de répondre aux suivis demandés dans le cadre de la mise en œuvre de la LOLF et des contrats d'objectifs à venir).

Sous-mesure 4.5.2 : Développer la culture et la pratique de l'évaluation – Evaluer régulièrement l'action, noter les évolutions de contexte/enjeux, et réfléchir à l'avenir

Action 4.5.2.1 : Se former à la démarche et à la pratique de l'évaluation

L'évaluation est devenue une démarche incontournable, approche nouvelle intégrée à la démarche d'élaboration du programme d'aménagement. Un travail important reste à faire pour sensibiliser et partager cette notion au sein de l'Etablissement.

Action 4.5.2.2 : Evaluer la mise en œuvre des opérations du Parc

Dans le cadre de la mise en place du dispositif de suivi et d'évaluation, des indicateurs de réalisation spécifiques ont été discutés et mis en place notamment pour l'élaboration du rapport d'activité.

Action 4.5.2.3 : Evaluer la mise en œuvre des documents de programmation et de partenariat

La démarche de bilan-évaluation doit être appliquée à l'ensemble des documents de programmation et de partenariat. Elle a été lancée sous forme de test sur un contrat de partenariat, et devra être étendue à l'avenir, dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du contrat d'objectifs.



Les Ecrins
Parc National

Conseil d'administration du 6 juillet 2007

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2006

(Annexes)

Parc national de Ecrins

Autorisations travaux en ZC données par le Parc

Exercice 2006

Exercice	Num	Date Enregistrement	Nature de l'acte (cf. typologie)	Objet / partenaire
2006	348	09/05/2006	Autorisation Travaux ZC	Commune de Valjouffrey. Installation de la cabane pastorale hélicoptable dans le vallon de la Laisse sur Côte Belle
2006	158	19/06/2006	Autorisation Travaux ZC	Commune d'Entraigues - Installation de la cabane pastorale hélicoptable au Vet
2006	191	29/06/2006	Autorisation Travaux ZC	ONF de Gap - Réalisation de feu dans le cadre du nettoyage de la cabane du Vaccivier sur la Chapelle en Valgaudemar
2006	188	29/06/2006	Autorisation Travaux ZC	Association Malcros 2818 - Réhabilitation du canal de Malcros sur Saint Michel de Chaillol
2006	179	21/06/2006	Autorisation Travaux ZC	Commune de Savines le Lac - Construction de la cabane pastorale de la Vielle Selle
2006	181	21/06/2006	Autorisation Travaux ZC	CAF de Grenoble - Aménagement de locaux techniques au refuge du Promontoire
2006	154	09/06/2006	Autorisation Travaux ZC	CAF de Grenoble - Amélioration de l'installation électrique du refuge de Font Turbat (capteurs solaires) + toilettes
2006	159	19/06/2006	Autorisation Travaux ZC	Commune de Venosc - Aménagement de sanitaires et raccordement à la pico centrale du chalet de la Muzelle
2006	160	19/06/2006	Autorisation Travaux ZC	Commune de Venosc - Réhabilitation , mise en conformité du refuge de la Muzelle avec création d'un assainissement autonome et agrandissement du local hydroélectrique
2006	215	04/08/2006	Autorisation Travaux ZC	CAF de Briançon - Pose d'une main courante en amont du refuge du glacier Blanc
2006	209	25/07/2006	Autorisation Travaux ZC	Jean Michel CAMBON - Ouverture et équipement de 2 voies d'escalade sur Ailefroide
2006	208	25/07/2006	Autorisation Travaux ZC	Philippe GIRAUD - Ouverture et équipement d'une voie d'escalade sur Ailefroide
2006	192	24/07/2006	Autorisation Travaux ZC	Commune de Valjouffrey- Aggrandissement de la cabane pastorale du Chatellerat avec accès d'une pelle mécanique sans création de piste
2006	194	12/07/2006	Autorisation Travaux ZC	Jean DUSSERRE BRESSON - Amélioration du sentier d'accès au Saut du Laire pour le passage en quad de l'alpagiste
2006	198	07/07/2006	Autorisation Travaux ZC	Commune de Venosc - Accès d'une pelle mécanique au refuge de la Muzelle
2006	201	12/07/2006	Autorisation Travaux ZC	Commune de Saint Christophe en Oisans - Captage d'une source pour alimentation du refuge du Chatelleret
2006	202	12/07/2006	Autorisation Travaux ZC	Président des Guides de l'Oisans- Restauration du câble dans le brèche Zsigmondy dans la traversée de la Meije
2006	197	06/07/2006	Autorisation Travaux ZC	ONF de Valbonnais - Entretien du sentier de Roméiou
2006	206	25/07/2006	Autorisation Travaux ZC	CAF de Grenoble - Amélioration de l'alimentation en eau du refuge de la Pilatte
2006	203	13/07/2006	Autorisation Travaux ZC	Service RTM de Grenoble - Entretien du torrent du Béranger
2006	207	25/07/2006	Autorisation Travaux ZC	Service RTM de Grenoble - Entretien sur le sentier de Temple Ecrins
2006	214	17/08/2006	Autorisation Travaux ZC	Pose de câbles pour l'accès au refuge du glacier Blanc

2006	222	21/08/2006	Autorisation Travaux ZC	Commune de la Chapelle en Valgaudemar - Captage d'eau et création d'un réservoir pour alimentation du hameau des Portes
2006	221	17/08/2006	Autorisation Travaux ZC	SCI les Eterlous - Rénovation d'un chalet situé au bord du lac du Lauvitel
2006	250	15/09/2006	Autorisation Travaux ZC	ONF de Gap - Réalisation de feu dans le cadre du nettoyage de la cabane du Vaccivier sur la Chapelle en Valgaudemar
2006	269	30/10/2006	Autorisation Travaux ZC	Commune de Pelvoux- Remise en état du captage d'eau de Chambran
2006	293	15/11/2006	Autorisation Travaux ZC	Commune de La Chapelle en Valgaudemar - Restauration du chemin des Portes avec une pelle mécanique
2006	294	15/11/2006	Autorisation Travaux ZC	ONF de Gap - Nettoyage de la route du Roy sur Molines en Champsaur
2006	305	29/11/2006	Autorisation Travaux ZC	Commune de Villard Loubière - Restauration de la piste de ski de fond
2006	276	08/11/2006	Autorisation Travaux ZC	Serive RTM de Gap - Consolidation du pont du Tempier sur Navette

FREQUENTATION TOURISTIQUE GLOBALE
des Maisons du Parc et Points d'information - Année 2006

	Fréquentation Année 2005	Fréquentation Année 2006	Variation en % de 2005 à 2006
<u>BRIANCONNAIS</u>			
Maison du Parc	66 260	53 540	-19,2%
Le Lautaret <i>juillet-août</i>	14 200	14 240	0,3%
Le Casset <i>juillet-août</i>	2 360	2 000	-15,3%
TOTAL	82 820	69 780	-15,7%
<u>VALLOUISE</u>			
Maison du Parc	36 800	30 250	-17,8%
Pré de Mme Carle <i>Mi juin - mi septembre</i>	78 030	68 100	-12,7%
Moulins des Ribes à Freissinières	4 200	fermé	
TOTAL	119 030	98 350	-17,4%
<u>EMBRUNAIS</u>			
Maison du Parc	2 310	2 830	22,5%
Tour du Paysages à Embrun	3 400	3 290	-3,2%
Réallon <i>juillet-août</i>	1 690	1 930	14,2%
TOTAL	7 400	8 050	8,8%
<u>CHAMPSAUR</u>			
Maison du Parc	38 950	36 200	-7,1%
Prapic	(2250 <i>juin, 15 jours en septembre</i>)	(8 380 <i>juin et 15 jours en septembre</i>)	-72,7%
TOTAL	41 200	44 590	8,2%
<u>VALGAUDEMAR</u>			
Maison du Parc	5 440	5 390	-0,9%
<u>VALBONNAIS</u>			
Maison du Parc	3 040	3 360	10,5%
<u>OISANS</u>			
Maison du Parc et point centre ville (été)	1 850	6 370	244,3%
Musée de la faune et des minéraux	10 170	8 790	-13,6%
Syndicat d'initiative du Ht-Vénéon	7 800	9 500	21,8%
TOTAL	19 820	24 660	24,4%
<u>CHARANCE</u> Direction	3 260	2 870	-12,0%
<u>TOTAL GENERAL</u>	282 010	257 050	-8,9%

La fréquentation à Charance n' a pas pu être comptée tous les jours ce qui explique cette baisse. La fréquentation à la maison du Parc de Briançon n'a pas pu être comptée en juillet et aout, les chiffres sont des estimations.

Parc national de Ecrins**Contrats d'Entretien de l'Espace Montagnard****Exercice 2006**

Exercice	Num	Date Enregistrement	Nature de l'acte (cf. typologie)	Objet / partenaire	Montant (€)
2006	016	04/04/2006	Contrat espace montagnard	Travaux de débroussaillage sur l'alpage du Jas - 2ème tranche - commune d'Oris en rattier	1 050,00
2006	122	04/04/2006	Contrat Espace Montagnard	Mise en défens pour la protection de la nidification du Tétralyre sur l'alpage d'Arsine - Pierre JOSSERAND commune du Monétier - les - Bains	2 600,00
2006	136	04/04/2006	Contrat Espace Montagnard	Remise en état des parcelles de prairies - Groupement cantonal de défense contre les organismes nuisibles des cultures de La Grave	2 000,00
2006	272	21/11/2006	Contrat Espace Montagnard	Remise en état du sentier de la Via des Chèvres sur la commune de Villard Loubière - Guy BELLON	300,00

4

5 950,00

Liste des CTE collectifs actifs en 2006 sur les alpages du parc national des Ecrins

Secteur	Commune	Nom	Nom de l'alpage	Année de démarrage
Briançonnais	Le Monétier les Bains	GP des tardons du Galibier	La Ponsonnière	2002
Briançonnais	La Grave	GP d'Emparis	Emparis Ovin	2002
Briançonnais	La Grave	GP d'Emparis	Emparis bovin	2002
Briançonnais	Villar d'Arène	GP du Pontet	Le Pontet	2002
Vallouise	L'Argentière	GP du Fournel	La Grande Cabane	2000
Vallouise	L'Argentière	GP du Fournel	Crouzet - Les Lauzes	2000
Vallouise	Puy Saint Vincent	GP de Planaou	Planaou	2002
Vallouise	Freissinières	GP de Val Haute	Val Haute	2002
Vallouise	Freissinières	GP de Val Haute	Les Allibrands	2002
Embrunais	Embrun	GP des Fontanniers	Les Fontanniers	2002
Embrunais	Puy Saint Eusèbe/Réallon	GP des Aiguilles de Chabrières	Chabrières	2002
Embrunais	Crots	GP de Morgon	Morgon	2002
Embrunais	Châteauroux	GP de Châteauroux	Méan Fouran	2002
Embrunais	Châteauroux	GP de Châteauroux	Couleau -Soleil Bœuf	2002
Embrunais	Châteauroux	GP de Châteauroux	Caban - Tissap	2002
Champsaur	Orcières	GP d'Ancelle	Rouanette	2001
Champsaur	Ancelle	GP d'Ancelle	Alpages d'Ancelle	2002
Valgaudemar	La Motte en Champsaur	GP de La Motte	Alpage bovin	2002
Valbonnais	Oris en Rattier	GP des Clapisses		2002
Valbonnais	Valbonnais	GP de Valbonnais		2002
Valbonnais	Valjouffrey	GP de Fond Turbat		2002
Valbonnais	Valjouffrey	GP des Faures		2002
Valbonnais	Valjouffrey	GP Balmes		2002
Valbonnais	Lavaldens	GP de la Roizonne		2002
Oisans	Besse en Oisans	GP du Rif Tord		2002
Oisans	Besse en Oisans	GP de la Quarlie		2002
Oisans	Ornon	GP du Grand Galbert		2002
Oisans	Villard Notre Dame	GP de Villard Notre Dame		2002

28

Liste des CAD actifs en 2006 sur les alpages du parc national des Ecrins

Secteur	Commune	Nom	Nom de l'alpage	Année de démarrage
Vallouise	Vallouise	GP de Vallouise	Jas Lacroix	2006
Embrunais	Savines/Réallon	GP de La Vieille Selle	Vieille Selle	2006
Embrunais	Réotier	GP de l'Alp	L'Alp	2006
Embrunais	Réotier	GP de l'Alp	Manouel	2006
Embrunais	Saint Apollinaire/Réallon	GP de Chenarette	Chenarette	2006
Embrunais	Réallon	GP de Réallon	Le Laus	2006
Embrunais	Réallon	GP de Réallon	Le Vallon	2006
Champsaur	Orcières	GP du Basset	Basset	2006
Champsaur	Saint Jean Saint Nicolas	GP de St Jean St Nicolas	Clot Lamiande	2006
Champsaur	Saint Jean Saint Nicolas	GP de St Jean St Nicolas	Combeau	2006
Champsaur	Champoléon	GP de Gap-Veynes	Méollion	2006
Valgaudemar	La Chapelle en Valgaudemar	GP de La Chapelle	Gioberney	2006
Valgaudemar	La Chapelle en Valgaudemar	GP de La Chapelle	Vallompierre	2006
Valgaudemar	La Chapelle en Valgaudemar	GP de La Chapelle	Fourronnière	2006
Valgaudemar	La Chapelle en Valgaudemar	GP de la Lavine	La Lavine	2006

15

Subventions accordées par le PNE en 2006

Exer	Date CP ou CA	Titre	Objet	Maître d'Ouvrage	Montant subv ^{able} HT (Euros)	Décision C.P. (Euros)	Décision C.P. (%)
2006	15/02/2006	Diagnostic de 6 fours et chapelles	Etude de diagnostic pour restaurer 6 fours et chapelles du petit patrimoine rural	Commune de St Jean St Nicolas	10 420 €	3 126 €	30%
2006	15/02/2006	Projet d'aménagement urbanistique du Périer	Plan d'ensemble de requalification et de valorisation architecturale, urbanistique et paysagère du village	Commune de Le Périer	13 000 €	7 800 €	60%
2006	15/02/2006	Aménagement du chemin piéton Plaine - Roc	Aménagement d'un chemin piéton de liaison : plaine - sous le Roc pour préserver les pelouses steppiques de l'érosion et du piétinement (étude et travaux)	Commune d'Embrun	60 000 €	6 000 €	10%
2006	07/07/2006	Projet de développement et d'aménagement global du centre bourg	Réflexion globale sur l'avenir du centre bourg prenant en compte toutes les composantes de l'urbanisme	Commune de Bourg d'Oisans	30 000,00 €	9 000,00 €	30,00%
2006	07/07/2006	Aménagement d'une aire de stationnement au Casset	Création d'une aire de stationnement paysager pour éviter la surfréquentation automobile - 1ère phase	Commune Le Monétier-les-Bains	191 000,00 €	19 100,00 €	10,00%
2006	07/07/2006	Aménagement de la traversée de La Chapelle - en - Valjouffrey	Dernière tranche de travaux pour la mise en sécurité et la requalification des espaces	Commune de Valjouffrey	92 005,00 €	13 964,00 €	15,00%
2006	07/07/2006	Conservation et restauration des fours des Ranguis, des Richards et des Roranches	Réalisation de travaux de sauvegarde et de restauration des trois bâtiments	Commune de Saint-Jean-Saint Nicolas	119 944,00 €	29 986,00 €	25,00%
2006	07/07/2006	Restauration du mur du Château Fort	Reprise de deux fenêtres du fort, de la porte, et du rempart, glacis et coulinage par gravitation.	Commune de Saint Firmin	33 169,00 €	6 634,00 €	20,00%
2006	07/07/2006	Rénovation des bassins et du four	Rénovation des bassins et du four : branchements d'eau, maçonneries, toitures	Commune de Pelvoux	62 000,00 €	12 400,00 €	20,00%
2006	07/07/2006	Restauration de la chapelle Saint Pancrasse	Travaux de restauration intérieure et de drainage extérieur de la chapelle	Commune de Pelvoux	29 908,00 €	7 477,00 €	25,00%
2006	07/07/2006	Agrandissement de la cabane du Chatellerat	Adaptation des alpages à l'arrivée des grands prédateurs	Commune de Valjouffrey	82 000,00 €	16 400,00 €	20,00%
2006	07/07/2006	Approvisionnement des chalets d'alpages par hélicoptages groupés dans l'Isère	Aide aux éleveurs de l'Oisans et du Valbonnais pour les rotations d'hélicoptages d'approvisionnement des alpages	Fédération des alpages de l'Isère	16 080,00 €	1 601,00 €	41,00%
2006	07/07/2006	Hélicoptages d'approvisionnement des cabanes pastorales non desservies par une piste dans les Hautes-Alpes	Aide aux éleveurs de 14 communes pour 37 rotations d'hélicoptages (241mn) réalisés en zone centrale	CERPAM 05	11 502,00 €	1 150,00 €	10,00%
2006	07/07/2006	Aménagement du sentier de GR 54 du col de la Vaurze	Grosses réparations et aménagements du sentier de GR 54 du col de la Vaurze (PDIPR)	Syndicat Intercommunal de Valbonnais Beaumont	20 865,00 €	4 759,00 €	23,00%
2006	07/07/2006	Les étoiles de Dormillouse	Animations de vulgarisation scientifique du grand public par l'observation du ciel	Association Copernic	770,00 €	281,00 €	36,00%
2006	07/07/2006	Auberge de champoléon - 2ème surcoût	Surcoût lié aux offres des entreprises, après appel d'offres infructueux, les nouvelles offres sont plus chères que l'estimation de l'APD	Commune de Champoléon	1 017 485,00 €	5 000,00 €	6,88%
2006	15/11/2006	Remise en Etat du pont de la forêt	Risque d'effondrement du pont, dégradé par les crues, passage à titre touristique (accès ZC) et pastoral	Commune de Villar d'Arène	30 580 €	3 058 €	10%
2006	15/11/2006	Aménagements divers - réfection du mur du Brudour	Reconstruction du mur du hameau du Brudour qui risque l'effondrement	Commune d'Aspres-les-Corps	19 518 €	5 855 €	30%

Subventions accordées par le PNE en 2006

Exer	Date CP ou CA	Titre	Objet	Maître d'Ouvrage	Montant subv ^{able} HT (Euros)	Décision C.P. (Euros)	Décision C.P. (%)
2006	15/11/2006	Réfection de la chapelle de la Bérarde	Travaux de réfection intérieurs et extérieurs	Association Diocésaine de Grenoble	14 636 €	3 659 €	25%
2006	15/11/2006	Restauration du four à pain du hameau des Verneys	Reprise de la voûte et de la sole du four	A.C.P.C.P.V. Association Conservation Patrimoine -	12 486 €	3 122 €	25%
2006	15/11/2006	Restauration de quatre chapelles et étude d'une chapelle	Travaux et étude de réfection des chapelles de la commune	Commune de Saint Firmin	46 500 €	6 825 €	15%
2006	15/11/2006	Amélioration des équipes	Raccordement du chalet à la pico-cen	Commune de Venosc	23 000 €	3 450 €	15%

*

22

170 646,92

Parc national des Ecrins

Tableau des formations 2006 - nombre d'agents et nombre de jours par stage

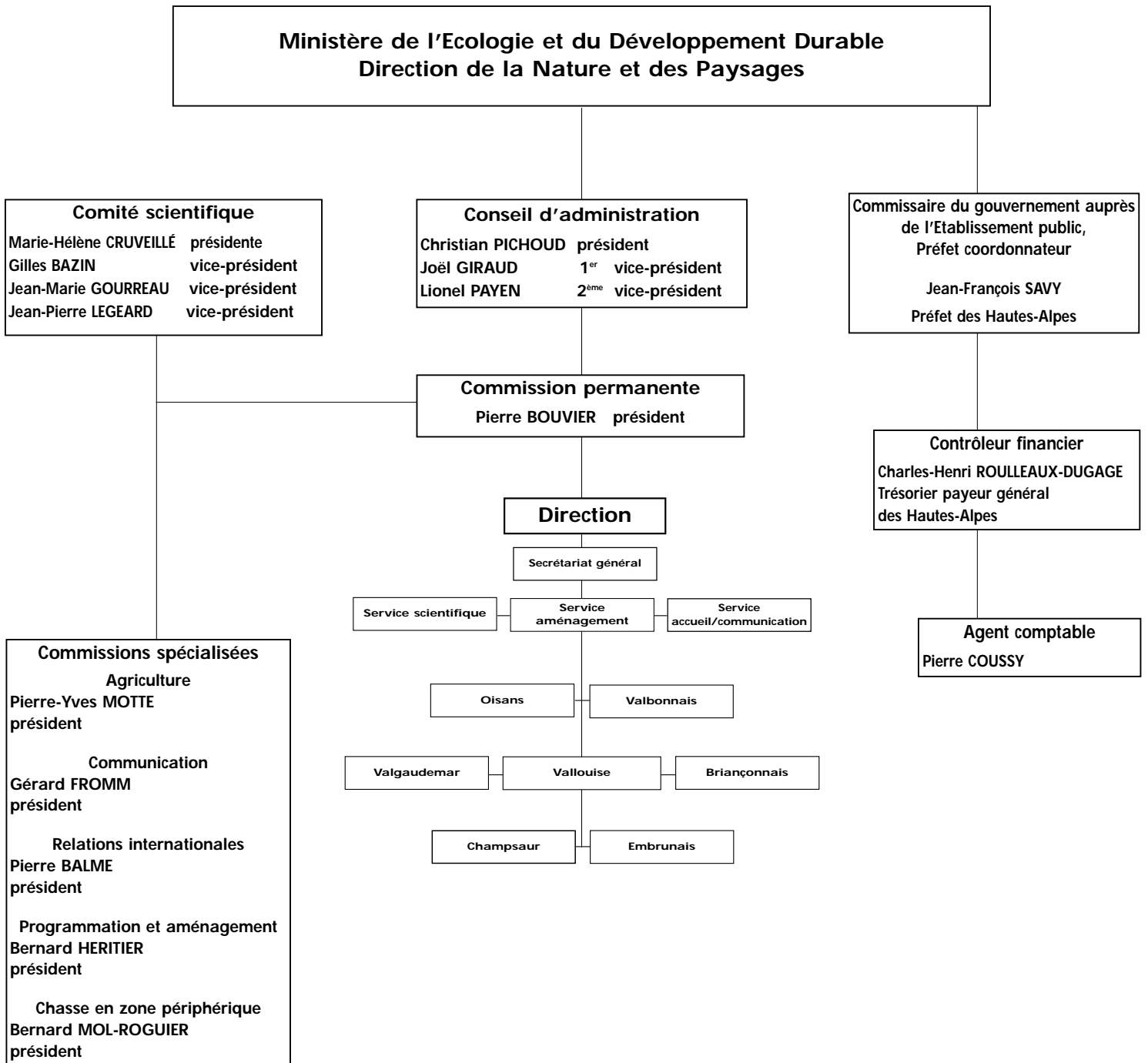
Code Plan1	Code Plan2	Titre stage	Nb agents/s tages	Nb jours de stages	
1	1.1	Gestion éco-zootechnique du pâturage	2	8	
		Diagnostic de territoire et enjeux écologiques	1	5	
		Diversité floristique des prairies de fauche	10	10	
	Somme 1.1 : La gestion et le suivi du patrimoine naturel			13	23
	1.2	Inventorier les petits mammifères	1	5	
		Amphibiens: identification et gestion	2	10	
		Réseau grands carnivores en Ubaye	6	12	
		Les enjeux de la conservation du lynx dans le massif jurassien	2	10	
		Chiroptères: perfectionnement à l'identification acoustique des chauves souris	2	10	
		Gélinotte des bois	3	6	
		Les oiseaux et la gestion forestière	1	4	
		Initiation à l'ornithologie	3	12	
		Techniques de reconnaissance des chants d'oiseaux	12	18	
		Initiation à la dynamique des populations et métapopulations	2	6	
	Somme 1.2 Le suivi et gestion des espèces animales			34	93
	1.3	Botanique - niveau 1	3	12	
		Botanique - niveau 2	1	5	
	Somme 1.3 Le suivi et gestion des espèces végétales			4	17
	1.4	Le patrimoine géologique dans la gestion des espaces naturels	1	5	
		Utilisation du GPS	1	4	
		Sensibilisation à l'utilisation du GPS	10	10	
	Somme 1.4 Les milieux physiques et géomorphologiques			12	19
	1.5	La mémoire du territoire	2	10	
La collecte de la mémoire orale		2	12		
Somme 1.5 Le patrimoine culturel et architectural			4	22	
Somme 1. Connaître, protéger et gérer le patrimoine naturel et culturel			67	174	
	2.1	Apprivoiser la chaîne graphique	1	2	
		La gestion des couleurs en flux RVB	1	2	
	Somme 2.1			2	4
	22	Gagner de l'aisance à l'oral	1	3	
	Somme 2.2 Les modes de communication et de diffusion de l'information			1	3
	2.3	Recyclage accompagnateur moyenne montagne	1	3	
		Arbres et arbustes de montagne	10	10	
		Entrer dans la culture naturaliste	3	12	
	Somme 2.3 La fonction d'accueil			14	25
	2.4	Animation dans les parcs nationaux - niveau 1	2	10	
		Règles et normes pour l'accompagnement de groupes	1	3	
	Somme 2.4 L'éducation à l'environnement			3	13
	2.5	Formation superdoc premium - perfectionnement	2	8	
		La fonction documentaire dans une démarche de progrès	2	4	
	Somme 2.5 L'informatique à l'usage des actions de communication			4	12
2.6	Anglais pour les environnementalistes	3	18		
Somme 2.6 Les langues étrangères			3	18	
Somme 2. Accueillir le public et favoriser la découverte du Parc			27	75	

Tableau des formations 2006 - nombre d'agents et nombre de jours par stage

Code Plan1	Code Plan2	Titre stage	Nb agents/s tages	Nb jours de stages
3	3.1	Principaux ravageurs du mélèze et des essences montagnardes (terrain)	7	7
		Principaux ravageurs du mélèze et des essences montagnardes (théorie)	17	17
	Somme 3.1 L'aménagement du territoire		24	24
	3.2	Réforme de la PAC	1	3
		L'agriculture, l'exploitation agricole et l'agrienvironnement	13	22
		Tournée de fin d'estive en alpages	13	13
	Somme 3.2 La gestion des milieux agricoles		27	38
Somme 3. Participer au développement local sur l'ensemble du Parc			51	62
4	4.1	L'établissement public parc national dans son territoire	2	6
		Commissionnement protection de la nature 1ère partie	3	36
		Commissionnement protection de la nature 2ème partie	3	36
		Préparation au concours SA Pro Exe	6	12
		Comment optimiser son management à l'heure de l'application de la LOLF	1	2
		Cycle supérieur du service public de l'environnement (promo 3)	1	14
	Somme 4.1 Le fonctionnement de l'établissement		16	106
	4.2	Elaborer la paie des agents	1	2
		Déclaration des salaires	1	1
		Les marchés à procédure adaptée	1	2
		Sensibilisation aux marchés publics	1	2
		Rédaction des pièces d'un marché public	1	2
	Somme 4.2 La fonction administrative et financière		5	9
	4.3	Examen du permis de chasser (pratique)	2	4
		Formation du permis de chasser port d'armes (théorie)	3	9
		Nouvelle loi Parcs nationaux	74	64,5
		Déplacement en sécurité en terrain difficile	2	10
		Recyclage accompagnateur moyenne montagne	2	6
		Perfectionnement sécurité hivernale en montagne	3	9
		Membres du CHS (formation initiale)	10	20
		Sécurité glaciers	10	10
		Sécurité hivernale en montagne	3	15
		Le soleil en habitat collectif: eau chaude solaire	1	2
Somme 4.3 La fonction réglementaire et logistique		110	149,5	
4.4	Lire et analyser les statistiques	15	27,5	
	Mapserveur	1	5	
	Utilisation du matériel de positionnement GPS	2	2	
	Power point	10	20	
Somme 4.4 L'informatisation de l'établissement et le partage des données		28	54,5	
Somme 4. Donner à l'établissement les moyens de mettre en œuvre les objectifs			159	319
	div	Préparation à la retraite	3	12
		Préparation concours SA Pro (Oral)	1	1
		Préparation examen prof des IAE	1	3
Somme divers		5	16	
Somme divers			5	16
Total			309	646

ORGANIGRAMME DU PARC NATIONAL DES ECRINS

Structure institutionnelle - janvier 2007



ORGANIGRAMME DU PARC NATIONAL DES ECRINS

Personnel en poste - 1^{er} octobre 2006

Direction

Direction

Michel SOMMIER directeur
Jean-Michel DECOUD directeur-adjoint
Corine BOURGEOIS 0,5 secrétaire

Administration

Secrétariat général

Claude CROZE secrétaire général
Corine BOURGEOIS 0,5 secrétaire
Jacqueline CANTET/ contrôle gestion
Laurence ALLIX (r)
Rose-Marie PEREIRA achats - formation
Hélène BELMONTE comptabilité
Céline PANOSSIAN 0,8 / comptabilité
Céline BEGOU (r)
Jean-Denis VIDEAU paie
Jean François LOMBARD 0,8 immobilier
Dominique FERREIRA 0,7 accueil
Fabienne ADAM 0,7 accueil

Agence comptable

Pierre COUSSY agent comptable
Claudie JOUBERT 0,6 comptabilité

Cellule "partage des données"

Carine MARTY 0,8 / informatique
Guilhem BESSOLES (r)
Julien GUILLOUX 0,8 bases de données - SIG

Unités thématiques

Aménagement

Bruno JANET chef de service
Carine OLIVEIRA 0,7 secrétaire
Yves BARET architecture et patrimoine
Muriel DELLA VEDOVA 0,9 questions agricoles
Stéphane D'HOUWT signalétique et sentiers
Catherine GARIN 0,8 développement local
Annick MARTINET 0,9 coordination Leader+
Alexandre NEVIERE 0,5 secrétariat L.+
Hélène QUELLIER 0,8 Paménagement/réserves
Delphine REYNAUD 0,7 gestion Leader+

Communication

Claude DAUTREY chef de service
Brigitte BONIFACE secrétaire
Sylvine AUBERT documentation
Sandrine BALAICOURT régie
Michel BOUCHE pédagogie
Emmanuelle BRANCAZ 0,6 tourisme
Claire CALVET 0,9 valorisation éco. du patrimoine
Anne FRIEDERICH 0,7 documentation
Claire GONDRE 0,6 presse/Écho des Ecrins
Anne-Lise MACLE interprétation et PAO
Pascal SAULAY audiovisuel-multimédia

Scientifique

Hervé CORTOT chef de service
Michelle REVEL secrétaire
Richard BONET Natura 2000 Valgaudemar
Didier BRUGOT bases de données-géologie
Gil DELUERMOZ valorisation.connaissance
Gilles FARNY faune
Pierre SALOMEZ flore
Mathieu VILLETARD milieux anthropisés

Unités territoriales

Valbonnais

Jean-Pierre NICOLLET chef de secteur
Daniel FOUGERAY technicien de secteur
Georgette GUIDETTI secrétaire-hôtesse
Sylvie DURIX garde-monitrice
Samy JENDOUBI garde-moniteur
Joël PUISSANT garde-moniteur
Jean SIGAUD garde-moniteur

Oisans

Jérôme FORET chef de secteur
Denis FIAT technicien de secteur
Agnès FIAT secrétaire-hôtesse
Christophe ALBERT garde-moniteur
Bruno ARGENTIER 0,5 garde-moniteur
Denis ARGENTIER garde-moniteur
Serge DERIVAZ garde-moniteur
Jean-Paul MARTIN garde-moniteur
Daniel ROCHE garde-moniteur
Hervé VARREAU garde-moniteur

Briançonnais

Bernard CHRISTOL chef de secteur
Cyril COURSIER technicien de secteur
Marie-Louise MANZON secrétaire-hôtesse
Tatia TABAINET 0,7 accueil
X... garde-moniteur
Joseph JUGE garde-moniteur
Bernard NICOLLET garde-moniteur
Eric VANNARD garde-moniteur

Valgaudemar

Gilbert DURAND chef de secteur
Marie-Hélène DA COSTA 0,5 technicienne de secteur
Annie ARMAND secrétaire-hôtesse
Jacky BARBAN travaux
Hubert BELLON garde-moniteur
Pierre DUMAS garde-moniteur
Jean-Philippe TELMON garde-moniteur
Dominique VINCENT 0,8 garde-monitrice
Olivier WARLUZELLE garde-moniteur

Champsaur

Daniel BRIOTET chef de secteur
Bernard THOMAS technicien de secteur
Sylvie GUION secrétaire-hôtesse
Marc CORAIL garde-moniteur
Emmanuel EVIN garde-moniteur
Michel FRANCOU garde-moniteur
Vincent NOBILI travaux
Rodolphe PAPET garde-moniteur

Embrunais

Christian COULOUY chef de secteur
Pierre BERNARD technicien de secteur
Elisabeth THOLOZAN secrétaire-hôtesse
Martial BOUVIER garde-moniteur
Damien COMBRISSON garde-moniteur
Mireille COULON garde-monitrice
Robert FAURE garde-moniteur

Vallouise

Thierry MAILLET chef de secteur
Marcel BAISSSET technicien de secteur
Chantal BARIDON secrétaire-hôtesse
Maryse FOURCROY hôtesse d'accueil
Christian BAISSSET garde-moniteur
Robert CHEVALIER garde-moniteur
Joël FAURE garde-moniteur
Gérard FOURRAT 0,5 garde-moniteur
Louis MANZON garde-moniteur
Marie Geneviève NICOLAS garde-monitrice
Patrice SEMIOND garde-moniteur

Le Parc compte en plus, en saison estivale, des personnels saisonniers dans ses secteurs :

- pour l'accueil :
hôtesses d'accueil
- pour les travaux :
gardes-ouvriers et ouvriers

2 personnes sont mises à disposition d'organismes tiers :

- Jean-Pierre DALMAS (Conservatoire Botanique National Alpin)
- Jean-Marie PETIT (Mission inter-parcs nationaux)

Liste des abréviations :

ACCA : Association communale de chasse agréée
ADASEA : Association pour la développement et l'aménagement des structures d'exploitation agricole
AEM : Accompagnateur en moyenne montagne
APBG : Association des professeurs de biologie et de géologie
APPNE : Association des personnels du Parc national des Ecrins
ASCOPARG : Association pour le contrôle de la pollution atmosphérique dans la région grenobloise
ASTERS : Agir pour la sauvegarde des territoires et des espèces remarquables et sensibles
ATEN : Atelier technique des espaces naturels
ASTERS : Agir pour la sauvegarde des territoires et des espèces remarquables sensibles
AVENIR : Agence pour la valorisation des espaces naturels isérois remarquables
BRGM : Bureau de recherche géologiques et minières
BP : Budget prévisionnel
CA : Conseil d'administration
CAD : Contrat d'agriculture durable
CAF : Club alpin français
CAPEB : Confédération des artisans et des petites entreprises du bâtiment
CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement
CBNA : Conservatoire botanique national alpin
CCSTI : Centre culturel scientifique, technique et industriel
CDCFS : Comité départemental de la chasse et de la faune sauvage
CDD : Contrat à durée déterminée
CDDP : Centre départemental de documentation pédagogique
CDOA : Commission départementale d'orientation agricole
CEEP : Centre d'étude des écosystèmes de Provence
CEFE : Centre d'études de la faune et des écosystèmes
CEMAGREF : Centre d'études du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts
CERPAM : Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes – Méditerranée
CETA : Centre d'étude technique agricole (Champsaur)
CETE : Centre d'étude techniques de l'équipement
CG : Conseil général
CHS : Comité hygiène et sécurité
CIPRA : Commission internationale pour la protection des Alpes
CLE : Commission locale de l'eau
CNERA : Centre national d'étude et de recherche appliquée
CNPN : Conseil national de protection de la nature
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
COB : Contrat d'objectif
COST : Conseil d'orientation scientifique et technologique (Coopération européenne dans la recherche scientifique et technologique)
CP : Commission permanente
CPI : Comité de pilotage international
CRAVE : Centre de recherche alpin sur les vertébrés
CRDP : Centre régional de documentation pédagogique
CREA : Centre de recherche en épistémologie appliquée
CRPF : Centre régional de la production forestière
CRT : Comité régional du tourisme
CSP : Conseil supérieur de la pêche
CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
CTP : Comité technique paritaire
CTPS : Comité technique paritaire spécial
CTE : Contrats territoriaux d'exploitation
DATAR : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale

DDAF : Direction départementale de l'agriculture et de la forêt
DDE : Direction départementale de l'équipement
DDJS : Direction départementale de la jeunesse et des sports
DIREN : Direction régionale de l'environnement
DIACT : Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires
DOC OB : Document d'objectif (Natura 2000)
DM : Décision modificative
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
DRIRE : Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement
DSF : Département de la santé des forêts
DSV : Direction des services vétérinaires
E.D.F. : Electricité de France
EMALA : Equipe mobile d'animation et de liaisons académiques
EMILIE : Etude, méthodes, initiatives légères inter-espaces protégés
FAI : Fédération des alpages de l'Isère
FEOGA : Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole
FFCAM : Fédération française des clubs alpins et de montagne
FFME : Fédération française de montagne et d'escalade
FFRP : Fédération française de randonnée pédestre
FRAPNA : Fédération Rhône Alpes de protection de la nature
GAL : Groupe d'action local
GIS : Groupement d'intérêt scientifique
GR : Grande randonnée
GRAINE : Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et l'environnement
GRPLS : Groupe de recherche et de protection des libellules « sympetrum »
GTA : Grande traversée des Alpes
IGA: Institut de géographie alpine
IGE : Inspecteur général de l'environnement
IGN : Institut géographique national
IMEP : Institut méditerranéen d'écologie et de paléoécologie
INRA : Institut national de recherches agronomiques
IPA: Indice partiel d'abondance
IRD : Institut de recherche pour le développement
IUP : Institut universitaire professionnalisé
L.G.G.E : Laboratoire de glaciologie et de géophysique de Grenoble
LEADER : Liaison entre les actions de développement de l'économie rurale
LECA : Laboratoire d'écologie alpine
LIFE : L'instrument financier d'appui de la politique communautaire de l'environnement
LOLF : Loi organique relative aux lois de finance
MAE : Mesures agri-environnementales
MDP : Maison du Parc
MEDD : Ministère de l'écologie et du développement durable
MERA : Mesure des retombées atmosphériques
MNHN : Muséum national d'histoire naturelle
NAS : Nécessité absolue de service
O.N.F. : Office national des forêts
OGM : Observatoire des galliformes de montagne
OLAE : Opération locale agri environnementale
ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage
ONERC : Office national des effets du changement climatique
OPAH : Opération programmée de l'amélioration de l'habitat
OPIE : Office pour les insectes et leur environnement
OPPE : Office pour la promotion du Pays des Ecrins
ORGFH : Orientation régionale pour la gestion de la faune et des habitats
OT : Office de tourisme

PACA : Provence Alpes Cote d'Azur
PAO : Publication assistée par ordinateur
PDIPR : Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées
PGHM : Poste de gendarmerie de haute montagne
PLGE : Plan local de gestion de l'espace
PLU : Plan local d'urbanisme
PNE : Parc national des Ecrins
PNF : Parcs nationaux de France
PNR : Parc naturel régional
POS : Plan d'occupation des sols
RAEP : Réseau alpin des espaces protégés
RAM : Radio alpine meilleure
RBI : Réserve biologique intégrale
REE : Réseau d'éducation à l'environnement
RENECOFOR : Réseau national de suivi à long terme des écosystèmes forestiers
RRENE : Réseau régional d'éducation à la nature et à l'environnement (FRAPNA)
RTM : Restauration des terrains de montagne
SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
SAPN : Société alpine de protection de la nature
SAU : Surface agricole utile
SCOT : Schéma de cohérence territoriale
STOC EPS : Suivi temporel des populations d'oiseaux communs par échantillonnage ponctuels simples
SDAP : Services départementaux d'architecture et du patrimoine
SI : Syndicat d'initiative
SINP : Système d'information de la nature et des paysages
STD : Société des touristes du Dauphiné
STERF : Suivi temporel des rhopalocères de France
UG : Unité de gestion
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature
UJF : Université Joseph Fourier
USEP : Union sportive de l'enseignement du premier degré
VISTA : Vision spatio-temporelle et apprentissage
VTT : Vélo tout terrain
ZPPAUP : Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager